



Bulletin Officiel

N° 4129 Vendredi 15 Juin 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS

SITEX AGE	2-7
SITS AGE	8
SITS AGO	9-10
ELECTROSTAR AGO	11-12
EL KHOUTAF AGO	13-14
ATB AGO	15-16
UBCI AGO	17-18

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

SOTRAPIL AGO	19-22
SOTRAPIL AGE	23

ASSEMBLEES GENERALES

SIAME AGO	24
SOBOCO AGO ET AGE	25
SERVICOM AGO	26
EL KHOUTAF AGO	26
ELECTROSTAR AGO	27
SIMPAR AGO ET AGE	28
SODEK AGO ET AGE	29

COURBE DES TAUX

30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

31-32

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

ATB

EL KHOUTAF

SERVICOM

BTK

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

AL KHOUTAF

SERVICOM

BTK

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Projet de résolutions de la société SITEX à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2012.

Première résolution : *Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration*

Après lecture par le Président du rapport du Conseil d'Administration relatif à la révision des statuts de la société l'assemblée décide d'approuver ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution : Suppression de la prépondérance de la voix du président du conseil d'administration

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer la voix prépondérante du président du conseil d'administration en cas de partage de voix et ce afin de favoriser le compromis et d'éviter les solutions de facilité qui mettent entre les mains d'un individu la responsabilité de trancher immédiatement entre deux positions souvent difficiles à départager.

Par conséquent la rédaction de l'article 23-4 alinéa 2 des statuts sera modifiée conformément à la résolution suivante.

Cette résolution est adoptée à

Troisième résolution : Révision des statuts

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée générale extraordinaire décide de rétablir le mode classique de gestion de la société et de modifier les articles 22,25-2-4, 26, 28, 29, 30, 38,46-1 et 49-4 des statuts par le remplacement du terme « *Président du conseil d'administration* » par « *le Président Directeur Général* » de la manière suivante :

Article 22 nouveau: élection et révocation du président directeur général :

_ 22-1 : le Conseil élit parmi ses membres et pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat de membre du Conseil d'Administration, un Président qui a la qualité de Président Directeur Général, personne physique qui pourra toujours être réélu. Le Président Directeur Général doit être choisi parmi les actionnaires.

_ 22-2 : la révocation du Président Directeur Général est décidée par une délibération motivée du Conseil d'Administration prise à la majorité de ses membres en exercice présents.

_ 22-3 : le Président Directeur Général propose l'ordre du jour du Conseil, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par lui. Il perçoit outre les jetons de présence qui lui sont alloués en sa qualité d'administrateur, une rémunération fixée par le Conseil d'Administration.

- Suite -

_ 22-4 : en cas d'empêchement du Président Directeur Général, celui-ci peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil d'Administration. Cette délégation est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable. Si le Président Directeur Général est dans l'impossibilité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office.

_ 22-5 : Les fonctions de secrétaire sont remplies soit par un administrateur soit par tout autre personne même non actionnaire que désigne le Conseil.

Article 25-2-4 nouveau :

Il nomme et révoque le Président Directeur Général, le ou les vices Présidents et éventuellement le directeur général adjoint.

Article 26 nouveau: direction de la société- délégation de pouvoir :

_ 26-1 : Le Conseil d'Administration désigne pour une période déterminée, allant de un à trois ans, un Président Directeur Général qui assurera la direction générale de la société et qui, sous réserves des pouvoirs attribués aux assemblées générales des actionnaires et au Conseil d'administration de la société, sera doté des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

_ 26-2 : Sur le plan interne, le Conseil d'administration peut apporter des limitations aux pouvoirs du Président Directeur Général, sans que ces limitations ne soient opposables aux tiers qui n'en auront pas eu connaissance.

La durée des fonctions du Président Directeur Général ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

_ 26-3 : Le Président Directeur Général doit être une personne physique et jouir de ses droits civiques et politiques.

_ 26-4 : La rémunération du Président Directeur Général est arrêtée par le Conseil d'administration de la société.

_ 26-5 : Le Président Directeur Général doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le Conseil d'Administration de sa désignation au poste de gérant, administrateur, Président Directeur Général, Directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société. Le Conseil d'Administration doit en informer l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires lors de sa prochaine réunion.

_ 26-6 : Le Conseil d'Administration peut faire assister le Président Directeur Général, sur demande de ce dernier, d'un ou de plusieurs directeurs généraux adjoints.

_ 26-7 : En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de président. Cette délégation est donnée pour une durée limitée à trois mois renouvelable une seule fois.

En cas de décès, cette délégation vaut jusqu'à l'élection du nouveau président.

_ 26-8 : Le Président Directeur Général peut nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs, soit de directeurs, soit d'administrateurs et directeurs de la société.

_ 26-9 : Les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le Président Directeur Général soumet à leur examen.

_ 26-10 : Le Conseil d'Administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à ses membres.

Un registre mentionnant les noms, prénoms et adresses de chacun des dirigeants est tenu au siège de la société.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir des extraits dudit registre dans les conditions prévues à l'article 11 bis du code des sociétés commerciales au siège de la société pendant les horaires habituels de travail à la société.

Article 30 nouveau: conventions réglementées- rémunérations des administrateurs :

30-1 : Le Président Directeur Général, les directeurs généraux adjoints et les membres du Conseil d'administration sont tenus de déclarer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans les contrats ou opérations conclues avec la société ou peuvent demander de le mentionner dans les procès verbaux du Conseil d'administration.

30-2 : Des opérations soumises à autorisation, approbation et à audit:

1- Toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général, son administrateur délégué, l'un de ses directeurs généraux adjoints, l'un de ses administrateurs, l'un des actionnaires personnes physiques y détenant directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieurs à dix pour cent, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du CSC, d'autre part, est soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Cette autorisation est requise pour les conventions dans lesquelles les personnes visées ci-dessus sont indirectement intéressées.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions conclues entre la société et une autre société lorsque le Président Directeur Général, l'administrateur délégué, l'un des directeurs généraux adjoints ou l'un des administrateurs est associé tenu solidairement des dettes de cette société, gérant, directeur général, administrateur ou, d'une façon générale, dirigeant de cette société.

L'intéressé ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée.

2- Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du ou des commissaires aux comptes, les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou de leurs éléments ou leur location à un tiers.

- Les emprunts conclus au profit de la société faisant dépasser l'endettement à long et moyen terme de la société à un montant supérieur à 60 % des capitaux permanents. On entend par capitaux permanents, la somme des capitaux propres et de l'endettement à long et moyen termes. Les capitaux propres désignent le capital libéré diminué des pertes et augmenté des réserves et des résultats non répartis, sans considérer le résultat de l'exercice en cours. L'endettement à long et moyen termes désigne les emprunts et dettes assimilées ayant une échéance supérieure à un an à la date de la conclusion du nouvel emprunt.

- Toute augmentation de l'endettement à court terme faisant dépasser un coefficient de liquidité (actif courant / passif courant) de 1,20. Par endettement à court terme, on entend les concours bancaires et autres passifs financiers inférieurs à un an comprenant notamment les échéances à moins d'un an sur emprunts non courants, les concours bancaires courants, les financements des stocks, les banques (soldes débiteurs), les intérêts courus sur emprunts non courants. Par actif courant, on entend, nets des provisions y afférentes, les stocks, les clients et comptes rattachés, les autres actifs courants, les placements financiers et autres actifs financiers et les liquidités et équivalents de liquidités. Par passif courant, on entend les fournisseurs et comptes rattachés, les autres passifs courants et les concours bancaires et autres passifs financiers.

- La location gérance des fonds de commerce.

- Le cautionnement et les garanties des dettes des tiers dépassant deux mille dinars.

3- Chacune des personnes indiquées à l'alinéa premier ci-dessus doit informer le Président Directeur Général ou l'administrateur délégué de toute convention soumise aux dispositions du même alinéa, dès qu'il en prend connaissance.

- Suite -

Le Président Directeur Général ou l'administrateur délégué doit informer le ou les commissaires aux comptes de toute convention autorisée et la soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

Le ou les commissaires aux comptes établit un rapport spécial sur ces opérations au vu duquel l'assemblée générale délibère.

L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui a intérêt indirect ne peut prendre part au vote. Ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

4- Les conventions approuvées par l'assemblée générale, ainsi que celles qu'elle désapprouve, produise leurs effets à l'égard des tiers sauf lorsqu'elles sont annulées pour dol. Les conséquences préjudiciables à la société de ces conventions sont mises à la charge de l'intéressé lorsqu'elles ne sont pas autorisées par le Conseil d'administration et désapprouvées par l'assemblée générale.

Pour les opérations autorisées par le Conseil d'administration et désapprouvées par l'assemblée générale, la responsabilité est mise à la charge de l'intéressé et des administrateurs, à moins qu'ils n'établissent qu'ils n'en sont pas responsables.

5- Les obligations et engagements pris par la société elle-même ou par une société quelle contrôle au sens de l'article 461 du CSC au profit de son Président Directeur Général, administrateur délégué, l'un de ses directeurs généraux adjoints, ou l'un de ses administrateurs, concernant les éléments de leur rémunération, les indemnités ou avantages qui leurs sont attribués ou qui leurs sont dus ou auxquels ils pourraient avoir droit au titre de la cessation ou de la modification de leurs fonctions ou suite à la cessation ou la modification de leurs fonctions, sont soumis aux dispositions des alinéas 1 et 3, ci-dessus. En outre de la responsabilité de l'intéressé ou du Conseil d'administration le cas échéant, les conventions conclues en violation aux dispositions ci-dessus peuvent, le cas échéant, être annulées lorsqu'elles causent un préjudice à la société.

30-3 : Des opérations interdites :

A l'exception des personnes morales membres du Conseil d'administration, il est interdit au Président Directeur Général, à l'administrateur délégué, aux directeurs généraux adjoints et aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux conjoints ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'eux, de contracter sous quelque forme que se soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement ou d'en recevoir des subventions ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers, sous peine de nullité du contrat.

La même interdiction s'applique aux représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration.

A peine de nullité du contrat, il est interdit à tout actionnaire, à son conjoint, ses ascendants ou descendants ou toute personne interposée pour le compte de l'un d'eux, de contracter sous quelque forme que se soit, des emprunts auprès de la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions afin de l'utiliser pour la souscription au capital de la société.

30-4 : Des opérations libres :

Sont dispensés de l'autorisation et de l'approbation ci-dessus indiquées, les conventions portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Cependant ces conventions doivent être communiquées par l'intéressé au Président Directeur Général ou à l'administrateur délégué. Une liste détaillée de ces conventions est communiquée aux membres du Conseil d'administration et au ou aux commissaires aux comptes. Ces opérations sont auditées selon les normes d'audit d'usage.

- Suite -

30-5 : Indépendamment des allocations particulières prévues à l'article 28 ci-dessus, les administrateurs peuvent recevoir à titre de jetons de présence une allocation dont l'importance est fixée annuellement par l'Assemblée Générale.

30-6 : S'il y a lieu, le Conseil répartit cet avantage entre ses membres de la façon qu'il juge convenable.

Article 38 nouveau : procès verbaux

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial, signés par les membres du bureau et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue.
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Ce procès verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président Directeur Général ou le directeur général adjoint, deux administrateurs, ou enfin un administrateur délégué à cet effet par le Conseil.

Après la dissolution de la société et pendant sa liquidation, les copies et extraits sont signés par deux liquidateurs ou s'il n'y en a qu'un, par le liquidateur unique.

Article 46 nouveau: cas particuliers des augmentations de capital

46-1 En cas d'augmentation de capital en numéraire, le retrait des fonds est opéré sur la signature du Président Directeur Général contre remise par lui d'une copie certifiée conforme du P.V de l'AGE et du C.A s'il y a lieu ainsi que d'une copie de la déclaration de souscription et de versement reçue par le receveur de l'enregistrement.

46-2 Dans toutes les augmentations de capital, après le retrait des fonds et le cas échéant la vérification des apports en nature et des avantages particuliers par l'Assemblée Générale, le Conseil apporte après délégation de l'assemblée générale extraordinaire les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération.

Ces modifications résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement ; mais l'Assemblée Générale qui a décidé l'augmentation de capital peut toujours voter ces modifications sous condition suspensive de la réalisation de l'opération.

46-3 En cas d'augmentation de capital par apports en nature ou attributions d'avantages particuliers, l'article 47 ci-après est applicable.

46-4 Dans tous les cas l'augmentation du capital doit être réalisée dans un délai maximum de cinq ans à dater de la décision prise ou autorisée par l'assemblée générale extraordinaire.

- Suite -

Article 49-4 nouveau :

Tout actionnaire non tunisien pourra demander à la société d'exercer son droit de communication sur des documents traduits en langue française et certifiés exacts par le Président Directeur Général.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier les articles 23-4-2 et 54 des statuts comme suit :

Article 23-4 nouveau:

« Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. L'administrateur mandataire de l'un de ses collègues a droit à deux voix: une voix pour lui et une voix pour son mandant.

En cas de partage, la voix de Président de la séance n'est pas prépondérante. »

Article 54 nouveau :

« Toutes contestations qui peuvent s'élever pendant le cours de la société ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires et la société soit entre les actionnaires eux-mêmes au sujet des affaires sociales, sont jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents du lieu du siège social, à moins que la valeur du litige dépasse cent mille (100 000) dinars, auquel cas le recours à l'arbitrage sera obligatoire suivant le Règlement d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale. L'arbitrage sera rendu par un ou plusieurs arbitres nommés conformément à ce règlement. »

Cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution : Formalités légales

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal de la présente réunion pour l'accomplissement des formalités légales.

بلاغ الشركات

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقر الاجتماعي: المركز العمراني الشمالي - مركز المدينة الدولي-تونس

مشروع القرارات التي عرضت للمصادقة في الجلسة العامة الغير عادية التي عقدت يوم 15 جوان 2012.

اللائحة الأولى

قررت الجمعية العامة غير العادية الترفيع في رأس مال الشركة من 13.000.000 دينار إلى 15.600.000 دينار وذلك بإصدار 2.600.000 سهم جديد، يقع الاكتتاب فيها نقدا بسعر إصدار يساوي القيمة الاسمية وقدرها 1 دينار يضاف إليها منحة إصدار قدرها 2 دينار.

تمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثانية

تفوض الجلسة العامة الخارقة للعادة لمجلس الإدارة كل الصلاحيات للقيام بالإجراءات العملية و القانونية المتعلقة بالترفيع في رأس المال و معاينة تحقيق عملية الترفيع و تنقيح القانون الأساسي على أساس ذلك

تمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثالثة

قررت الجلسة العامة الغير عادية للشركة تنقيح الفصل السادس من القانون الأساسي للشركة على النحو التالي :
الفصل السادس:
حدد رأس مال الشركة بمبلغ 15.600.000 دينار مسددة ومحرة بالكامل مقسمة إلى 15.600.000 سهما قيمة السهم الاسمية واحد دينار.

تمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الرابعة

تفوض الجلسة العامة غير العادية لحامل نسخة من هذا المحضر للقيام بالتسجيل و الإجراءات القانونية اللازمة.

تمت المصادقة على هذه اللائحة

وحيث إستنفذت الجلسة العامة غير العادية جدول أعمالها، رفعت الجلسة على الساعة الواحدة ظهراً.

بلاغ الشركات

الشركة العقارية التونسية السعودية
المقر الاجتماعي: المركز العمراني الشمالي - مركز المدينة الدولي-تونس

مشروع قرارات التي عرضت للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي عقدت يوم 15 جوان 2012.

اللائحة الأولى

بعد إطلاعها على التقرير السنوي والتقرير العام والتقرير الخاص لمراقب الحسابات والقوائم المالية المتعلقة بالسنة المالية 2011, تصادق الجلسة العامة على تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية 2011 وكل ما جاء فيهم كما تصادق على القوائم المالية كما وقع تقديمها.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثانية

بعد إطلاعها على التقرير السنوي لمراقب الحسابات عن الحسابات المجمعة المتعلقة بالسنة المالية 2011, تصادق الجلسة العامة على الحسابات المجمعة كما وقع تقديمها.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثالثة

تبرئ الجلسة العامة للمساهمين ذمة أعضاء مجلس الإدارة براءة تامة ونهائية وبدون تحفظ بالنسبة لتصرفات وحسابات الشركة عن السنة المالية 2011 وتشكرهم على حسن التصرف و الجهودات المبذولة من أجل إنجاح الشركة.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الرابعة (تخصيص النتيجة)

تقرر الجلسة العامة للمساهمين تخصيص النتائج على النحو التالي:

* أرباح السنة المالية 2011 م	1.803.992 د
- الاحتياطي القانوني 5 %	51.997 د
- احتياطي إعادة استثمار معفاة	875.110 د
- المجموع	876.885 د

و تقرر الجلسة دمج هذه النتيجة ضمن الاحتياطات .

و تقرر الجلسة العامة توزيع مبلغ إجمالي على المساهمين قدره 1.300.000 د يخصم من الاحتياطيات على أن يتم توزيع الأرباح على المساهمين بداية من تاريخ 2012 .

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الخامسة:

بعد إطلاعها على التقرير الخاص لمراقب الحسابات وطبقاً للمادة 200 من مجلة الشركات التجارية تصادق الجمعية العامة على جميع الاتفاقيات الواردة بهذا التقرير.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة السادسة:

تقرر الجمعية العامة تعيين أعضاء مجلس إدارة الشركة متكون من :

/1

/2

/3

/4

/5

/6

/7

و تكون مدة المجلس المنتخب ثلاثة سنوات بانعقاد الجلسة العامة التي تناقش حسابات السنة المالية 2014.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة السابعة :

تقرر الجلسة العامة العادية تعيين.....مراقبا لحسابات الشركة و الحسابات المجمعة لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة التي تناقش حسابات السنة المالية 2014 .

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

- Suite -

اللائحة الثامنة:

تقرر الجمعية العامة المصادقة على الاتفاقيات المنصوص عليها بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية. تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة التاسعة:

تقرر الجمعية العامة إسناد منحة حضور عن سنة 2011 لأعضاء مجلس الإدارة قدرها دينار. تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة العاشرة:

تعديل اللائحة الخامسة من محضر الجلسة العامة السنوية المنعقدة يوم 24 جوان 2011 كما يلي :

3.290.319 د	* أرباح السنة المالية 2010
164.516 د	- الاحتياطي القانوني 5 %
1.442.909 د	- احتياطي إعادة استثمار معفاة

1.682.894 د**- المجموع**

267.106 د

يضاف إليه من قسط الاحتياطي الاستثنائي

1.950.000 د**- الربح القابل للتوزيع**

1.950.000 د

و تقرر الجلسة العامة توزيع مبلغ إجمالي على المساهمين قدره

تمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

*Le CMF a rappelé à la société que ce résultat bénéficiaire est majoré de 1 464 488 dinars correspondant aux résultats des ventes réalisées au cours de l'exercice 2012 et à des revenus comptabilisés sur la base de promesses de vente, sachant que cette constatation des revenus a fait l'objet de réserves relatées dans le rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2011.

Il lui a signalé que la constatation des revenus susvisée est contraire aux dispositions des paragraphes 40 et 42 du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, qui traitent des conventions de la périodicité et de la réalisation du revenu.

De ce fait, le CMF a invité la société à régulariser cette situation, en apportant les modifications nécessaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2011 et au projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'AGO du 15/06/2012, notamment celui de la quatrième résolution relative à l'affectation du résultat, en adoptant le résultat comptable après correction et une réserve légale assise sur le résultat comptable corrigé.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE ELECTROSTAR
Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa Ben Arous

Projet de résolutions de la Société ELECTROSTAR qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2012.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2011 et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, approuve les conventions réglementées, et ce conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales, tels qu'elles figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptéedes actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2011 fait ressortir un résultat déficitaire s'élevant à 2 980 747,115 Dinars ; elle propose de l'affecter le résultat en résultats reportés.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptéedes actionnaires
présents ou représentés**

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, décide le renouvellement des mandats des administrateurs suivants dont le mandat arrive à expiration, à savoir :

-M. Fathi HACHICHA

-LA Société LES INDUSTRIES NOUVELLES DU PLASTIQUE « INOPLAST » représentée par M. Sami HACHICHA

-La Société Les industries Alimentaires « RANDA » représentée par M. Mohamed Ali Jarraya.

-La Société MEUNIERE TUNISIENNE « SMT » représentée par M. Tijani GUERMAZI

-La Société WIDED SERVICES représentée par M. Fathi HACHICHA

-La Société COMMERCE INTERNATIONALE MEDITERRANEENNE « CIM » représentée par M. Fathi HACHICHA

et ce pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, décide le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes à savoir Mme. Besma BEDOUI et M. Yousri BEN HASSINE, et ce pour une période de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne tous pouvoirs au Président Directeur Général ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

بلاغ الشركات

مشروع القرارات

الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف

المقر الاجتماعي : طريق قابس كم 1.5 صفاقس

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 24 جوان 2012.

القرار الأول :

تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة لسنة 2011 من جميع النواحي وبدون أي إحتراز.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ

القرار الثاني : المصادقة على القوائم المالية

بعد المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وبعد تلاوة التقرير العام والتقرير الخاص لمراقب الحسابات ، تصادق الجلسة العامة - وبدون إحتراز (أو بإحتراز) على قائمة الكفالات والضمانات والتأمينات المقدمة من الشركة وعلى القوائم المالية المتكونة من الموازنة ومن قائمة النتائج ومن جدول التدفقات النقدية ومن الإيضاحات حول القوائم المالية المتعلقة بالسنة المحاسبية 2011. كما تصادق الجلسة العامة على الإختيارات والطرق المحاسبية المعتمدة لإعداد هذه القوائم المالية.

وتصادق الجلسة العامة كذلك على ما جاءت به القوائم المالية من عمليات أفرزت إلى حد تاريخ قفل حسابات 2011 ربحاً صافياً قيمته 830.139,485 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ

القرار الثالث : تخصيص النتائج كما يلي :

بعد أن لاحظت الجلسة العامة أن حسابات السنة المالية 2011 أفرزت ربحاً صافياً بما قيمته 830.139,485 ديناراً ، تقرر الجلسة العامة المصادقة على تخصيص النتائج كما يلي :

* الربح الصافي سنة 2011	830.139,485 دينار
الجملة	830.139,485 دينار
* إقتطاع بعنوان الذخر القانوني	41.506,974 دينار
* الربح القابل للتوزيع	788.632,511 دينار
* تسبقة على مرائب الأسهم (5 % من رأس المال)	382.882,500 دينار
الباقى	405.750,011 دينار
* الباقي المعد للتوزيع ثاني مرة	382.882,500 دينار
* ذخيرة إستثنائية	22.000,000 دينار
* الربح المرجأ إدخاله	867,511 دينار

ويكون قدر التوزيع للسهم الواحد 500 مليم صافي أي بنسبة 10 % من القيمة الإسمية للسهم.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ

القرار الرابع : المصادقة على العمليات والإتفاقيات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

بعد تلاوة التقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلق بالعمليات والإتفاقيات المنظمة المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية، تصادق الجلسة على كل الإتفاقيات المنصوص عليها بهذا التقرير وعلى طرق تدوينها بالحسابات السنوية.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ

- Suite -

القرار الخامس : إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة :

نتيجة للقرار الأول والثاني ، تعطي الجلسة البراءة التامة النهائية بدون قيد ولا شرط لأعضاء مجلس الإدارة لتصرفهم خلال السنة التي قفلت حساباتها في 31 ديسمبر 2011.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار السادس: المصادقة على تقرير تصرف المجمع لسنة 2011:

تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير تصرف المجمع لسنة 2011 من جميع النواحي وبدون أي احتراز.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار السابع: المصادقة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2011:

بعد المصادقة على تقرير تصرف المجمع وبعد تلاوة التقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالقوائم المالية للمجمع لنفس السنة، تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2011 وبدون احتراز.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثامن : الإعلان بتولي مناصب إدارة شركات أخرى للمدير العام وأعضاء مجلس الإدارة:

عملا بأحكام الفصل 192 جديد والفصل 209 من مجلة الشركات التجارية، يعلم الممثل القانوني للشركة السادة المساهمين بأن السادة أعضاء المجلس والسيد رئيس المجلس والمدير العام قد قاموا بإعلامه بأنهم يشغلون وظائف إدارة بشركات أخرى.

وأقرت الجلسة لأعضاء المجلس بهذا الإعلام

القرار التاسع : ضبط منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة

قررت الجلسة العامة منح مكافأة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ 21.000 دينار صافية من الضرائب وبعد طرح الخصم من المورد، وذلك لتصرفهم طيلة السنة المالية 2011.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار العاشر : ضبط منحة لجنتي التدقيق والإستثمار

قررت الجلسة العامة تخصيص منحة لأعضاء لجنتي التدقيق والإستثمار قدرها 9.600 دينار صافية من الضرائب وبعد طرح الخصم من المورد، وذلك لتصرفهم طيلة السنة المالية 2011.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الحادي عشر : التفويض للقيام بالإجراءات

أعطيت جميع التفويضات والنفوذ لحامل نسخة أو نظير من هذا المحضر للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار التي يستوجبها القانون أينما لزم الأمر.

PROJET DE RESOLUTIONS**Arab Tunisian Bank**

Siège social : 09, rue Hédi Nouira -1001 Tunis

PROJET DE RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 29 JUIN 2012

Première résolution

Après lecture du Rapport d'activité de la banque au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve le Rapport d'activité tel que présenté par le conseil d'administration.

Deuxième résolution

Après lecture du Rapport Général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2011.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation des bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :

PROJET DE REPARTITION DES BENEFICES - EXERCICE 2011	
Bénéfice de l'exercice	33 176 694,550
Réserves pour réinvestissements exonérés	28 870 000,000
Sous Total 1	4 306 694,550
Report à nouveau	17 763,879
Réserves disponibles	15 690 000,000
Sommes à affecter	20 014 458,429
Dividendes à distribuer	20 000 000,000
Report à nouveau	14 458,429

La date de mise en paiement des dividendes a été fixée à compter du **6 Juillet 2012**.

- Suite -

Quatrième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cinquième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer au titre de Jetons de présence, pour chaque administrateur et conseiller tel que décidé par l'assemblée générale du 24 mai 2006, un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2011.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Septième résolution

Conformément aux articles 19 et 20 des statuts de la banque, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire :

- D'élire et/ou de renouveler les mandats des **administrateurs** suivants :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)
- 8)
- 9)
- 10)
- 11)
- 12)

- Et de renouveler le mandat de Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS **en tant que Conseiller**.

Les administrateurs et le conseiller ainsi nommés sont élus pour une durée de **3 ans** ; leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les **comptes de l'exercice 2014**.

Huitième résolution

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire la désignation du Cabinet **GAC « GENERALE AUDIT CONSEIL »**, pour un deuxième mandat, sur la période 2012-2013-2014 et le Cabinet **« KPMG/CMC »** en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la même période.

Neuvième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux **états financiers consolidés** du groupe ATB, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire l'approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2011 tels qu'ils ont été présentés.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

PROJET DE RESOLUTIONS**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

**PROJET DE RESOLUTIONS
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2012****Première Résolution :**

L'A.G.O. après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration approuve ledit rapport ainsi que les bilans et Comptes de Résultats arrêtés au 31.12.2011 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution :

L'A.G.O. prend acte des rapports (individuels et consolidés) établis par les Commissaires aux Comptes, ainsi que les conventions règlementées en exécution de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, et approuve les états financiers tels qu'ils lui sont présentés.

Troisième Résolution :

L'A.G.O. approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits qui s'élève, après utilisation des réserves facultatives à hauteur de 2.886.000,000 dinars et reprise du report à nouveau 2010, à 23.627.203,212 dinars, selon la proposition qui lui a été soumise à savoir :

- De fixer le dividende par action de l'exercice 2011 à 0,825 DTU
- Le paiement de ce dividende totalisant la somme de..... 12.500.239,950 DTU
- D'affecter à la réserve légale la somme de..... 1.037.060,161 DTU
- D'affecter à la réserve à régime spécial la somme de... 10.088.758,852 DTU
- De reporter à nouveau la somme de 1.144.249 DTU

Quatrième Résolution :

L'A.G.O. autorise les transferts à la réserve extraordinaire du montant de TND 553.098,267 à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.

Cinquième Résolution

L'A.G.O. donne quitus de leur gestion aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2011 et approuve l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 343.114,450 DTU au titre des jetons de présence soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

- Suite -

Sixième Résolution :

L'A.G.O. entérine la nomination pour une durée de trois ans du cabinet FINOR et du cabinet DELOITTE en tant que Commissaires aux Comptes en remplacement de ECC MAZARS et MTBF PRICE WATERHOUSE COOPERS, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Septième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de Monsieur Mohamed RIAHI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Huitième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de Monsieur Jacques DESPONTS, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Neuvième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de Meninx Holding représentée par Monsieur Béchir TAMARZISTE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Dixième Résolution :

L'A.G.O. nomme Monsieur Mohsen SELLAMI conformément aux statuts, en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Onzième résolution :

L'A.G.O. nomme Monsieur Philippe TARTELIN conformément aux statuts, en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Douzième Résolution :

L'A.G.O. ratifie la cooptation de Monsieur Gianluca LAURIA en tant que représentant permanent de BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil d'Administration de l'UBCI en remplacement de Monsieur Alessandro D'AGATA et ce jusqu'au terme de son mandat, soit l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Treizième Résolution :

L'A.G.O. ratifie la cooptation de Monsieur Abderrazak ZOUARI en tant qu'Administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'UBCI et ce jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Quatorzième Résolution :

L'A.G.O. autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires sur la période de cinq ans à venir dans la limite de 100 millions de dinars, et donne mandat au conseil d'administration pour en définir le calendrier et les modalités.

Quinzième Résolution :

L'A.G.O. confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Informations post AGO**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 juin 2012, la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**اللائحة الأولى:**

إنّ الجمعية العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقاريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2011، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2011. صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثانية:

إنّ الجمعية العامة العادية تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تامًا بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2011. صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثالثة:

تقرّر الجمعية العامة العادية تخصيص المرباح الصافية للسنة المالية 2011 والنتائج المؤجلة كالاتي:

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2011	3.432.751,488	دينار
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	6.976.146,466	دينار
المجموع القابل للتوزيع	10.408.897,954	دينار
حساب خاص بالإستثمار	760.965,949	دينار
توزيع حصص الأسهم	1.472.328,000	دينار
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	300.000,000	دينار
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	7.875.604,005	دينار

وتحدّد بذلك مبلغ 450 مليم كحصّة مرابيح يتمّ توزيعها بداية من 25 جوان 2012 صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الرابعة:

تحدّد الجمعية العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2011 بمبلغ ألفي دينار خام (2.000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجمعية العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2011 بمبلغ ألفي دينار خام (2.000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.
صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السادسة:

طبقا لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخّص الجمعية العامة العادية لمجلس الإدارة ولمدّة سنة واحدة في إصدار، باسم الشركة ، قرض رقاعي إجمالي أو على عدّة أقساط وذلك في حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كميّة إصداره وخصائصه.
صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السابعة:

تصادق الجمعية العامة العادية على تعيين السيّد فرج المناعي كمتصرّف ممثل للشركة الوطنية لتوزيع البترول عوضا عن السيّد علي الفريخة للمدة المتبقية والتي تنتهي بإعقاد الجمعية العامة العادية التي تتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2012.
صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثامنة:

تصادق الجمعية العامة العادية على تجديد عضويّة السيّد علي بن نصر كمتصرّف ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير بمجلس إدارة الشركة لمدة ثلاثة سنوات والتي تنتهي بإعقاد الجمعية العامة العادية التي تتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2014.
صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة التاسعة:

تصادق الجمعية العامة العادية على منح مقعد بمجلس إدارة الشركة لممثل صغار المساهمين بصفة متصرّف بمجلس الإدارة.
تمنح الجمعية العامة العادية كلّ الصلاحيّات لمجلس إدارة الشركة للقيام بالإجراءات الضروريّة المناسبة لتعيين ممثل لصغار المساهمين.
صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة العاشرة:

تمنح الجمعية العامة العادية كلّ الصلاحيّات للممثل القانوني للشركة للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.
صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

- Suite -

BILAN
Après affectation du résultat
Exprimé en dinars

Au 31 Décembre 2011

DESIGNATIONS	2011	2010
Actifs		
<u>Actifs non courants</u>		
Actifs immobilisés		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	207 917	207 917
Moins : Amortissements + provisions	-207 917	-207 917
	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 734 604	42 851 296
Moins : Amortissements + provisions	-26 581 021	-24 643 965
	17 153 583	18 207 331
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	346 709	335 371
Moins : Provisions	-20 709	-20 709
	326 000	314 662
Total des actifs immobilisés	17 479 583	18 521 993
Autres actifs non courants		
Total des actifs non courants	17 479 583	18 521 993
<u>Actifs courants</u>		
Stocks	611 468	603 695
Moins : Provisions		
	611 468	603 695
Clients et comptes rattachés	10 128 693	9 940 002
Moins : Provisions		
	10 128 693	9 940 002
Autres actifs courants	609 697	493 272
Moins : Provisions	-152 873	-40 451
	456 824	452 821
Placements et autres actifs financiers	8 812 986	5 106 277
Liquidité et équivalents de liquidités	683 015	683 060
Total des actifs courants	20 692 986	16 785 855
Total des actifs	38 172 569	35 307 848

- Suite -

Au 31 Décembre 2011

DESIGNATIONS	2011	2010
Passifs		
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital Social	16 359 200	16 359 200
Réserves	2 510 543	2 393 241
Autres capitaux propres	139 510	139 510
Résultat reportés	7 875 603	6 976 146
Compte spécial d'investissement	760 966	
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	27 645 822	25 868 097
Resultat de l'exercice		
Total des capitaux propres après affectation	27 645 822	25 868 097
Passifs		
Passifs non courants		
Provisions	58 590	58 590
Total des passifs non courants	58 590	58 590
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	830 097	652 950
Autres passifs courants	9 630 425	8 722 446
Concours bancaire et autres passifs ,F	7 635	5 765
Total des Passifs Courants	10 468 157	9 381 161
Total des passifs	10 526 747	9 439 751
Total des capitaux propres et des passifs	38 172 569	35 307 848

III - L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

**ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011**

	Capital Social	Réserves Légales	Réserves pour Fonds social	Réserves Extraordinaires	Autres Capitaux	Résultats Reportés	Compte special d'inv	Resultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011	16 359 200	1 635 920	414 418	160 205	139 510	6 976 146		3 432 751	29 118 150
affectation approuvée par l'A.G.O du 07/06/2012			300 000			2 371 785	760 966	-3 432 751	0
Dividendes 2011						-1 472 328			-1 472 328
Solde au 31/12/2011 après affectation	16 359 200	1 635 920	714 418	160 205	139 510	7 875 603	760 966	0	27 645 822

Informations post AGE**شركة النقل بواسطة الأنابيب**

المقر الاجتماعي: شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي- 1003- تونس الخضراء

إثر انعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 7 جوان 2012 تنشر شركة النقل بواسطة الأنابيب مايلي:
اللائحة الأولى :

إن الجمعية العامة الخارقة للعادة لشركة النقل بواسطة الأنابيب بعد الإستماع إلى تقرير مجلس الإدارة ، و بعد النقاش ، تقرر الترفيع في رأس مال الشركة من 16.359.200 دينار إلى 17.177.160 دينار وذلك بإدماج:

- مبلغ 760.965,949 دينار يؤخذ من عنوان " حساب خاص بالإستثمار" بعد توزيع أرباح سنة 2011،
- مبلغ 56.994,051 دينار يؤخذ من عنوان "النتائج المؤجلة".

و يتمثل هذا الترفيع في رأس المال في إصدار 163.592 سهما جديدا يقع إسنادها للمساهمين القدامى وحاملي حقوق الإسناد على أساس سهم (1) جديد لكل عشرون (20) سهما قديما.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثانية :

تتمتع الأسهم الجديدة المصدرة بحق الانتفاع انطلاقا من غرة جانفي 2012 يقع اقتطاع قسيمة الإسناد انطلاقا من 02 جويلية 2012

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثالثة :

ينقح الفصل السادس من العقد التأسيسي كالاتي حدد رأس المال الإجتماعي للشركة بـ 17.177.160 دينارا مقسمة إلى 3.435.432 سهما بقيمة اسمية قدرها خمسة (5) دنانير للسهم الواحد، محررة كلياً.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الرابعة :

تفوض الجمعية العامة الخارقة للعادة لمجلس الإدارة الممثل في شخص رئيسه كل الصلاحيات للقيام بالإجراءات العملية والقانونية المتعلقة بالترفيع في رأس المال والتأكد من إتمام عملية الترفيع وتنقيح العقد التأسيسي على أساس ذلك.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الخامسة :

تمنح الجمعية العامة الخارقة للعادة كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكل ما ينص عليه القانون

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

AVIS DES SOCIETES

Société Industrielle d'Appareillage Et De Matériels Electriques – SIAME-

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Jeudi 21 Juin 2012 à 15 heures au siège de la société sis à Zone industrielle 8030 Grombalia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011 ;*
- 2- Examen des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011;*
- 3- Lecture et approbation des états financiers de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011;*
- 4- Examen et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;*
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2011;*
- 6- Examen et approbation des états financiers consolidés de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011;*
- 7- Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2011;*
- 8- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2011;*
- 9- Informations sur les éventuels franchissements de seuils et le déroulement de l'opération de rachat d'actions.*
- 10- Renouvellement de mandats d'administrateurs.*

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE CONFISERIE DES AGHLABITES « SO.BO.CO »

Siège social : Z.I. ARIANA -TUNIS-

La Société SOBOCO, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le Jeudi 28 Juin 2012**, à partir de **10 H** à l'usine de la société route de Tunis Kairouan à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2011.
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011.
- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2011 et affectation des résultats.
- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2011.
- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.
- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.
- Nomination ou Renouvellement Mandat du Commissaire aux Comptes.
- Questions diverses.

Assemblée Générale Extraordinaire a l'issue de l'AGO

- Augmentation du capital social.
- Modification des statuts.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SERVICOM

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

Messieurs les actionnaires de la Société SERVICOM sont convoqués le Mardi 26/06/2012 à 16 heures à l'hôtel Concorde les berges du lac Tunis à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion individuel et consolidé.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2011
5. Quitus aux administrateurs
6. Affectation du résultat de l'exercice
7. Fixation des jetons de présence
8. Approbation des conventions prévues par l'article 200,205 et 475 du CSC
9. Proposition d'un projet d'emprunt obligataire d'un montant maximum de Dix Million de Dinars.

2012 - AS - 833

بلاغ الشركات

إستدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف
المقر الاجتماعي: طريق قابس كم 1.5 صفاقس

- يتشرف مجلس إدارة الشركة باستدعائكم لحضور الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2011 التي ستعقد يوم الأحد 24 جوان 2012 على الساعة التاسعة صباحا بنزل سيفاكس طريق سكرة
- قراءة تقرير التصرف المتعلق بالسنة المالية 2011 والمصادقة عليه.
 - قراءة التقرير العام والتقرير الخاص لمراقب الحسابات لسنة 2011 .
 - المصادقة على الإتفاقيات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 وعلى العمليات الأخرى مع الأطراف المرتبطة.
 - المصادقة على القوائم المالية لسنة 2011 والنتائج.
 - المصادقة على تبويب النتائج لسنة 2011 .
 - المصادقة على القوائم المالية المجمعة لسنة 2011 .
 - قراءة تقرير التصرف المتعلق بالمجمع لسنة 2011 والمصادقة عليه .
 - اقرءة تقرير مراقب الحسابات حول القوائم المالية للمجمع لسنة 2011.
 - المصادقة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2011.
 - إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة والمدير العام .
 - ضبط منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة ومنح لجنتي التدقيق والإستثمار لسنة 2011.
 - الاعلان بتولي مناصب إدارة بشركات اخرى يشغلها المدير العام أو أعضاء مجلس الادارة.
 - منح نفوذ للقيام بالإجراءات.

2012 - AS - 844

AVIS DES SOCIETESASSEMBLEES GENERALES**SOCIETE ELECTROSTAR**

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa Ben Arous

La Société ELECTROSTAR informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 29 Juin 2012 à 10 Heures, à l'adresse suivante : "DIGITAL CENTER LG", Rue Lemane Immeuble Fékih, Route de la Marsa, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2011.
- 2- Lecture des Rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2011.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et des états financiers individuels de la société pour l'exercice 2011.
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2011.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- 6- Approbation des états financiers consolidés de la société pour l'exercice 2011.
- 7- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- 8- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

Tous les documents afférents à cette assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège administratif de la Société, sis à : l'Avenue de l'environnement, Immeuble Kallel, Les Berges du Lac, 3^{ème} étage.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda – Mutuelleville -1082-

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 21 Juin 2012 à 10 heures et l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le même jour à 11 heures à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale - 1053 - LES BERGES DU LAC - TUNIS, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011 et présentation des comptes du dit exercice.
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2011.
- Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011.
- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2011.
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2011.
- Renouvellement du mandat de cinq Administrateurs.
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes.
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2011.
- Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers consolidés au 31 Décembre 2011.
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 Août 1999.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire relatif à l'augmentation du capital par attribution gratuite d'actions.
- Modification corrélative de l'article 6 des statuts.
- Mise à jour des articles 25 et 28 (paragraphe 5) des statuts.

AVIS DES SOCIETES

شركة التنمية الاقتصادية بالقصرين

المقر الاجتماعي : شارع الحبيب بورقيبة قبالة البنك المركزي التونسي الطابق الثاني -1200 القصرين-

تمت دعوة الجلستين العامة العادية والخارطة للعادة للإنعقاد وذلك يوم الأربعاء 27 جوان 2012 على التوالي على الساء
ماشرة والنصف والحادية عشر والنصف صباحا بمقر الشركة وذلك للتداول في المسائل التالية:

● جدول أعمال الجلسة العامة العادية

1. تلاوة و مصادقة على تقرير مجلس الإدارة عن نشاط السنة المالية 2011.
2. تلاوة تقارير مراقب الحسابات العام و الخاص عن السنة المالية 2011.
3. المصادقة على القوائم المالية لسنة 2011.
4. تخصيص النتائج للسنة المالية 2011.
5. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن التصرف خلال السنة المالية 2011.
6. تعيين مراقب حسابات للشركة للسنوات 2012، 2013 و 2014
7. مواضيع مختلفة.

● جدول أعمال الجلسة العامة الخارطة للعادة

تحيين القانون الأساسي للشركة طبقا لمقتضيات النصوص القانونية الجديدة

AVIS

COURBE DES TAUX DU 15 JUNI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,792%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,831%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,858%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,894%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,930%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,956%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,001%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,037%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,063%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,108%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,133%	1 005,970
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,144%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,189%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,224%		
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,217%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,400%	1 021,111
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,694%	1 047,889
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,831%	1 065,597
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,173%	1 043,666
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		983,025
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,720
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 036,283
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		967,072
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,139%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	964,665
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 046,093
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,264%		950,725

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,297	141,308		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,395	12,396		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,272	1,273		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,403	34,406		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,934	46,938		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,692	175,251		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,873	593,381		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	141,929	142,895		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,675	130,100		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,434	119,706		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,102	117,402		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	97,712	98,229		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	148,824	149,206		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	109,436	109,900		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,612	106,677		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 336,811	1 338,949		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 350,076	2 346,649		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,255	110,585		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,708	112,783		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,433	125,560		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 214,710	1 211,962		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,662	140,759		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,283	16,309		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 041,634	6 049,943		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 866,069	6 855,933		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,407	2,388		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,979	1,969		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,283	1,270		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,226	105,235
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,316	102,325
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,120	103,129
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,341	100,351
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,054	101,063
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,833	104,840
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,585	101,596
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,612	101,622
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,967	101,977
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,605	103,613
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,731	99,740
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,849	101,860
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	101,982	101,990
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,600	104,609
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,556	103,565
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	100,909	100,916
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,622	100,630
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,363	102,372
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,252	100,262
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,490	101,500

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,374	102,383
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,266	100,276
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,023	102,032
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,771	102,779
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,115	100,123
54	FCP SALAMMEIT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,256	10,257
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,311	101,321
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,554	101,563
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,132	99,196
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	74,977	75,207
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,156	159,137
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 579,682	1 590,088
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,332	114,709
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,953	115,281
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	97,210	97,607
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,721	16,733
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	278,455	279,153
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,015	44,228
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 611,948	2 625,655
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	83,209	83,567
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,645	59,819
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,501	102,584
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,486	114,591
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	109,596	109,911
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,621	11,631
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,821	12,844
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,825	16,875
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,185	17,413
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,977	13,031
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,894	10,910
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,612	10,625
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,559	10,567
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	128,794	129,157
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,527	128,607
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,269	11,292
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	123,792	124,372
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,273	21,330
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	97,741	98,065
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	98,820	99,191
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,088	97,244
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,033	99,914
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,563	119,030
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	146,468	147,223
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,331	11,410
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	123,700	124,610
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	116,995	117,564
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,406	106,329
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,916	105,727
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	186,423	188,024
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	164,177	165,344
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	141,456	142,219
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 180,721	10 275,258
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	218,227	219,691
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,882	144,860
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 624,235	1 630,142
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,661	115,107
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	101,261	99,852
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	120,823	120,165
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 091,013	10 112,802

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS****Arab Tunisian Bank**

Siège social : 09, rue Hédi Nouria -1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M.Noureddine HAJJI (AMC) et M.Chiheb GHANMI (GAC).



Bilan
Exercice clos le 31 décembre 2011
 (Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	45 416	108 114
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	518 237	560 868
Créances sur la clientèle	3	2 327 650	2 252 413
Portefeuille-titres commercial	4	1 057 104	801 636
Portefeuille d'investissement	5	263 703	197 748
Valeurs immobilisées	6	62 531	60 188
Autres actifs	7	37 976	35 111
TOTAL ACTIF		4 312 617	4 016 078
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	466 681	524 377
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 229 809	2 893 491
Emprunts et ressources spéciales	10	157 449	158 232
Autres passifs	11	28 705	25 583
TOTAL PASSIF		3 882 644	3 601 683
CAPITAUX PROPRES			
	12		
Capital		100 000	100 000
Réserves		296 778	260 873
Résultats reportés		18	13
Résultat de l'exercice		33 177	53 509
TOTAL CAPITAUX PROPRES		429 973	414 395
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 312 617	4 016 078



Etat des engagements hors bilan

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	31.12.2011	31.12.2010
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>		
Cautions, avals et autres garanties données	203 276	230 637
Crédits documentaires	438 127	230 010
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	641 403	460 647
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Engagements de financement donnés	344 959	351 029
Engagements sur titres	2 793	4 368
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	347 752	355 397
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Garanties reçues	756 921	632 486



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

Etat de résultat

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés	15	145 289	134 163
Commissions (en produits)	16	32 630	32 780
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	62 908	68 564
Revenus du portefeuille d'investissement	18	11 489	8 739
Total produits d'exploitation bancaire		252 316	244 246
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	100 431	94 034
Commissions encourues		6 103	6 214
Total charges d'exploitation bancaire		106 534	100 248
PRODUIT NET BANCAIRE		145 782	143 998
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(32 992)	(18 186)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(1 732)	(698)
Autres produits d'exploitation		92	106
Frais de Personnel		(43 290)	(36 506)
Charges générales d'exploitation		(23 700)	(24 042)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(10 092)	(10 076)
RESULTAT D'EXPLOITATION		34 068	54 596
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		309	875
Impôt sur les bénéfices		(1 200)	(1 962)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		33 177	53 509
RESULTAT NET DE LA PERIODE		33 177	53 509
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		33 177	53 509



Etat des flux de trésorerie
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2011
 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		341 850	370 270
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(202 251)	(212 119)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(22 769)	30 399
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(106 561)	(622 072)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		336 421	(134 827)
Titres de placement		(254 323)	32 228
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(41 596)	(33 487)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(35 530)	(27 733)
Impôt sur les sociétés		(2 814)	(392)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		12 427	(597 733)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		9 491	5 964
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(66 583)	(47 371)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(8 168)	(10 546)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(65 260)	(51 953)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		-	67 500
Emission d'emprunts		(2 251)	(2 251)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		1 905	6 314
Dividendes versés		(17 600)	(16 000)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(17 946)	55 563
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		122	(52)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(70 657)	(594 071)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		82 195	676 266
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	11 538	82 195



NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2011, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2011, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de



Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ **Provisions collectives :**

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 281 KDT. Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2011.



Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2011 sur la même proportion en 2010. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- Non prise en compte des impayés d'un Groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.
 - Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

Réservation des intérêts :

Les produits consolidés en application des dispositions de la circulaire aux banques n° 2011-04 ont été réservés par la banque à hauteur de 1 872 KDT.

Classification des engagements :

En application des dispositions de la circulaire n° 2011-04, les consolidations effectuées par la banque dans le cadre de la dite circulaire n'ont pas donné lieu à la classification des relations concernées en 2,3 et 4 au sens de la circulaire n°91-24 ni à la révision de la classification attribuée à la relation au 31 décembre 2010. Ces consolidations ont concernés 59 relations ayant un engagement total au 31.12.2011 de 119 100 KDT.

➤ Provisions sur éléments d'actifs :

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;



- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêt.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.



Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%



3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 45 416 KDT au 31 décembre 2011 contre 108 114 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 62 698 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Caisse	22 953	23 119
Compte courant BCT	22 414	84 947
I B S Transport de fonds	32	32
Compte courant postal	14	13
Traveller's Chèques	3	3
Total	45 416	108 114

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 518 237 KDT au 31 décembre 2011 contre 560 868 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 42 631 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
DAV auprès des banques	35 119	20 660
Prêts BCT	79 649	81 884
Prêts interbancaires	96 000	5 000
Prêts en devises	260 220	386 578
Prêts accordés aux établissements financiers	29 817	23 160
C.C.ste de leasing	6 110	8 750
Créances rattachées	569	551
Valeurs non imputées	10 753	34 285
Total	518 237	560 868

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	35 119	-	-	-	35 119
Prêts BCT	59 160	20 489	-	-	79 649
Prêts interbancaires	85 000	6 000	5 000	-	96 000
Prêts en devises	243 877	16 343	-	-	260 220
Prêts accordés aux établissements financiers	5 583	24 234	-	-	29 817
C.C.ste de leasing	6 110	-	-	-	6 110
Créances rattachées	569	-	-	-	569
Valeurs non imputées	10 753	-	-	-	10 753
Total	446 171	67 066	5 000	-	518 237

**Note 3 : Créances sur la clientèle.**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde net de 2 327 650 KDT contre 2 252 413 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 75 237 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Comptes ordinaires débiteurs	262 017	262 366
Portefeuille Escompte	222 100	209 289
Crédits à la clientèle non échus	1 735 991	1 775 135
Créances douteuses et litigieuses	142 270	131 914
Produits à recevoir	22 330	19 488
Produits perçus d'avance	(2 266)	(3 266)
Créances impayées	144 667	11 317
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 527 109	2 406 243
Avances sur placements à terme	4 084	9 281
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 781	1 845
Autres valeurs à imputer	352	53
Autres créances	981	334
Total Autres créances	7 198	11 513
Total brut des créances sur la clientèle	2 534 307	2 417 756
A déduire couverture :		
Agios réservés	(39 030)	(26 413)
Provisions	(167 627)	(138 930)
Total Provisions et agios	(206 657)	(165 343)
Total net des créances sur la clientèle	2 327 650	2 252 413

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	224 387	37 630	262 017
Portefeuille Escompte	220 114	1 986	222 100
Créances sur la clientèle non échues	1 678 815	57 176	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	-	142 270	142 270
Produits à recevoir	21 743	587	22 330
Produits perçus d'avance	(2 250)	(16)	(2 266)
Créances impayées	88 871	55 796	144 667
Total engagement bilan	2 231 680	295 429	2 527 109
Engagements hors bilan	811 815	20 912	832 727
Total engagement brut	3 043 495	316 341	3 359 836
Agios réservés	(3 952)	(35 078)	(39 030)
Provisions	(12 350) ^(*)	(155 277)	(167 627)
Total agios réservés et provisions	(16 302)	(190 355)	(206 657)
Total engagement net	3 027 193	125 986	3 153 179

(*) dont provisions à caractère général de 11 281.



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

Ventilation selon la durée résiduelle

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	262 017	-	-	-	262 017
Portefeuille Escompte	222 100	-	-	-	222 100
Crédits à la clientèle non échus	319 321	272 684	867 205	276 781	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	142 270	-	-	-	142 270
Produits à recevoir	4 107	3 508	11 155	3 560	22 330
Produits perçus d'avance	(2 266)	-	-	-	(2 266)
Créances impayées	144 667	-	-	-	144 667
Total brut des crédits accordés à la clientèle	1 092 216	276 192	878 360	280 341	2 527 109
Avances sur placements à terme	2 437	1 408	239	-	4 084
Créances rattachées sur avances placements à terme	324	601	856	-	1 781
Autres valeurs à imputer	352	-	-	-	352
Autres créances	981	-	-	-	981
Total Autres créances	4 094	2 009	1 095	-	7 198
Total brut des créances sur la clientèle	1 096 310	278 200	879 455	280 341	2 534 307

Note 4 : Portefeuille-titres commercial.

Le solde net des titres de placements s'élève à fin 2011 à 1 057 104 KDT contre 801 636 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 255 468 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Bons de Trésor	1 039 220	784 896
Décotes	(18 018)	(10 894)
Primes	609	198
Créances et dettes rattachées	35 293	27 436
Total	1 057 104	801 636

Note 5 : Portefeuille d'investissement.*5.1 Composition du portefeuille d'investissement*

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 263 703 KDT contre 197 748 KDT à fin 2010, soit une augmentation nette de 65 955 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Titres d'investissement	74 367	47 390
SICAR Fonds gérés	152 689	115 539
Parts dans les entreprises liées	19 747	19 747
Titres de participations	16 624	14 260
Participation en rétrocession	2 080	2 080
Créances rattachées	10 924	9 373
Total brut du portefeuille d'investissement	276 431	208 389
Provisions	(9 298)	(7 565)
Plus-value réservées	(3 430)	(3 076)
Total provisions et plus-value réservées	(12 728)	(10 641)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	263 703	197 748

5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur Brute 31.12.10	Créances rattachées 31.12.10	Total 31.12.10	Acquisition	Cession	Valeur Brute 31.12.11	Créances rattachées 31.12.11	Total 31.12.11	Provision & Agios 2010	Dotation	Reprise	Provision & Agios 2011	VCN 31.12.11
Titres d'investissement	47 390	757	48 147	34 420	7 443	74 367	1 419	75 786	-	-	-	-	75 786
SICAR Fonds gérés	115 539	4 454	119 993	38 000	850	152 689	5 842	158 531	3 119	1 853	209	4 763	153 768
Titres de participations	14 260	798	15 058	2 498	134	16 624	-	16 624	1 028	604	218	1 414	15 210
Parts dans les entreprises liées	19 747	-	19 747	-	-	19 747	-	19 747	1 050	10	233	827	18 920
Participation en rétrocession	2 080	3 364	5 444	-	-	2 080	3 663	5 743	5 444	357	77	5 724	19
Total	199 016	9 373	208 389	74 918	8 427	265 507	10 924	276 431	10 641	2 824	737	12 728	263 703



5.3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 74 367 KDT au 31 décembre 2011, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'obligations détenues
AMEN BANK 2006	1 200	20 000
AMEN BANK SUB 2010	3 267	35 000
AMEN BANK 2011/1	2 000	20 000
AMEN BANK	300	30 000
ATL 2007/1	250	12 500
ATL 2008/1	2 000	50 000
ATL 2009	1 800	30 000
ATL 2009/2	4 000	40 000
ATL 2009/3	1 800	30 000
ATL 2010	4 000	50 000
ATL 2010/2	2 250	22 500
ATTIJARI BANK	1 000	10 000
ATTIJARI LEASING	1 000	10 000
BH 2009	3 000	30 000
BH SUB	4 200	70 000
BTE 2010	3 870	43 000
BTE 2011	5 000	50 000
BNA 2011	5 000	50 000
CIL 2005/1	100	5 000
CIL 2007/1	1 000	10 000
CIL 2007/2	200	5 000
CIL 2008/1	800	20 000
CIL SUB/08	1 000	10 000
CIL 2009/2	300	500
CIL 2010/2	1 200	15 000
CIL 2011/1	2 000	20 000
FCC BIAT 1	4 010	5 000
FCC BIAT 2	5 500	3 000
UNIFACTOR	1 500	15 000
UIB 2011	2 000	20 000
TUNISIE LEASING 2008	400	10 000
TUNISIE LEASING 2011/1	3 000	30 000
TUNISIE LEASING 2011/2	3 000	30 000
TUNISIE LEASING SUB	2 420	14 000
Total	74 367	



5.4 SICAR Fonds gérés

Les fonds placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 152 689 KDT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du fonds	Créances rattachées	Total fonds gérés au 31.12.2011	Provisions
Fonds ATD SICAR	140 663	5 515	146 178	3 058
Fonds CHALLENGE SICAR	9 140	233	9 373	899
Fonds STB SICAR	636	60	696	636
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	1 000	4	1 004	170
Fonds SENED SICAR	1 250	30	1 280	-
Total	152 689	5 842	158 531	4 763

5.5 Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 19 747 KDT au 31 décembre 2011. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2011
AFC	290	60 000	30,00%	-	45
ARABIA SICAV	2 416	21 940	22,27%	766	19
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	108
ATI	2 314	347 745	30,11%	-	243
ATL	11 659	5 544 733	32,62%	-	1 109
ATS	9	896	12,80%	9	-
CODIS	306	3 060	25,50%	24	-
SANADET SICAV	90	900	0,03%	-	4
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,60%	-	7
AXIS CAPITAL PROTEGE	30	30	0,42%	-	-
SARI	66	659	2,00%	2	-
UNIFACTOR	1 047	209 243	6,97%	26	-
IRADET 20	70	7 000	11,62%	-	1
IRADETT 50	70	7 000	9,04%	-	1
IRADETT100	70	7 000	13,09 %	-	-
IRADETT CEA	70	7 000	28,81%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,43%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	0,63%	-	3
Total	19 747			827	1 542



5.6 Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 16 624 KDT au 31 décembre 2011. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2011
STICODEVAM	72	18 509	3,33%	-	56
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
SPPI SICAR	25	25 000	3,29%	-	-
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%	-	-
COTUNACE	100	1 500	0,75%	-	3
STE MON TUNISIE	231	2 310	8,56%	-	28
SODINO SICAR	700	70 000	1,46%	46	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	-
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	3	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	60 000	7,86%	-	30
TUNIS-RE	296	53 632	0,60%	-	20
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	55	-
I B S	400	227 355	16,90%	-	-
SEDATS	100	1 000	12,52%	100	-
SIBTEL	208	2 741	5,44%	-	-
CMT	300	30 000	3,00%	300	-
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40	-
STPI	500	5 000	12,50%	-	438
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	12,59%	-	-
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 000	100 000	10,00%	-	-
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	73	-
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	1 500	1 500	19,90%	165	-
FINAOSICAV	250	2 500	-	-	9
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE "	2 000	2 000	5,00%	-	-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,19%	46	-
FCPR IN'TECH	1 000	2 000	8,70%	-	-
FCPR ATID FUND	1 000	1 000	15,15%	4	-
SMART EQUITY	500	407	8,14%	-	-
FCPR TDF	2 000	200	40,00%	-	-
Ste de Gestion du Complexe indus et Tech. de Médenine	70	700	14,00%	-	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10	-	-	-
SAGES CAPITAL	100	10 000	20,00%	64	-
Visa INC	470	9 580	1,18%	-	6
FCPR "ALTER MED"	1 348	1 500	11,09%	490	-
Total	16 624			1 414	590



5.7 Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 2 080 KDT au 31 décembre 2011. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Créances rattachées	Provisions	Plus-value réservée
SHTS	663	66 250	1 536	662	1 536
SMALT INVESTMENT	100	1 000	191	100	191
PRIMAVERA	395	3 945	1 022	395	1 022
BIFECTA	250	25 000	459	250	459
STE EX TOURISTIQUE	87	875	136	88	136
HAMMAMET MARINE	200	2 000	-	180	-
FLAMINGO BEACH	135	13 500	134	234	36
PARC CARTHAGE	250	25 000	185	385	50
Total	2 080	137 570	3 663	2 294	3 430

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2011 à 62 531 KDT contre 60 188 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 2 343 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.10	Acquisition	Cession	VB au 31.12.11	Amortissements cumulés au 31.12.2011	Reprises 2011	V Nette au 31.12.11
Terrains	3 216	2 871	-	6 087	-	-	6 087
Immeubles	21 317	313	-	21 630	8 837	-	12 793
Matériels et Mobiliers	5 308	629	466	5 471	3 604	270	2 137
Matériels informatiques	23 251	3 266	2 155	24 362	18 867	1 872	7 367
Matériels roulants	5 564	1 174	487	6 251	4 311	435	2 375
Autres Immobilisations	55 721	9 950	6 927	58 744	28 473	1 501	31 772
Total	114 377	18 203	10 035	122 545	64 092	4 078	62 531

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève fin 2011 à 37 976 KDT contre 35 111 KDT fin 2010, soit une augmentation de 2 865 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Comptes d'attente	19 779	16 528
Crédits & Avances aux Personnels	15 132	14 967
Impôts Actif	5 662	4 838
Charges à répartir	730	877
Stocks Imprimés & Fournitures	577	511
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provisions sur autres actifs	(4 309)	(3 015)
Total	37 976	35 111



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

7.1. Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 730 KDT au 31 décembre 2011 contre un montant de 877 KDT à fin 2010 soit une diminution de 147 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2010	Frais engagés en 2011	VB Déc. 2011	Résorptions cumulées Déc-10	Résorption exercice 2011	Résorptions cumulées Déc-11	V.Netto Déc 2011
Frais de publicité	8 975	-	8 975	8 704	130	8 834	141
Autres charges à répartir	926	41	967	319	59	378	589
Total	9 901	41	9 942	9 023	189	9 212	730

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 524 377 KDT au 31 décembre 2010 à 466 681 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts	452 638	489 287
Dépôts à vue	6 669	10 674
Dettes rattachées	317	222
Autres dépôts à affecter	7 057	24 194
Total	466 681	524 377

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts	442 973	9 665	-	-	452 638
Dépôts à vue	6 669	-	-	-	6 669
Dettes rattachées	206	111	-	-	317
Autres dépôts à affecter	7 057	-	-	-	7 057
Total	456 905	9 776	-	-	466 681

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 229 809 KDT au 31 décembre 2011 contre 2 893 491 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Dépôts à vue	1 197 838	1 096 122
Dépôts à Terme	1 331 409	1 101 325
Comptes d'épargne	538 707	477 052
Autres sommes dues à la clientèle	143 861	204 862
Dettes rattachées	17 994	14 130
Total	3 229 809	2 893 491



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 197 838	-	-	-	1 197 838
Dépôts à Terme	530 820	616 874	183 715	-	1 331 409
Comptes d'épargne	538 707	-	-	-	538 707
Autres sommes dues à la clientèle	143 861	-	-	-	143 861
Dettes rattachées	3 932	9 073	4 989	-	17 994
Total	2 415 158	625 947	188 704	-	3 229 809

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 157 449 KDT au 31 décembre 2011 contre 158 232 KDT au 31 décembre 2010 soit une diminution de 783 KDT.

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Emprunt obligataire	90 995	93 246
Lignes de crédit extérieures	61 058	59 292
Dotations FONAPRA	1 794	1 656
Dotations FOPRODI	200	200
Intérêts courus	3 402	3 838
Total	157 449	158 232

Ventilation selon la durée résiduelle

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et ressources spéciales	3 085	13 078	59 949	81 338	157 449
Total	3 085	13 078	59 949	81 338	157 449

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2011 à 28 705 KDT contre 25 583 KDT à fin 2010, soit une augmentation de 3 122 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2011	31.12.2010
Frais liés au Personnel	10 354	8 793
Divers frais à payer	7 632	6 420
Impôts Passifs	5 819	6 900
Provisions pour risques et charges	3 736	3 159
Comptes D'attente	1 164	311
Total	28 705	25 583



3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2011 ont atteint 429 973 KDT fin 2011 contre 414 395 KDT fin 2010, soit une augmentation de 15 578 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2010 avant affectation	100 000	130 471	7 999	4 219	30 893	84 500	2 791	0	13	53 509	414 395
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(28 060)					28 060	0
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2010											
- Réserve légale			2 000							(2 000)	0
- Réserve pour réinvestissement					14 150	29 415				(43 565)	0
- fond pour risques généraux								18 400		(18 400)	0
-Dividendes										(17 600)	(17 600)
-Résultats reportés									5	(5)	0
Solde au 31.12.2010 Après affectation	100 000	130 471	9 999	4 219	16 983	113 915	2 791	18 400	18	0	396 795
Résultat net 31.12.2011										33 177	33 177
Solde au 31.12.2011 Avant affectation	100 000	130 471	9 999	4 219	16 983	113 915	2 791	18 400	18	33 177	429 973



3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 145 289 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 134 163 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	2011	2010
Intérêts sur crédit CT & MLT	112 258	100 761
Intérêts sur comptes courants débiteurs	22 713	19 670
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 908	10 843
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	2 410	2 889
Total	145 289	134 163

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 32 630 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 32 780 KDT au cours de l'exercice 2010:

Désignation	2011	2010
Commissions sur comptes et moyens de paiement	18 320	18 201
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	6 667	6 360
Récupérations et autres commissions	4 396	4 833
Commissions sur opérations internationales	3 247	3 386
Total	32 630	32 780

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 62 908 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 68 564 KDT au cours de 2010.

Désignation	2011	2010
Produits sur Bons de Trésor	59 849	63 704
Décote sur titres de transactions	(7 123)	(5 973)
Prime sur titres de transactions	411	-
Gains sur portefeuille-titres commercial	53 137	57 731
Profit/ Perte sur opérations de change	2 474	143
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	12 755	11 954
Profit/ Perte sur positions de change à terme	(5 458)	(1 264)
Gains sur opérations financières	9 771	10 833
Total	62 908	68 564

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 11 489 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 8 739 KDT au cours de l'exercice 2010 soit une augmentation de 2 750 KDT :

Désignation	2011	2010
Produits de valeurs mobilières	5 244	3 752
Produits sur participations en portage et fonds gérés	6 245	4 987
Total	11 489	8 739

**Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 100 431 KDT au cours de l'exercice 2011 contre un montant de 94 034 KDT au cours de 2010.

Désignation	2011	2010
Intérêts sur dépôts à terme	53 997	52 744
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	13 112	11 306
Intérêts sur comptes d'épargne	13 101	11 367
Intérêts sur dépôts à vue	13 022	11 320
Intérêts sur ressources spéciales et emprunt obligataire	7 199	7 297
Total	100 431	94 034

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 32 992 KDT au cours de 2011 contre un montant de 18 186 KDT au cours de 2010 se détaillant ainsi:

Désignation	2011	2010
Dotations aux provisions sur créances et passifs	29 713	32 347
Dotations aux provisions collectives	11 281	-
Frais et pertes sur créances	2 416	1 827
Reprises sur provisions	(10 418)	(15 988)
Total	32 992	18 186

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 1 732 KDT au cours de 2011 contre un montant de 698 KDT au cours de 2010 se détaillant ainsi:

Désignation	2011	2010
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	3 754	2 344
Plus-value sur cession titres de participation	-	(1 477)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(2 022)	(169)
Total	1 732	698

3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2011 un solde de 11 538 KDT contre un solde de 82 195 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	(166 517)	109 493
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	319 263	499 365
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(141 208)	(526 663)
Total	11 538	82 195



AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 23 : Réinvestissements exonérés :

Au titre du résultat de l'exercice 2011, la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans les fonds SICAR pour un montant de 28 870KDT. Elle a bénéficié, en conséquence de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 10 105KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code d'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. Le dit avantage est toutefois, subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2014 conformément à la loi n°: 88-92 du 02 août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. A défaut, la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû augmenté des pénalités y afférentes.

Note 24 : Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants de la banque incluent le président du conseil d'administration, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints. Le tableau suivant présente la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2011	Exercice 2010
Avantages à court terme	1 715	1 270
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Paieement en actions	-	-
Total	1 715	1 270

Note 25: Transactions avec les parties liées

- L'encours total au 31.12.2011 des engagements des groupes d'affaires des Administrateurs s'élève à 149 937 KDT et se détaille comme suit:

Groupe d'affaire des administrateurs	Engagement Bilan	Engagement Hors Bilan	Total
Groupe BAYAH	56 140	50 516	106 656
Groupe BEN SEDRINE	5 326	11	5 337
Groupe ABBES	18 292	12 664	30 956
Groupe RIDHA ZERZERI	4 936	1 045	5 981
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	1 007	-	1 007
Total	85 701	64 236	149 937

- L'encours total au 31.12.2011 des engagements des Directeurs Généraux Adjoints s'élève à 154 KDT.
- L'encours total au 31.12.2011 des engagements sur les entreprises liées s'élève à 26 844 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	9 922
CODIS	3 404
Société Arabe de Réalisations Immobilière	3 188
Arab Tunisian Lease	10 280
Arab Financial Consultant	50
Total	26 844



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

- L'encours total des emprunts obligataires au 31.12.2011 sur les entreprises liées s'élève à 17 600 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	1 500
Arab Tunisian Lease	16 100
Total	17 600

- L'encours au 31.12.2011 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit:

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts	237 530
Emprunts	(159 646)

- L'ATB a conclu en 2011 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 48% du capital dont 6.86% à travers ATI SICAF, deux nouvelles conventions de gestion des fonds à capital risque pour porter le montant total des fonds débloqués de 102 663 KDT à 140 663 KDT au 31.12.2011.

L'ATD SICAR perçoit au titre des deux conventions les rémunérations suivantes :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1.75% pour la convention de 35 500 KDT et de 1.5% pour la convention de 2 500 KDT prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions ;
 - Une commission de performance de 15% sur les plus-values réalisées ;
 - Une commission de rendement de 15% sur les produits des placements réalisés par le fonds.
- L'ATB a souscrit 1 500 obligations dans un emprunt obligataire émis par la société UNIFACTOR, dans laquelle elle détient 6,97% du capital au 31.12.2011.
 - L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 22,27% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,34% du capital au 31.12.2011, dont 0,3% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.
En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 11,62% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 9,04% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50 et d'encaisser le montant des



souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 13,09% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 28,81% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,43% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 0,63% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Protégé, fonds appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,42% du capital. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds FCP Axis Capital Protégé et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,60% du capital au 31.12.2011. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

- L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la



valeur liquidative et mettra à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2011, rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0.2% sur le volume net quotidien des transactions.

- L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI.
Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élèvent à 8.5 KDT au cours de 2011.
-



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Société inscrite au tableau de l'OECT
9, Place IBN HAFS 1002- Mutuelleville
Tunis - Tunisie
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

ARAB TUNISIAN BANK
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 mai 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 429 973 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 33 177 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour



fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

En application des dispositions récentes des circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et 2012-02 du 11 janvier 2012 et la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, les règles de classification, de provisionnement des créances sur la clientèle et de réservation des intérêts ont connu des dérogations par rapport à celles appliquées au cours des exercices antérieurs. A ce titre :

- Certaines relations ont été maintenues parmi les créances saines alors qu'elles auraient été, en application des règles usuelles, classées parmi les engagements non performants. Par ailleurs, les échéances en intérêts de l'année 2011, qui ont été rééchelonnées pour un montant de 1 872 KDT, ont fait l'objet de réservation (ainsi qu'il est indiqué au niveau de la page 16 sous le paragraphe « classification des engagements ») ; et
- Une provision collective sur les engagements classés en « 0 » et « 1 » a été comptabilisée pour un montant de 11 281 KDT. Ce montant a été déterminé selon la méthode présentée par la banque page 15 sous le paragraphe « Provisions collectives ».

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que la balance des comptes issue du système d'information comptable ne répond pas aux conditions de fond et de forme prévues par les normes comptables pour permettre une remontée automatique de l'information à travers la piste d'audit.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 12 juin 2012

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI



II - RAPPORT SPECIAL



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Société inscrite au tableau de l'OECT
9, Place IBN HAFS 1002- Mutuelleville
Tunis - Tunisie
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

ARAB TUNISIAN BANK RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2011 aux obligations émises par L'union de Factoring (Unifactor), dans laquelle elle détient 6.97% du capital, pour un montant de 1 500 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 69 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011:

- **Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)**

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%) et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 16.06.2011, les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31.12.2011 à 140 663 KDT. La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2011 s'élève à 2 301 KDT.

- **Arab Tunisian Lease (ATL)**

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2011 à 16 100 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 937 KDT.



- **Arab Tunisian Invest (ATI SICAF)**

En vertu de la convention conclue entre l'ATB et ATI SICAF, la banque affecte son personnel salarié au profit de la dite société. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice correspond aux salaires payés qui s'élèvent à 9 KDT.

- **SICAVs et Fonds communs de placement**

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée. Les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	11.62%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an
FCP IRADETT 50	9.04%	
FCP IRADETT 100	13.09%	
FCP IRADETT CEA	28.81%	
FCP SALAMETT CAP	0.43%	
FCP SALAMETT PLUS	0.63%	
ARABIA SICAV	22.27%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis
SANADETT SICAV	0.03%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis
AXIS TRESORERIE SICAV	0,60%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	0.42%	

III. **Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants**

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du Conseil d'Administration du 31 Août 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en



Etats financiers arrêtés au 31.12.2011

fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.

- La rémunération et avantages accordés aux deux (2) Directeurs Généraux Adjoints sont fixés par décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2011. Chacun d'eux reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction.
 - Le Président et membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.
2. Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	Direction Générale		Directeurs généraux adjoints		Président du Conseil d'Administration		Membres du Conseil d'Administration et Conseillers	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	999 221	63 667	309 764	30 615	31 250	-	375 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi								
Autres avantages à long terme								
Indemnités de fin de contrat de travail								
Paiements en actions								
Total	999 221	63 667	309 764	30 615	31 250	-	375 000	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 12 juin 2012

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE AL KHOUTAF
Siège social : Route de Gabès Km 1.5 -3003 –BP.E Sfax

La société AL KHOUTAF publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Chiraz DRIRA

R I I A N

ACTIF	Note	EXERCICE	
		2011	2010
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1		
* Logiciels		429 791,430	429 791,430
Moins : Amortissements		-426 422,043	-414 262,949
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 369,387	15 528,481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2		
* Terrain		481 926,675	481 926,675
* Bâtiment		4 489 858,920	4 023 182,239
Moins : Amortissements		-2 473 011,482	-2 290 751,629
* Matériel et outillage		17 108 531,909	15 946 429,578
Moins : Amortissements et provisions		-12 947 595,803	-11 615 368,822
* Matériel de Transport		576 285,009	536 619,009
Moins : Amortissements		-420 213,808	-360 631,907
* Equipement de bureau		426 863,090	385 206,417
Moins : Amortissement		-304 624,696	-285 809,474
* Matériel Informatique		216 822,834	201 201,260
Moins : Amortissements		-198 965,119	-188 161,101
* Immobilisations en cours		808 666,516	179 439,133
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 764 544,045	7 013 281,378
* Immobilisations financières	3	3 314 069,071	3 318 418,167
Moins : Provisions		-8 582,071	-3 982,071
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 305 487,000	3 314 436,096
* Charges à répartir	4	1 802,879	3 605,757
Moins : Résorption		-1 802,879	-1 802,878
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS		0,000	1 802,879
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		11 073 400,432	10 345 048,834
ACTIFS COURANTS			
* Stocks	5	4 731 328,736	3 693 790,595
Moins : Provisions		-11 287,253	-17 949,265
TOTAL		4 720 041,483	3 675 841,330
* Clients et comptes rattachés	6	3 264 531,114	3 071 731,803
Moins : Provisions		-286 351,163	-285 354,227
TOTAL		2 978 179,951	2 786 377,576
AUTRES ACTIFS COURANTS	7		
* Etat et collectivités publiques		525 316,043	590 888,271
* Personnel et comptes rattachés		27 214,656	13 403,159
* Débiteurs divers		49 126,256	4 388,425
* Compte de régularisation Actif		28 403,985	196 486,125
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS		630 060,940	805 165,980
PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	8		
* Placement courant		6 136,064	5 955,488
TOTAL DES PLACEMENTS		6 136,064	5 955,488
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE	9		
* Banques, établissements financiers et assimilés		353 063,628	447 508,785
* Caisse		1 773,005	1 475,230
TOTAL DES LIQUIDITES		354 836,633	448 984,015
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		8 689 255,071	7 722 324,389
TOTAL DES ACTIFS		19 762 655,503	18 067 373,223

BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOE	EXERCICE	
		2011	2010
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>- CAPITAUX PROPRES</u>	10		
* Capital		7 657 650,000	7 657 650,000
* Réserves		798 444,773	763 736,152
* Primes d'émission			31 034,527
* Autres capitaux propres		886 974,618	566 646,177
* Résultat reportés			303,758
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		9 343 069,391	9 019 370,614
RESULTAT DE L'EXERCICE		830 139,485	693 868,675
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		10 173 208,876	9 713 239,289
PASSIFS			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>	11		
* Emprunt à plus d'un an		3 670 724,188	3 308 554,021
* Dépôt et cautionnement reçu		13 125,000	
* Provisions pour risques et charges		110 012,616	127 036,359
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		3 793 861,804	3 435 590,380
<u>- PASSIFS COURANTS</u>			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	3 540 704,880	2 794 495,167
<u>- AUTRES PASSIFS COURANTS</u>	13		
* Personnel et comptes rattachés		263 902,449	271 684,496
* Etat et collectivités publiques		103 858,682	72 284,170
* Sociétés de groupe et Associés(Dividendes à payer)		136 890,113	133 123,749
* Créiteurs divers		317 583,151	209 874,918
* Compte de régularisation passif		85 950,008	90 301,624
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS		908 184,403	777 268,957
* Autres passifs financiers	14	1 334 933,672	1 345 514,165
* Concours bancaires		11 761,868	1 265,265
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 346 695,540	1 346 779,430
TOTAL DES PASSIFS		9 589 446,627	8 354 133,934
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		19 762 655,503	18 067 373,223

COMPTES DE RESULTATS

DESIGNATION	Note	EXERCICE	
		2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
* Revenus	1	15 519 806,171	13 142 578,184
* Produits stockés	2	261 203,357	-155 771,761
<u>TOTAL PRODUCTION</u>		<u>15 781 009,528</u>	<u>12 986 806,423</u>
* Autres produits d'exploitation	3	12 073,641	16 492,357
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>15 793 083,169</u>	<u>13 003 298,780</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
* Achats consommés	4	-8 414 773,952	-6 604 722,133
* Charges de personnel	5	-3 335 864,145	-2 797 272,680
* Dotations aux Amortissements et aux provisions	6	-1 704 514,971	-1 795 410,202
* Autres charges d'exploitation	7	-870 554,251	-834 448,279
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>-14 325 707,319</u>	<u>-12 031 853,294</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>1 467 375,850</u>	<u>971 445,486</u>
* Charges financières	8	-496 456,582	-459 378,133
* Produits financiers	9	25 742,878	79 312,608
* Autres produits ordinaires	10	289 739,062	376 010,663
* Autres charges ordinaires	11	-103 686,864	-3 964,749
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		<u>1 182 714,344</u>	<u>963 425,875</u>
* Impôts sur les bénéfices	12	-352 574,859	-269 557,200
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	<u>13</u>	<u>830 139,485</u>	<u>693 868,675</u>

ENGAGEMENT HORS BILAN

ENGAGEMENT HORS BILAN ACTIF	2011	2010
* Actions de garantie	14 000 Actions	14 000 Actions
* Actif fiscal différé	20 473 D	17 034 D

ENGAGEMENT HORS BILAN PASSIF	2011	2010
* Effets escomptés et non échus	1 914 071 D	1 591 930 D
* Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts bancaires .	695 879 D	720 671 D
- Crédits Bancaires à moyen terme assortis d'une garantie réelle :		
Amen Bank : 4 697 306 D		
- Crédits Bancaires de gestion assortis d'une garantie réelle :		
Amen Bank : 2 900 000 D		
- Garantie accordée pour "AL KHOUTAF ONDULE" en faveur de TUNISIE LEASING :	96 835 D	96 835 D
* Caution Bancaire	-	5 420 D

COMPTES DE RESULTATS

DESIGNATION	Note	EXERCICE	
		2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
* Revenus	1	15 519 806,171	13 142 578,184
* Produits stockés	2	261 203,357	-155 771,761
<u>TOTAL PRODUCTION</u>		<u>15 781 009,528</u>	<u>12 986 806,423</u>
* Autres produits d'exploitation	3	12 073,641	16 492,357
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>15 793 083,169</u>	<u>13 003 298,780</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
* Achats consommés	4	-8 414 773,952	-6 604 722,133
* Charges de personnel	5	-3 335 864,145	-2 797 272,680
* Dotations aux Amortissements et aux provisions	6	-1 704 514,971	-1 795 410,202
* Autres charges d'exploitation	7	-870 554,251	-834 448,279
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>-14 325 707,319</u>	<u>-12 031 853,294</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>1 467 375,850</u>	<u>971 445,486</u>
* Charges financières	8	-496 456,582	-459 378,133
* Produits financiers	9	25 742,878	79 312,608
* Autres produits ordinaires	10	289 739,062	376 010,663
* Autres charges ordinaires	11	-103 686,864	-3 964,749
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		<u>1 182 714,344</u>	<u>963 425,875</u>
* Impôts sur les bénéfices	12	-352 574,859	-269 557,200
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	<u>13</u>	<u>830 139,485</u>	<u>693 868,675</u>

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31. 12. 2011

NATURE DES OPERATIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							TOTAL
	Logiciels	Terrain	Batiment	Mat. et outillage	Mat. Transp.	Equip. Bureau	Mat. Informat.	En cours et avance	
<u>IMMOBILISATIONS</u>									
1. Valeur brute des immobilis. au début de l'Exercice	429 791,430	481 926,675	4 022 366,364	15 946 429,578	536 619,009	386 022,292	201 201,260	179 439,133	22 183 795,741
2. Valeur des immobilis. acquises ou créées au cours de l'exercice (à l'exclusion de celles apportées par tiers)	-	-	380 450,492	1 158 856,552	39 666,000	40 840,798	15 621,574	731 515,226	2 346 950,642
3. Valeur des immobilisation virées de compte à compte			107 042,064	3 245,779				-110 287,843	
4. Valeur des avances d'immobilisat. Virées du Compte Fournisseurs								8 000,000	8 000,000
TOTAL A.	429 791,430	481 926,675	4 489 858,920	17 108 531,909	576 285,009	426 863,090	216 822,834	808 666,516	24 538 746,383
A déduire :									
Valeur d'Actif des immobilisations sorties de l'actif au cours de l'Exercice									
- A la suite de cessions, destructions ou mises hors de service.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL B									
Valeur d'Actif des immobilisations à la clôture de l'Exercice (A - B)	429 791,430	481 926,675	4 489 858,920	17 108 531,909	576 285,009	426 863,090	216 822,834	808 666,516	24 538 746,383
<u>AMORTISSEMENTS</u>									
Dotat. de l'Exercice aux compte d'amort. et résorptions	12 159,094	-	162 273,451	1 332 226,981	59 581,901	16 801,624	10 804,018		1 615 847,069
Montant des Amortis. et résorptions au début de l'exercice	414 262,949	-	2 290 738,031	11 615 368,822	360 631,907	285 823,072	188 161,101		15 154 985,882
TOTAL C.	426 422,043		2 473 011,482	12 947 595,803	420 213,808	304 624,696	198 965,119		16 770 832,951
Amortissements et résorptions afférents									
- Aux immobilis. sorties de l'Actif à la suite de cession, destructions ou mises hors services.									
TOTAL D.									
Montant des Amortissements et résorptions (C - D)	426 422,043		2 473 011,482	12 947 595,803	420 213,808	304 624,696	198 965,119		16 770 832,951
Valeurs nettes des immobilisations (A-B) - (C-D)	3 369,387	481 926,675	2 016 847,438	4 160 936,106	156 071,201	122 238,394	17 857,715	808 666,516	7 767 913,432

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Libellé	EXERCICE	
	2011	2010
* FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
* Résultat net	830 139,485	693 868,675
- Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	1 704 514,971	1 795 410,202
* Variation des :		
- Stocks	-1 037 538,141	-463 488,975
- Créances	-192 799,311	87 254,046
- Autres actifs	175 105,040	260 122,561
- Fournisseurs	738 209,713	619 779,935
- Autres dettes	106 152,505	-124 135,482
* Reprises sur provisions antérieures	-104 953,842	-137 612,267
* Quote des subventions inscrites aux résultat	-89 291,898	-59 186,035
* Intérêts sur emprunts	296 821,797	323 540,537
* Plus value sur placement courant	-180,576	-207,548
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	2 426 179,743	2 995 345,649
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
o Décaissement provenant de l'acq. d'immob. corpor. et incorp.	-2 346 950,642	-663 213,381
o Décaissement suite à des prêts au personnel à long terme	-21 500,000	-3 250,000
o Encaissement prêts au personnel à long terme	2 400,000	2 600,000
o Encaissement Provenant d'investissement	484 887,000	13 200,000
o Encaissement provenant de la réduction d'immob.financières	27 939,255	32 830,192
o Décaissement à titre d'immob.financières	-4 490,159	-24 807,894
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1 857 714,546	-642 641,083
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANC.		
o Dividendes et autres distributions	-761 998,636	-770 412,616
o Encaissement provenant d'emprunts à long et moyen terme	1 500 000,000	
o Remboursement des emprunts	-1 114 288,749	-1 061 477,192
o Remboursement intérêts sur emprunts	-296 821,797	-323 540,537
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-673 109,182	-2 155 430,345
* VARIATION DE TRESORERIE	-104 643,985	197 274,221
o Trésorerie au début de l'exercice	447 718,750	250 444,529
o Trésorerie à la clôture de l'exercice	343 074,765	447 718,750
	-104 643,985	197 274,221

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2011	2010
Revenus	15 519 806,171	Coût d'achat matières consommées	9 191 108,736			
Production stockée	261 203,357	Variation Stock Matières	-776 334,784			
<i>Total</i>	<i>15 781 009,528</i>	<i>Total</i>	<i>8 414 773,952</i>			
* Production	15 781 009,528	Achats Consommés	8 414 773,952	* Marge sur coût matières	7 366 235,576	6 382 084,290
* Marge sur coût matières	7 366 235,576	Charges d'exploitation	768 731,223	* Valeur Ajoutée brute	6 597 504,353	5 638 395,397
<i>Total</i>	<i>7 366 235,576</i>	<i>Total</i>	<i>768 731,223</i>			
* Valeur Ajoutée brute	6 597 504,353	Impôts et taxes	101 823,028	* Excédent brut d'exploitation	3 159 817,180	2 750 363,331
		Charges de personnel	3 335 864,145			
		<i>Total</i>	<i>3 437 687,173</i>			
* Excédent brut d'exploitation	3 159 817,180	Autres charges ordinaires	103 686,864			
Autres produits ordinaires	196 858,861	Charges financières	496 456,582			
Produits Financiers	25 742,878	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 704 514,971			
Reprise sur provisions antérieures	104 953,842	Impôts sur les sociétés	352 574,859	* Résultat net de l'exercice	830 139,485	693 868,675
<i>Total</i>	<i>3 487 372,761</i>	<i>Total</i>	<i>2 657 233,276</i>			

STATISTIQUES

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DE L'EXERCICE

* Chiffre d'affaires, Taxes comprises	17 582 432,910
* Chiffre d'affaires hors taxes	15 519 806,171

CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION

* Zone de convertibilité	1 222 654,384
--------------------------------	---------------

ACHATS IMPORTATIONS

* Zone de convertibilité	7 922 220,937
--------------------------------	---------------

	NATIONAUX	ETRANGERS	NOMBRE GLOBAL
EMPLOYES	38	-	38
OUVRIERS	173	-	173
TOTAL	211	-	211

REPARTITION & AFFECTATION DU BENEFICE EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE

* REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	303,758	* RESERVES LEGALES		34 708,621
* RESULTAT DE L'EXERCICE	693 868,675	* DIVIDENDES		765 765,000
* PRIME D'EMISSION	31 034,527			
* COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	61 235,000			
* RESERVES SPECIAL D'INVESTISSEMENT	14 031,661			
<u>TOTAL</u>	800 473,621	<u>TOTAL</u>		800 473,621

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS AU 31-12-2011

Les présents états financiers relatifs à l'exercice comptable au 31/12/ 2011 totalisent un bilan de 19 762 655d,503 et dégagent un bénéfice après impôts de : 830 139d,485

I- PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

La société exerce ses activités dans le secteur d'imprimerie. Elle fabrique les enveloppes pochettes et tout genre d'emballages en carton. Son activité s'étend au marché Tunisien et à l'exportation.

Le capital social est ainsi fixé à la somme de 7 657 650 dinars, divisé en 1 531 530 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du code d'incitation aux investissements titre II "Les incitations communes".

II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des Entreprises prévues par la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles propriétés et exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée et ce conformément aux dispositions de la loi de finances n° 2007-70 du 27/12/2007 modifiant certains taux d'amortissement.

Les taux retenus sont les suivants :

Constructions	5,00%
Installations agencements des constructions	10,00%
Installations techniques	10,00%
Matériel industriel de production	15,00%
Agencements aménagements du mat et outillages industriel	10,00%
Matériels de livraison de biens	20,00%
Matériels de transport de personne	20,00%
Équipements de bureau	20,00%
Matériels informatiques	3 ans

2-2 : Emprunts

Les emprunts figurent au bilan pour la totalité de la partie débloquée et non échue sous la rubrique " passifs non courants " pour les échéances à plus d'un an et sous la rubrique "passif courant" pour les échéances venant à moins d'un an

2-3 : Politique des provisions

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressés au service comptable et financier, au service commercial et au service juridique qui donnent un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité d'une éventuelle provision.

le montant des provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés s'élève au 31-12-2011 à 286 351,163

Les matières premières (Carton duplex local, Carton verso bois, Carton PE et Papier) et les matières consommables (Colle, Channel, Film...) ont fait l'objet de provisions pour dépréciation des stocks pour leur valeur globale en raison de leur mauvaise état affirmé lors des opérations d'inventaires.

Le montant des provisions pour dépréciation des stocks s'élève au 31-12-2011 à 11 287,253

2-4 : Valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

* Les matières premières, matières consommables et autres articles et accessoires sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré après chaque nouvelle entrée.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

* Les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

2-5 : Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente hors taxes collectées et net de toutes réductions commerciales consenties par la société. Les taxes collectées sur le chiffre d'affaires sont comptabilisées en tant que dette envers l'Etat.

2-6 : Impôts sur les Sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

III- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre du développement continue de ses activités, la société a investi en 2011, dans deux machines :

* Une Decoupeuse "BOBST 106" pour l'atelier cartonnage

* Une machine de production d'enveloppes "WINKLER CLASSIC" .

L'intégration de ces deux machines est de nature à améliorer notre capacité de production et la rentabilité de nos ateliers.

Le coût total de ces deux machines est estimé au 31 decembre 2011 à 1 454 236 dinars.

Il est à noter que la machine "WINKLER CLASSIC" est encore en phase de retappage à nouveau par les moyens propres de notre société et qu'elle n'est pas entrée en activité au 31/12/2011.

La société a investi aussi en 2011 dans la construction d'un nouveau local destiné à héberger l'atelier enveloppes et un dépôt de stockage. La superficie totale de cette construction, non encore achevée est estimée à 2100 m². Son coût est estimé au 31/12/2011 à 346 837 dinars.

V : NOTES SUR LE BILAN :**Note N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles englobent le coût d'acquisition des logiciels qui sont amortis selon la méthode dégressive.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

* Coût d'acquisition des logiciels	429 791,430
* Amortissement cumulé	-426 422,043
Valeurs comptables nettes	3 369,387

La dotation de l'exercice au compte d'amortissement des immobilisations incorporelles s'élève à 12 159d,094

Note N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles accusent au 31.12. 2011 un solde net de 7 764 544d,045 contre 7 013 281d,378 à l'issue de l'exercice précédent, et enregistrant une augmentation de 751 262d,667.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Terrain	481 926,675	481 926,675
Bâtiment	4 489 858,920	4 023 182,239
Matériel et outillage	17 108 531,909	15 946 429,578
Matériel de transport	576 285,009	536 619,009
Equipement de bureau	426 863,090	385 206,417
Matériel informatique	216 822,834	201 201,260
Immobilisation en cours	808 666,516	179 439,133
Valeurs brutes	24 108 954,953	21 754 004,311
(moins Amortissements et Provisions)	-16 344 410,908	-14 740 722,933
Valeurs nettes	7 764 544,045	7 013 281,378

Les immobilisations corporelles nettes sont reconstituées comme suit :

Désignation	Montant
* Valeur comptable nette au 31-12-10	7 013 281,378
* Acquisition de l'exercice 2011	2 346 950,642
* Avance sur commande d'immobilisation viré du cpte fournisseurs	8 000,000
* Amortissements de l'exercice 2011	-1 603 687,975
Solde au 31-12-2011	7 764 544,045

Note N°3 : **IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

Les immobilisations financières sont composées de titres suivants :

Désignation	Valeur	Provisions	Net
Caisse de Solidarité	4 000,000		4 000,000
Al khoutaf Ondulé	3 244 780,000		3 244 780,000
TOTAL	3 248 780,000		3 248 780,000

Le compte autres immobilisations financières s'élève à un montant net de 56 707d,000 détaillé comme suit :

Désignation	Valeur	Provisions	Net
Prêts aux personnels à plus d'un an	37 782,071	-3 982,071	33 800,000
Avance déposée à la Sonéde + Consignations Douanière	27 507,000	-4 600,000	22 907,000
TOTAL	65 289,071	-8 582,071	56 707,000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 314 069,071	-8 582,071	3 305 487,000

Note N°4 : **CHARGE A REPARTIR**

Le compte charge à répartir est soldé au 31/12/2011.

Note N°5 : **STOCKS**

Les stocks s'élèvent au 31-12-2011 à 4 720 041,483 , et ce détaillent comme suit :

Désignation	Montant brut	Provisions	Montant net
* STOCK MATIERE PREMIERE	3 588 250,764	1 284,585	3 586 966,179
- Enveloppes	711 290,446		711 290,446
- Cartonnage	2 876 960,318	1 284,585	2 875 675,733
* STOCK MATIERE CONSOMMABLE	573 665,076	10 002,668	563 662,408
- Enveloppes	49 859,126	7 665,000	42 194,126
- Cartonnage	199 828,178	2 337,668	197 490,510
- Emballage Enveloppes	36 708,691		36 708,691
- Emballage Cartonnage	24 786,546		24 786,546
- Pièces de rechange Enveloppes	117 133,054		117 133,054
- Pièces de rechange Cartonnage	145 349,481		145 349,481
* STOCK PRODUITS EN COURS	204 022,823		204 022,823
- Enveloppes	56 233,619		56 233,619
- Cartonnage	147 789,204		147 789,204
* STOCK PRODUITS FINIS	365 390,073		365 390,073
- Enveloppes	331 170,388		331 170,388
- Cartonnage	34 219,685		34 219,685
TOTAL	4 731 328,736	11 287,253	4 720 041,483

Note N°6: CLIENTS ET COMPTES RATACHES :

Le poste « clients et comptes rattachés » totalise en fin 2011 un montant net de 2 978 179,951 contre 2 786 377,576 à l'issu de l'exercice précédent .

Les clients et comptes rattachés au 31. 12. 2011 sont détaillés comme suit :

* Clients ordinaires	1 987 793,994
* R R R à accorder	-70 826,736
* Effets à Recevoir	908 816,274
* Clients douteux	297 284,259
* Chèque à encaisser	141 463,323
Total brut des comptes clients et comptes rattaché	3 264 531,114
Provisions pour dépréciation des comptes clients douteux	-286 351,163
Total net des comptes clients et comptes rattachés	2 978 179,951

Note N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

Désignation	2011	2010
* Personnel et comptes rattachés	27 214,656	13 403,159
* Débiteurs divers	49 126,256	4 388,425
'-ALKHOUTAF ONDULE	49 101,616	
'-AUTRE DEBITEURS DIVERS	24,640	4 388,425
* Compte de régularisation Actif	28 403,985	196 486,125
* Etat et collectivités publiques	525 316,043	590 888,271
'-TROP PERCUS/IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 076,303	99 637,808
'-TVA A REGULARISER	29 395,923	491 250,463
'-CREDIT DE TVA EN COURS DE RESTITUTION	486 843,817	
Total	630 060,940	805 165,980

Note N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce poste totalise à la fin de l'exercice 6 136d,064 contre 5 955d,488 à l'issu de l'exercice précédent. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	2011	2010
* Titres cotés	6 136,064	5 955,488
Total net	6 136,064	5 955,488

Note N°9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

* Banques, établissements financiers et assimilés	353 063,628
* Caisse	1 773,005
TOTAL	354 836,633

Note N°10 : **CAPITAUX PROPRES** :

Le capital est composé de 1 531 530 actions de valeur nominale de 5 dinars chacun.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	2011	2010
· Capital	7 657 650,000	7 657 650,000
· Réserves légales	798 444,773	763 736,152
· Résultats reportés		303,758
· Primes d'émission d'actions		31 034,527
· Réserves spéciales de réévaluation	278 869,139	292 900,800
· Réserves spéciales d'investissement		61 235,000
· Subvention Invest.inscrite au réserve	608 105,479	212 510,377
· Résultat exercice	830 139,485	693 868,675
TOTAL des capitaux propres	10 173 208,876	9 713 239,289

Calcul du résultat par action

Désignation	2011	2010
1- Mouvements du nombre d'actions		
· Nombre d'actions solde d'ouverture	1 531 530	1 531 530
· Nombre d'actions émises	0	0
· Nombre d'actions réduites	0	0
· Nombre d'actions solde de clôture	1 531 530	1 531 530
2- Mouvements du nombre d'actions		
· Nombre d'actions solde de clôture	1 531 530	1 531 530
· Résultat net exercice	830 139	693 869
· Résultat net par action	0,542	0,453

Note N°11 : **PASSIF NON COURANTS** :

	2011	2010
Cette rubrique comprend :		
· Emprunt à plus d'un an	3 670 724,188	3 308 554,021
· Dépôts et cautionnements reçus	13 125,000	
· Provisions pour risques et charges	110 012,616	127 036,359
TOTAL des passifs non courants	3 793 861,804	3 435 590,380

Note N° 12 : **FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES** :

Ce poste s'élève au 31.12.2011 à 3 540 704d,880 contre 2 794 495d,167 au 31.12.2010, soit une augmentation de 746 209d,713

Les fournisseurs et comptes rattachés au 31.12. 2011 sont détaillés comme suit :

	2011	2010
* Fournisseurs d'exploitation	2 696 332,068	2 335 819,458
* Fournisseurs d'immobilisation	51 450,626	9 781,784
* Fournisseurs Avance et Acompte	0,000	-8 500,000
* Effets à payer	780 495,681	432 812,303
* Fournisseurs factures non parvenue	12 426,505	24 581,622
TOTAL	3 540 704,880	2 794 495,167

Note N°13 : **AUTRES PASSIFS COURANTS** :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31.12. 2011 à 908 184d,403 contre 777 268d,957 au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 130 915d,446

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	2011	2010
* Personnel et comptes rattachés	263 902,449	271 684,496
* Etat et collectivités publiques	103 858,682	72 284,170
* Sociétés de groupe et associés	136 890,113	133 123,749
* Créiteurs divers	317 583,151	209 874,918
*Déclaration CNSS 4 ^{ème} TR	177 545,451	141 103,699
*Déclaration Assur. R.C et Ass.Group	23 431,466	12 114,619
*Dividendes sur titres S.T.B (virés par erreur)	43 531,600	43 531,600
*Caution sur loyer local M.CHAKER	0,000	13 125,000
*Crediteur AL-KHOUTAF ONDULE	73 074,634	
* Compte de régularisation passif	85 950,008	90 301,624
TOTAL	908 184,403	777 268,957

Note N°14 : **CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	2011	2010
* Billet de tresor	300 000,000	335 000,000
* Emprunts Bancaires(Emprunts à -1an virés des emprunts à + 1 an	1 026 582,572	1 003 041,488
* Interets Coraus	8 351,100	7 472,677
TOTAL AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 334 933,672	1 345 514,165
* Concours bancaires	11 761,868	1 265,265
TOTAL	1 346 695,540	1 346 779,430

5°) NOTES SUR ETAT DE RESULTAT

<u>Libellé</u>	<u>Détail</u>	<u>Montant</u>	<u>Total</u>
Note N°1 : REVENUS	LOCAL	EXP+SUSP	TOTAL
*Ventes Enveloppes	2 717 336,599		2 717 336,599
*Ventes Emballage Cartonné	11 291 681,363	747 325,485	12 039 006,848
*Ventes Carton en suspension de taxes		16 250,000	16 250,000
*Ventes Enveloppe à l'export		41 176,939	41 176,939
*Ventes Cart., Film, et Emb. Crevettes Loc et à l'export	82 559,500	415 895,710	498 455,210
*Ventes déchets enveloppes	28 053,000		28 053,000
*Ventes déchets carton	177 521,325		177 521,325
*Ventes déchets à l'export		2 006,250	2 006,250
TOTAL	14 297 151,787	1 222 654,384	15 519 806,171
Note N°2 : PRODUITS STOCKES	31/12/10	31/12/11	VARIATION
*Produits finis	-216 857,440	365 390,073	148 532,633
*produits en cours	-91 352,099	204 022,823	112 670,724
TOTAL	-308 209,539	569 412,896	261 203,357
TOTAL PRODUCTION			15 781 009,528
Note N°3 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			12 073,641
*Subvention d'exploitation		12 073,641	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			15 793 083,169
Note N°4 : ACHATS CONSOMMES			
ACHATS	LOCAL	ETRANGER	TOTAL
*Achat matières premières	7 381,100	7 695 213,263	7 702 594,363
*Achat matières consommables	682 459,095	173 217,281	855 676,376
*Achat pièces de rechange	5 010,368	53 790,393	58 800,761
*Achat d'emballages	140 136,955		140 136,955
*Achat fournitures stockées	11 759,600		11 759,600
*Achat de matières et autres non stockées	305 256,053		305 256,053
*Sous-traitance de production	116 884,628		116 884,628
TOTAL DES ACHATS AU 31.12.2011	1 268 887,799	7 922 220,937	9 191 108,736
VARIATION DES STOCKS MATIERES	31/12/10	31/12/11	VARIATION
*Matières premières	2 720 068,926	-3 588 250,764	-868 181,838
*Matières consommables	665 512,130	-573 665,076	91 847,054
TOTAL	3 385 581,056	-4 161 915,840	-776 334,784
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES			-8 414 773,952

Note N°5 :CHARGES DE PERSONNEL		3 335 864,145	-3 335 864,145
*Salaires	2 145 610,082		
*Primes	384 845,846		
*Gratification	141 473,140		
*Charges sociales légales	663 935,077		
Note N°6 : DOTATION AUX AMORTIS. ET PROVIS.			-1 704 514,971
Dotations aux Amortis.des immob.Incorp.et Corporelles		1 617 649,948	
*Dotations aux Amortis.Immob.Incorporelles	13 961,973		
*Dotations aux Amortis. sur Immob.Corporelles	1 603 687,975		
- Construction	182 273,451		
- Matériel et outillage	1 332 226,981		
- Matériel de transport	59 581,901		
- Equipement de bureau	18 801,625		
- Matériel informatique	10 804,017		
Dotations aux Provisions		86 865,023	
- Pour risques et charges	68 244,496		
- Pour dépréciat.stocks	11 287,253		
- Pour dépréciat.créances dout.	2 733,274		
- Pour immobilisation financières	4 600,000		
Note N°7 :AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
*Services extérieurs		329 649,480	
- Redevances pour utilisation d'immobilisation concédées	2 033,900		
- Entretien et réparation(locaux, matériel de production, transport, informatique et administratif.)	161 118,713		
- Assurances	57 558,916		
- Etudes, recherches	9 464,300		
- Divers services extérieurs	29 137,393		
- Documentations, frais de formations et séminaires	2 256,562		
- Gardiennages et autres travaux	68 079,696		
*Autres services extérieurs		400 831,743	
- Rémunérations d'intermédiaires(honoraires Experts comptables et Avocats)	137 540,242		
- Transport et déplacement(sur achats et ventes, voyages et déplacements frais de mission.....)	95 361,525		
- Frais divers de production(frais postaux,publicités et cad)	45 563,633		
- Services bancaires et assimilés	35 271,906		
- Frais divers d'exploitation(cotisation et dons)	87 094,437		
*Jetons de presence		38 250,000	
- Jetons de presence 2011	26 250,000		
- Indemnité comité de surveillance et contrôle	12 000,000		
*Impôts taxes et versements assimilés		101 823,028	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			-870 554,251
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 467 375,850

<u>Note N°8 :CHARGES FINANCIERES</u>		<u>496 456,582</u>	<u>-496 456,582</u>
*Intérêts de financement de stocks	18 337,325		
*Intérêts des comptes courants et dépôts	9 102,741		
*Intérêts d'escompte	99 262,122		
*Pertes de changes	83 352,051		
*Intérêts des emprunts bancaires à moyen terme	278 484,472		
*Intérêts de financement crédits bancaires à court terme	6 454,318		
*Pénalités	1 463,553		
<u>Note N°9 :PRODUITS FINANCIERS</u>		<u>25 742,878</u>	<u>25 742,878</u>
*Revenus des autres valeurs mobilières de placement	180,576		
*Gains de changes	24 422,504		
*Produits financiers	207,398		
*Escompte obtenu	932,400		
<u>Note N°10 :AUTRES PRODUITS ORDINAIRES</u>			<u>289 739,062</u>
*Revenus des immeubles	92 500,000		
*Autres gains	1 419,620		
*Autres Produits d'Exploitation			
*Quotes-parts des subventions d'investissements	89 291,898		
*Reprise sur provisions	104 953,842		
- Reprise sur stocks	17 949,265		
- Reprise sur provisions créances douteuses	1 736,338		
- Reprise sur provisions pour risques	85 268,239		
* Transfert de charges	1 573,702		
<u>Note N°11 : AUTRES CHARGES ORDINAIRES</u>		<u>103 686,864</u>	<u>-103 686,864</u>
*Autres pertes	102 286,589		
*Pertes sur créances antérieures	1 400,275		
<u>Note N°12 : IMPOTS SUR LES SOCIETES</u>		<u>352 574,859</u>	<u>-352 574,859</u>
<u>Note N°13 : RESULTAT DE L'EXERCICE</u>			<u>830 139,485</u>
*Résultat net de l'exercice	830 139,485		

6°) NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (en dinars)**Note N° 1 : Flux de trésorerie liés à l'exploitation****1-1 Résultat net de l'exercice :**

Le résultat net comptable au 31.12.2011 est de 830.139d,485.

1-2 Amortissements et provisions :

Ce poste englobe les rubriques suivantes :

- Dotations de l'exercice aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles :	
* Logiciel	12.159,094
* Construction	182.273,451
* Matériel et outillage	1.332.226,981
* Matériel de transport	59.581,901
* Equipement de Bureau	18.801,624
* Matériel Informatique	10.804,018
* Résorption charges à répartir	1.802,879
- Dotations de l'exercice aux provisions	
* Pour risques et charges	68.244,496
* Pour dépréciation créances douteuses	2.733,274
* Pour Immobilisations financières	4.600,000
* Pour dépréciation stock mat. premières + consommables	11.287,253
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1.704.514,971

1-3 Variation des stocks :

La variation des stocks est négative de 1.037.538d,141 puisque la valeur brute des stocks au début de l'exercice qui est de 3.693.790d,595 est inférieure à la valeur des stocks au 31 décembre 2011 qui s'élevait 4.731.328d,736.

1-4 Variation des créances :

La variation des créances est négative de 192.799d,311 c'est la différence entre le cumul des soldes clients et des comptes rattachés à la fin de l'année 2010 qui est de 3.071.731d,803, et le cumul des mêmes soldes au 31.12.2011 qui s'élevait à 3.264.531d,114.

1-5 Variation des autres actifs :

La variation du cumul des autres actifs est de l'ordre de 175.105d,040. Le détail de cette variation par rubrique se présente comme suit :

* Etat et collectivité publique	65.572,228
* Débiteurs divers	-44.737,831
* Compte de régularisation Actif	168.082,140
* Personnel et comptes rattachés	-13.811,497
* Total des autres actifs	175.105,040

1-6 Fournisseurs et autres dettes :

- Le compte fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés à une variation positive de 738.209d,713.
- La variation des autres dettes est positive de 106.152d,505.

1-7 Reprises sur provisions antérieures : 104.953d,842.

Les reprises sur provisions sont détaillées comme suit :

- Reprise sur provisions créances douteuses	1.736d,338
- Reprise sur Stocks	17.949d,265
- Reprise sur provision pour risque	85.268d,239

1-8 Quote-part des subventions inscrites au résultat : 89.291d,898

Le quote-part des subventions constatées au compte de produits représente une proportion de 15 % de la subvention globale obtenue du Ministère de l'industrie et de l'énergie (bureau de mise à niveau) dans le cadre de la réalisation des programmes de mise à niveau et inscrite préalablement et à la date d'encaissement au passif du Bilan parmi les capitaux propres pour un montant de 751.922d,000 en respectant la règle du prorata temporisé.

1-9 Intérêts sur Crédits bancaires : 296.821d,797 .

- Intérêts sur les crédits bancaires sont de 278.484d,472 .
- Intérêts sur financement des stocks sont de 18.337d,325.

1-10 Plus values sur placement courant

C'est le plus value des 22 actions placées à la TUNISIE VALEURS de 180d,576.

Note N° 2 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**2-1 Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles :**

Ce poste enregistre les règlements fournisseurs d'immobilisations : **2.346.950d,642**

2-2 Décaissement suite à des prêts au personnel à long terme :	21.500d,000
2-3 Remboursement des prêts accordés précédemment au personnel :	2.400d,000
2-4 Encaissement provenant du Ministère de l'Industrie :	484.887d,000
(à titre de subventions d'investissement)	
2-5 Encaissement à titre de consignation	27.939d,255
2-6 Décaissement à titre d'immobilisations financières :	4.490d,159

Note N° 3 : Flux de trésorerie liés aux activités de financement**3-1 Dividendes :**

Le montant des dividendes relatifs à l'Exercice 2010 , distribués aux Actionnaires en cours de l'Exercice 2011 est de 761.998d,636.

3-2 Remboursement des Crédits bancaires :

La Société a remboursé les montants des échéances à court terme du principal des Crédits bancaires de 1.114.288d,749.

3-3 Remboursement des intérêts sur les crédits 'investissement et de financement des stocks :

La Société a remboursé 296.821d,797 à titre des échéances d'intérêts relatives aux annuités des Crédits bancaires à moyen terme , ainsi que des intérêts des crédits de financement des stocks.

3-4 Encaissement provenant d'un Crédit à moyen terme :

La Société a encaissé un Crédit bancaire à moyen terme de 1.500.000d,000 pour l'achat d'une machine BOBST 106.

Note N° 4 : Variation de trésorerie : - 104.643d,985

Cette variation négative provient du cumul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et les flux de trésorerie provenant des activités de financement ce qui correspond à la différence entre la trésorerie à la clôture de l'exercice 2011 qui est de 343.074d,765 et la trésorerie au début de l'exercice 2011 qui était de 447.718d,750.

التقرير العام الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2011

السيدات والسادة مساهمو الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف.

I - التقديم:

01 - تنفيذاً لمهمة مراقبة الحسابات التي وقع تكليفنا بها من طرف الجلسة العامة وطبقاً للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية يشرفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلقة بالسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2011.

02 - قمنا بمراجعة موازنة الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف المختتمة في 31 ديسمبر 2011 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ.

03 - إن الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 19 762 655 دينار وتظهر ربحاً صافياً بلغ ما قدره 830 139 دينار.

04 - تم إعداد القوائم المالية تحت مسؤولية مجلس إدارتكم وتمثلت مسؤوليتنا في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة والتدقيق.

II - مدى التدقيق:

05 - إن مهمتنا المنجزة طبقاً للمعايير العالمية للمراجعة تم تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم احتواء القوائم المالية على أخطاء من شأنها أن تحد من قانونية ونزاهة القوائم المالية.

06 - لقد قمنا بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمنتها القوائم المالية وذلك بدراسة عينات ممثلة وكذلك بإجراء كل عمليات المراجعة التي اعتبرناها لازمة وضرورية.

07 - لقد قمنا بالتأكد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما تولينا تقييم المبادئ المحاسبية المتبعة والتقديرات المهمة المعتمدة وكذلك النظر في كيفية تقديم القوائم المالية.

08 - إنّ تقصّياتنا تمثّل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونية ونزاهة القوائم المالية حيث تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III - إبداء الرأي:

09 - بالرجوع إلى ما قمت به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها حسب رأينا إنّ القوائم المالية قانونية ونزيهة وتقدّم بصورة وفيّة في كلّ جوانبها المهمة الحالة المالية للشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف في 31 ديسمبر 2011 وكذلك نتيجة عملياتها والتحرّكات المالية للسنة المحاسبية المختتمة بالتاريخ المذكور.

10 - إنّ المعلومات المالية التي يتضمّنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقوائم المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المتفق عليها.

صفاقس في 08 جوان 2012

شركة الخبرة في المحاسبة
CRG Audit
شراز دريرة

التقرير الخاص

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2011

السيدات والسادة مساهمو الشركة الصنّاعية التّونسيّة للظرف والكرطون "الخطاف".

طبقا لمقتضيات الفصلين 200 و475 من مجلّة الشركات التجاريّة، نمّدكم بالتقرير التالي حول الإتفاقيات والعمليات المشار إليها بالنصوص المذكورة،

إنّ مسؤوليتنا تتمثل في التثبت من مدى إحترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على الإتفاقيات أو العمليات وتدوينها التدوين الصحيح بالقوائم المالية. ولا يدخل في نطاق أعمالنا البحث بصفة خاصة وموسعة عن وجود إتفاقيات أو عمليات محتملة بل تقتصر أعمالنا على إعلامكم، إعتقادا على المعلومات التي يتمّ مدنا بها أو تلك المتحصل عليها من خلال إجراءاتنا المتعلقة بالتدقيق، بخصائصها وأحكام إبرامها بدون أن نبت في منفعتها ووجاهتها ويرجع لكم النظر والحكم في تقييم وجاهة إبرام هذه الإتفاقيات وتحقيق هذه العمليات قصد المصادقة عليها.

أ) الإتفاقيات والعمليات الحديثة:

✓ تحمّل شركة الخطاف خلال سنة 2011 أجور وأعباء اجتماعية تخصّ بعض العملة التّابعين لشركة الخطاف الورق المقوى وقدر ذلك 59 893 دينار و ملىّـ758مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّى شركة الخطاف القيام بعمليات مناولة لدى شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2011 بما قدره 44 642 دينار وملىّـ724مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّى شركة الخطاف القيام بعمليات مناولة لفائدة شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2011 بما قدره 72 186 دينار وملىّـ460مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّى شركة الخطاف بيع أطباق مطبوعة إلى شركة الخطاف الورق المقوّى خلال سنة 2011 بما قدره 2 312 463 دينار ومليّـ311مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تمتيع شركة الخطاف الورق المقوّى بتخفيض سنوي مالي بما قدره 70 826 دينار ومليّـ736مات دون اعتبار الأداءات.

✓ تحميل شركة الخطاف الورق المقوّى خلال سنة 2011 مبلغ قدره 905 دينار ومليّـ616مات بعنوان قسط التّأمين المتعلّق بالعون المنتدب من شركة الخطاف.

✓ تولّى شركة الخطاف القيام بعمليات بيع خلال سنة 2011 لفائدة شركة "SOTUPRIN" وكيلها السيد عبد الجليل الهنتاتي بما قدره 21 436 دينار و مليـ560مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّى شركة الخطاف شراء مواد تنظيف خلال سنة 2011 من شركة "SOTUP" وكيلها السيد نجيب بن جماعة بما قدره 1 956 دينار و مليـ218مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من طرفه مجلسي إدارتكم المنعقدين بتاريخ 11 فيفري 2011 وبتاريخ 13 ماي 2012.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 1 100 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.25 نقطة.

تمّ الترخيص في هذه الإتفاقيات من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 27 سبتمبر 2010.

تعرض كلّ هذه الإتفاقيات على جلستكم العامّة للمصادقة عليهما.

ب) الإتفاقيات والعمليات القديمة:

✓ كراء المحلّ التابع لشركة الخطاف والكائن بطريق تونس كلـ13.5م إلى شركة الخطاف الورق المقوّى بمعين كراء سنوي قدره 40 000 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 21 أفريل 1993.

✓ بناء سياج الخارجي للعقار المذكور أنفا مع تحمل شركة الخطاف الورق المقوى كلفة الأشغال التي بلغت قيمتها إلى موفى سنة 2011 ما قدره 49 008 دينار ومليـ122مات بما في ذلك تكلفة بناء ورشة الصيانة بالجهة الشرقية للسياج.

تم تجديد ترخيص هذه الإتفاقية من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2012.

✓ التسوِّغ من شركة الخطاف الورق المقوى آلة تحضير أفلام الطباعة وآلة تحضير أطباق الطباعة خلال سنة 2011 بمبلغ قدره 2 400 دينار في السنة باعتبار الأداء على القيمة المضافة على أن تكون مصاريف التأمين و النقل على كاهل شركة الخطاف.

تم ترخيص هذه الاتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 06 ديسمبر 2004.

✓ تحميل شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2011 معلوم استهلاك الهاتف وقدره 996 دينار.

تم ترخيص هذه الاتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد في 29 ديسمبر 2005.

وتجدر الإشارة إلى أنّ كلّ هذه الإتفاقيات والعمليات تمّ تجديد ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2012.

✓ تقديم شركة الخطاف خلال سنة 2007 ضمان للشركة التونسية للإيجار المالي بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد إيجار مالي خلال سنة 2007 و ذلك في حدود مبلغ 230 000 دينار.

تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 26 جويلية 2007.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 5 500 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات مع سنة إمهال وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.75 نقطة. انتفعت الشركة إلى غاية 31 ديسمبر 2009 بمبلغ 5 050 000 دينار وخلال سنة 2011 بقرض مباشر متوسط المدى بمبلغ قدره 400 000 دينار يقع تسديده على مدى 5 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.25 نقطة.

تمّ الترخيص في هذه الإتفاقية من طرفه مجلسي إدارتكم المنعقدين بتاريخ 7 مارس 2008 وبتاريخ 27 ديسمبر 2010.

✓ كراء الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف الأصل التجاري المسمى "أليس 14" الكائن بطريق منزل شاكر كلم 1 حيّ الرياض صفاقس لفائدة شركة حلويات المصمودي مقابل معين كراء سنوي قدره 52 500 دينار صافي من الأداء على القيمة المضافة لمدة 5 سنوات بداية من غرة فيفري 2010 مع زيادة 5 % سنويا بداية من السنة الثالثة للتسوية. وقد تمّ إبرام عقد تسوية الأصل التجاري بتاريخ 23 ديسمبر 2009.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 نوفمبر 2009.

تعرض كلّ هذه الإتفاقيات على جلستكم العامة قصد تجديد المصادقة عليها.

(ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرتها حسب الفصل 200 المنقح § 5 من مجلة الشركات التجارية:

✓ أجرة شهرية صافية للمدير العام قدرها 3 500 دينار مع تحمل الشركة أعباء الانخراط بالصندوق الوطني للضمان الاجتماعي بمقتضى محضري مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 مارس 2004 و بتاريخ 10 ماي 2010 وتمّ تجديدها ضمن قرار تعيين المدير العام من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 19 جوان 2011.

✓ سيارة إدارية على ذمة المدير العام من نوع "Audi Q7" قيمتها 165 000 دينار بمقتضى محضر مجلس الإدارة بتاريخ 24 أكتوبر 2009 وتمّ تجديد هذه الإتفاقية بموجب قرار مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 19 جوان 2011.

✓ تحمل الشركة لمصاريف محروقات السيارة وإصلاحها و تأمينها بمقتضى محضر مجلس الإدارة بتاريخ 21 ماي 2001 ومحضر مجلس الإدارة بتاريخ 30 ديسمبر 2002 ومحضر مجلس الإدارة بتاريخ 19 جوان 2011.

✓ أجرة شهرية صافية للمدير العام المساعد قدرها 2 500 دينار تمّ ضبطها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 31 جويلية 2006، تسند له مع مراعات مقتضيات الإتفاقيات المعمول بها بالشركة وتمّ تجديدها ضمن قرار تعيين المدير العام المساعد من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 19 جوان 2011.

وقد تمتع المدير العام المساعد خلال سنة 2011 بالمنح والإمتيازات التالية:

- * منحة عطلة لسنة 2009 و 2010 وقيمتها 4 363 دينار صافية من الضرائب.
- * منحة آخر السنة وقيمتها 2 574 دينار صافية من الضرائب.
- * منحة تشجيع وقيمتها 1 352 دينار صافية من الضرائب.
- * منحة تعاقديّة للعطلة السنويّة وقيمتها 2 354 دينار صافية من الضرائب.

✓ منحة سنويّة صافية للمدير العام المساعد بحساب 1 % من الفائض الخام للاستغلال مع حد أقصى سنوي قدره 20 000 دينار يقع إسنادها له بعد ضبط مجلس الإدارة القوائم المالية السنوية وذلك بمقتضى محضر مجلس الإدارة بتاريخ 31 جويلية 2006 و بتاريخ 17 ماي 2007 وتمّ تجديد هذه الإتفاقية بموجب قرار مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 19 جوان 2011.

وقد بلغت قيمة المنحة المسندة للمدير العام المساعد بعنوان السنة الماليّة 2010 والتي تمّ صرفها له خلال سنة 2011 ما قدره 20 000 دينار وتمّت المصادقة عليها من طرف مجلس الإدارة بتاريخ 06 ماي 2011.

وتجدر الإشارة إلى أنّ التزامات الشركة تجاه المدير العام المساعد تمّ تجديد ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 19 جوان 2011 وبتاريخ 13 ماي 2012.

✓ منحة شهرية لرئيس مجلس الإدارة المنتهية مهامه بتاريخ 05 أوت 2011 قدرها 1 500 دينار صافية من الضرائب قرّرها مجلس الإدارة المنعقد في 19 ديسمبر 2006 والذي تمّ تجديد مفعولها بقرار مجلس الإدارة المؤرّخ في 19 جوان 2011. وتمتّع بها رئيس المجلس السابق لمدة سبعة أشهر خلال سنة 2011.

و بمقتضى قرار مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 05 أوت 2011 تمّ تعيين رئيس جديد لمجلس الإدارة بدون أجر.

✓ منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ جملي قدره 21 000 دينار صافية من الضرائب تم إقرارها من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 19 جوان 2011.

✓ منحة سنوية لأعضاء اللجنة الدائمة للإستثمار قدرها 1 200 دينار صافية من الضرائب تسند لكل عضو بمقتضى محضر مجلسي إدارتكم المنعقد بتاريخ 06 جانفي 2009 و بتاريخ 10 ماي 2010 وتواصل العمل بهذه الإتفاقية سنة 2011.

✓ منحة سنوية لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق قدرها 1 200 دينار صافية من الضرائب تسند لكل عضو بمقتضى محضر مجلسي إدارتكم المنعقد بتاريخ 06 جانفي 2009 و بتاريخ 10 ماي 2010 وتواصل العمل بهذه الإتفاقية سنة 2011.

تعرض هذه الإتفاقيات على جلستكم العامة للمصادقة عليهما.

باستثناء الإتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه، لم تكشف أعمالنا على وجود إتفاقيات أو عمليات أخرى تدخل في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

صفاقس في 08 جوان 2012

شركة الخبرة في المحاسبة
CRG Audit
شراز دريرة

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**SERVICOM**

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Adnène ZGHIDI (BDO Tunisie).

BILAN			
(Exprimé en dinars)			
	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2011	2010
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 585	2 585
Moins : Amortissements	-	2 585	2 585
	1	-	-
Immobilisations corporelles		305 335	291 190
Moins : Amortissements	-	205 942	163 095
	2	99 393	128 095
Immobilisations Financières		4 815 723	4 734 847
Moins : Provisions	-	2 000	2 000
	3	4 813 723	4 732 847
Total des actifs Immobilisés		4 913 116	4 860 942
Autres actifs non courants	4	25 840	40 724
Total des Actifs non courants		4 938 956	4 901 666
ACTIFS COURANTS			
Stocks		369 429	327 751
Moins: provisions	-	-	-
	5	369 429	327 751
Clients et comptes rattachés		6 480 942	3 696 021
Moins: provisions	-	84 258	19 678
	6	6 396 684	3 676 343
Autres Actifs courants		1 694 249	842 844
Moins: provisions	-	15 671	-
	7	1 678 578	842 844
Placements et autres actifs financiers	8	38 798	37 397
Liquidités et équivalents de liquidités	9	77 093	400 053
Total des Actifs Courants		8 560 582	5 284 388
TOTAL DES ACTIFS		13 499 538	10 186 054

* Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2011	2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital Social		2 358 000	2 358 000
Prime d'émission		2 250 000	2 250 000
Réserve Légale		173 564	123 044
Résultats reportés		959 887	741 307
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 741 451	5 472 351
Résultat de l'exercice		479 264	269 100
Total des capitaux propres avant affectation résultat	10	6 220 715	5 741 451
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	11	1 394	609 666
Provisions pour risques et charges		50 000	-
Total des passifs non courants		51 394	609 666
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	2 200 980	1 532 705
Autres passifs courants	13	1 781 634	561 895
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	3 244 815	1 740 337
Total des passifs Courants		7 227 429	3 834 937
Total des passifs		7 278 823	4 444 603
Total des capitaux propres et des passifs		13 499 538	10 186 054

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	5 235 677	4 066 401
Autres produits d'exploitation		-	6 284
Total des produits d'exploitation		5 235 677	4 072 685
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	16	3 632 317	2 723 869
Charges de personnel	17	613 846	493 279
Dotations aux amortissements et aux provisions		214 741	101 556
Autres charges d'exploitation	18	190 431	395 168
Total des charges d'exploitation		4 651 335	3 713 872
RESULTAT D'EXPLOITATION		584 342	358 813
Charges financières nettes	19	- 288 067	- 300 691
Produits des placements	20	50 240	131 103
Autres gains ordinaires	21	190 875	122 548
Autres pertes ordinaires	22	- 58 126	- 42 673
Résultat des activités ordinaires avant impôt		479 264	269 100
Impôt sur les sociétés		-	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		479 264	269 100

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		479 264	269 100
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		214 741	101 556
- Reprise provisions			
- Variations des :			
- Stocks	23	- 41 678	416 971
- Créances	24	- 2 784 921	- 1 794 678
- Autres actifs courants	25	- 851 405	1 325 153
- Fournisseurs	26	668 275	1 148 399
- Autres passifs courants	27	1 219 739	152 661
- Intérêts courus		20 856	29 143
- Plus / moins values sur cession d'immobilisations		- 124 000	- 113 165
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'exploitation		- 1 199 129	1 535 140
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	28	- 22 957	- 23 275
Décassements sur acquisition d'immobilisations financières		- 80 876	- 1 562 727
Décassements sur acquisition des autres actifs non courants		- 26 760	- 24 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		124 000	113 165
Encaissements provenant des immobilisations financières		-	1 220
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 6 593	- 1 495 617
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-
Dividendes et autres distributions		-	-
Décassements affectés au remboursement des emprunts		- 1 010 500	- 1 218 208
Encaissements provenant des emprunts		1 195 000	1 500 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		184 500	281 792
Variation de trésorerie		- 1 021 222	321 315
Trésorerie au début de l'exercice		- 353 982	- 675 297
Trésorerie à la clôture de l'exercice	29	- 1 375 204	- 353 982

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Au 31 Décembre 2011

A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

- ◆ Dénomination de la société : Société SERVICOM
- ◆ Forme juridique : Société anonyme
- ◆ Secteur d'activité : Travaux de télécommunication et de génie civil
- ◆ Siège Social actuel : Cité Eschbilia- Route de Tunis BP107B KAIROUAN
- ◆ Capital Social : 2 358 000 DT
- ◆ N° registre de commerce : B111212003
- ◆ Matricule fiscal : MA/000/826619/W

B/ PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

Les états financiers de la société SERVICOM sont présentés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises, et en application des concepts comptables fondamentaux tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant promulgation du cadre conceptuel.

Les états financiers sont établis selon le modèle autorisé et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société SERVICOM pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

B.1- Les Actifs :

B.1.1- Immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois ans, la règle de prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.1.2- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable n°5.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition hors taxes. Sont inclus dans le coût d'acquisition le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivants :

Logiciels	33,33%
Petit matériel d'exploitation	33,33%
Matériel électronique	15% et 33,33%
Installations, Agencements & Aménagements	10% et 20%
Mobilier et équipements de bureaux	10% et 14,28%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	33,33% et 14,28%
Matériel de transport	20%

B.1.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières représentent essentiellement le cautionnement du loyer et les participations financières dans les sociétés SERVITRA, SIRTTP-S, SERVIPRINT, SERVITRADE, SERVITEL et ALSHOUROUK.

B.1.4- Autres Actifs non courants :

Ce compte enregistre les frais préliminaires ainsi que d'autres charges à répartir.

Les autres actifs non courants sont amortis sur 3 ans selon la méthode linéaire conformément à la norme 10 du système comptable des entreprises.

B.1.5- Les stocks :

La méthode de comptabilisation adoptée est la méthode de l'inventaire intermittent.
Les stocks sont évalués sur la base du coût unitaire moyen pondéré.

B.2- Les Passifs :**B.2.1- Fournisseurs et comptes rattachés :**

Cette rubrique regroupe les fournisseurs d'exploitation ainsi que les fournisseurs factures non parvenues.

B.3- Les comptes de charges et de produits :**B.3.1- Règle de prise en compte des charges :**

Les charges sont constatées dès leurs engagements.

B.3.2- Règle de prise en compte des revenus :

Les produits sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir.

C/ NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur brute s'élève au 31/12/2011 à 2 585 DT et comporte deux logiciels informatiques, acquis en 2005 et en 2006.

NOTE 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31/12/2011 à 305 335 DT se détaillant comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	1 114	1 114
MATERIEL & OUTILLAGES INDUSTRIELS	57 863	57 863
AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	7 964	7 964
MATERIEL DE TRANSPORT	80 501	79 151
EQUIPEMENTS DE BUREAU	36 822	36 205
MATERIELS INFORMATIQUES	114 246	102 068
MATERIELS ELECTRONIQUES	6 825	6 825
Total	305 335	291 190

Le tableau d'amortissement est présenté en Annexe 1.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 4 813 723 DT se détaillant comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
TITRES DE PARTICIPATION (1)	4 813 403	4 732 527
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	2 320	2 320
PROVISION / DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-2 000	-2 000
Total	4 813 723	4 732 847

(1) Les titres de participation sont présentés en Annexe 2.

NOTE 4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 25 840 DT se détaillant comme suit :

Charges engagées / introduction en bourse	74 173 DT	
Charges engagées HB consulting		24 000 DT
Charges engagées BERT		26 760 DT
Résorption 2009		- 24 724 DT
Résorption 2010		- 32 725 DT
Résorption 2011		- 41 644 DT

Total Autres Actifs Non courants : **25 840 DT**

NOTE 5 STOCKS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 369 429 DT détaillés comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
STOCK MATIERES & FOURNITURES	369 429	327 751
Total	369 429	327 751

NOTE 6 CLIENTS

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 396 684 DT au 31/12/2011 contre un solde de 3 676 343 DT au 31/12/2010. Ce montant se rapporte en totalité à des créances sur clients d'exploitation.

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
CLIENTS LOCAUX	5 338 012	3 046 546
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	1 065 671	649 475
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	77 259	-
PROVISION SUR LES COMPTES CLIENTS	- 84 258	- 19 678
Total	6 396 684	3 676 343

NOTE 7 AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 1 678 578 DT détaillés comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	76 616	112 792
CONSIGNATION DOUANE	2 266	2 266
AVANCES AU PERSONNEL	6 000	805
TFP	-	505
RETENUES A LA SOURCE	15 618	19 006
TVA RECUPERABLE	4 414	87 122
CREDIT TVA A REPORTER	479 588	128 578
R TVA/MARCHE	111	2 052

IMPOT DIFFERE IS	26 930	-
DEBITEURS DIVERS	60	60
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	13 624	22 254
COMPTE DE GROUPE SERVIPRINT	9 602	9 602
COMPTE DE GROUPE SERVITRADE	579 983	452 980
COMPTE DE GROUPE SERVITRA	460 912	*
COMPTE D'ATTENTE	18 525	4 822
PROVISION / AUTRES ACTIFS COURANTS	- 15 671	-

Total	1 678 578	842 844
--------------	------------------	----------------

* Solde créditeur en 2010

NOTE 8 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 38 798 DT se détaillant comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
BHO SICAV	38 798	37 397
Total	38 798	37 397

Les titres BHO SICAV ont été évalués au 31-12-2011 à leur valeur liquidative soit 102,369 DT.

NOTE 9 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
ATB	3 156	364 453
UBCI	6 925	803
STB	5 044	5 210
ABC BANK	58 147	-
ATTIJARI BANK	2 797	2 859
POSTE	365	365
CAISSE	659	26 363
Total	77 093	400 053

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres se détaille au 31/12/2011 comme suit :

Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Dividendes	Résultat de l'exercice	Total
----------------	------------------	------------------	--------------------	------------	------------------------	-------

Total des capitaux propres au 31-12-2010	2 358 000	2 250 000	123 044	741 307	-	269 100	5 741 451
--	-----------	-----------	---------	---------	---	---------	-----------

Augmentation de capital							-
Réduction de capital							-
Affectation résultat 2010			50 520	218 580		- 269 100	-
Résultat au 31/12/2011						479 264	479 264

Total des capitaux propres au 31/12/2011	2 358 000	2 250 000	173 564	959 887	-	479 264	6 220 715
--	-----------	-----------	---------	---------	---	---------	-----------

NOTE 11 EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique au 31/12/2011 s'élève à 1 394 DT se détaillant comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNTS ATB	-	4 500
EMPRUNT AUPRES DE MODERN LEASING	1 394	5 166
BILLETS DE TRESORERIE AXIS LONG TERME	-	600 000
Total	1 394	609 666

NOTE 12 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	1 073 002	771 398
FOURNISSEURS EFFETS A PAYER	728 189	331 916
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	399 789	429 391
Total	2 200 980	1 532 705

NOTE 13 AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde des autres passifs courants au 31/12/2011 se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	72 842	97 954
TCL A PAYER	5 608	1 243
TFP A PAYER	1 514	12 576
FOPROLOS A PAYER	757	324
ETAT RETENUE A LA SOURCE	25 199	17 007

TVA/CA NON ENCORE ENCAISSEE	613 265	306 439
DROIT DE TIMBRE	4	12
C N S S	29 131	32 796
CHARGES A PAYER	247 515	28 934
PDTS CONSTATES D'AVANCE	40 380	17 562
PROVISION / CONGES	70 829	40 929
CREDITEURS DIVERS	10	-
COMPTE DE GROUPE SERVITRA	*	6 119
COMPTE GROUPE SERVICOM IT	12 218	-
COMPTE GROUPE SERVITEL	662 362	-

Total **1 781 634** **561 895**

* Solde débiteur en 2011

NOTE 14 **CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
AVANCE / FRE ATB	869 409	213 481
AVANCE / FRE BH	404 260	404 260
ECHEANCE A MOINS D'UN AN /EMPRUNT	-	6 000
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / AQUIS LEASING	8 722	13 762
BILLETS DE TRESORERIE AXIS A COURT TERME	1 100 000	900 000
INTERETS COURUS	49 998	29 143
EMPRUNT ABC BANK	595 000	-
BH	208 755	173 691
BTE	8 671	-
Total	3 244 815	1 740 337

NOTE 15 **REVENUS**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 5 235 677 DT détaillé comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
TRAVAUX DE GENIE CIVIL	1 570 930	958 418
TRAVAUX DE CABLAGE	3 185 259	2 195 518
MATERIELS ET ACCESSOIRES	86 110	551 915
VARIATION DES CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	393 378	360 550
Total	5 235 677	4 066 401

NOTE 16 **ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
ACHAT STOCKE FOURNITURES & CABLES	236 567	272 863
ACHAT STOCKE MATIERES	6 258	10 327
ACHAT STOCKE FOURNITURES RESEAU	1 625 019	894 611
VARIATION DES STOCKS	- 41 677	416 971
SOUSTRAITANCE CHANTIER	1 691 280	1 089 398
SOUSTRAITANCE GENERALE	72 701	17 700
CONTROLE ET ESSAIE	327	2 289
SERVICE GPS	324	-
ACQUIS FOURNITURES DE CHAMBRE	18	21
MAGASINAGE	2 697	-
FRAIS DOUANE	3 286	-
LOCATION MAISONS POUR CHANTIERS	1 129	17 243
TRANSPORT/CHANTIER	500	-
PETIT MATERIEL POUR CHANTIER	221	150
ACQUISITION FOURNITURES / CHANTIER	3 796	1 442
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	359	357
AUTRES FRAIS / CHANTIER	262	58
LOCATION MATERIEL POUR CHANTIER	310	1 966
EAU ELECTRICITE	580	1 801
FOURNITURES DE BUREAU	766	706
GASOIL	9 459	25 136
FOURNITURES CONSOMMABLES ENERGIE	86	580
AUTRES ACHATS/REGULARISATIONS	18 049	-29 750
Total	3 632 317	2 723 869

NOTE 17 **CHARGES DE PERSONNEL**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
REMUNERATIONS AU PERSONNEL	485 073	413 845
PRIMES AU PERSONNEL	30 000	-
AUTRES CHARGES SOCIALES	85 440	74 465
FRAIS DE FORMATION AU PERSONNEL	13 333	4 969
Total	613 846	493 279

NOTE 18 **AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
LOYER	6 522	6 922
LEASING	13 537	141 149
ENTRETIENS ET REPARATIONS	1 341	3 594
PRIMES D'ASSURANCE	25 645	42 026
ETUDES ET RECHERCHES	283	3 145
HONORAIRES	31 821	74 788
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 511	4 368
ANNONCES ET INSERTIONS	11 797	8 813
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	126	1 238
FOIRES ET EXPOSITIONS	-	2 000
MAIN LEVE/VEHICULE	187	-
DEPLACEMENTS MISSIONS ET RECEPTIONS	7 516	11936
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATION	745	3 179
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 332	5 405
CHARGES LIEES A UNE MODIF COMPTABLE	-	21 259
FRAIS PARTICIPATION / MARCHES	4 193	4 372
JETONS DE PRESENCE	8 750	6 563
ETAT IMPOTS ET TAXES	75 125	54 411
Total	190 431	395 168

NOTE 19 **CHARGES FINANCIERES NETTES**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
INTÉRÊTS AVANCES / FACTURES	55 596	60 948
INTÉRÊTS / DIVERS EMPRUNTS	143 145	43 838
INTÉRÊTS / COMPTE COURANT ASSOCIE ATD	-	71 565
COMMISSIONS BANCAIRES DIVERSES	109 416	117 977
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-	8 457
PRODUITS FINANCIERS / CORPORATE PAC	-20 090	-2 094
Total	288 067	300 691

NOTE 20 **PRODUITS DES PLACEMENTS**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS FINANCIERS / SICAV	1 401	6 750
INTERETS / COMPTES COURANTS / FILIALES	48 839	124 353
Total	50 240	131 103
NOTE 21 <u>AUTRES GAINS ORDINAIRES</u>		
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :		
Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
REMBOURSEMENT ASSURANCE	41 419	2 640
GAIN SUR CESSION MATERIEL DE TRANSPORT	124 000	113 165
DIVERS GAINS	25 456	6 743
Total	190 875	122 548
NOTE 22 <u>AUTRES PERTES ORDINAIRES</u>		
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :		
Rubrique	31/12/2011	31/12/2010
IMPOTS TAXES PENALITES & AMENDES	55 788	38 586
DIVERS PERTES ORDINAIRES	2 338	4 087
Total	58 126	42 673
NOTE 23 <u>VARIATION DES STOCKS</u>		
STOCK AU 31/12/2010		327 751
STOCK AU 31/12/2011		- 369 429
VARIATION DES STOCKS		- 41 678
NOTE 24 <u>VARIATION DES CREANCES</u>		
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2010		3 696 021
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2011		- 6 480 942
VARIATION DES CREANCES		- 2 784 921
NOTE 25 <u>VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS</u>		
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2010		842 844
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2011		- 1 694 249
VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS		- 851 405

NOTE 26 VARIATION DES FOURNISSEURS

TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2010	- 1 532 705
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2011	2 200 980

VARIATION DES FOURNISSEURS **668 275**

NOTE 27 VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2010	- 561 895
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2011	1 781 634

VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS **1 219 739**

NOTE 28 DECAISSEMENTS SUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles **31/12/2011**

TOTAL ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (N)	14 145
EMPRUNT LEASING LT (N-1)	5 166
EMPRUNT LEASING LT (N)	- 1 394
EMPRUNT LEASING CT (N-1)	13 762
EMPRUNT LEASING CT (N)	- 8 722

Total **-22 957**

NOTE 29 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Trésorerie à la clôture **31/12/2011**

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	77 093
PLACEMENTS SICAV	38 798
CONCOURS BANCAIRES	-217 426
CREDIT DE MOBILISATION DE CREANCES	-1 273 669

Total **-1 375 204**

NOTE 30 **INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Les opérations réalisées avec les sociétés membres du groupe rentrant dans le cadre des informations à fournir sur les parties liées, conformément à la norme comptable n°39, sont résumées dans le tableau suivant :

Partie Liées	SERVITRA	SERVITRADE	SERVIPRINT	SERVITEL	SERVICOM IT	AL CHOUROUK
Relation avec SERVITRA	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale
Créances						
- Créances clients	88 210	595				369 200
- Comptes courants	460 912	579 983	9 602			
Produits						
- Ventes ou prestation de services	514	504			58 008	
- Autres produits						
- Dividendes						
- Produits financiers	3 921	44 918				
Dettes						
- Dettes fournisseurs					121	
- Comptes courants				662 362	12 218	
- Charges à payer						
Charges						
- Achats de matières et services (HT)			5 100		2 150	
- Autres charges (HT)						
- Charges financières (HT)	14 711			24 862	218	
- Dotations aux provisions						
Investissements						
- Achats d'immobilisations corporelles					1 350	

NOTE 31 **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- Les engagements de garanties données se présentent sous forme de cautions bancaires accordées aux clients de SERVICOM. Ils totalisent au 31/12/2011 un montant 1 549 641 DT se détaillant comme suit :

Nature	ATB	BH	UBCI	TOTAL
<i>Banque</i>				
<i>Cautions Provisoires</i>	94 740	-	-	94 740
<i>Cautions Définitives</i>	517 035	128 602	31 681	677 318
<i>Cautions Retenues garanties</i>	325 331	179 750	56 059	561 140
<i>Caution D'avance</i>	166 675	31 248	-	197 923
<i>Autres Cautions</i>	-	18 520	-	18 520
TOTAL	1 103 781	358 120	87 740	1 549 641

- Les intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing au 31/12/2011 se détaillent dans le tableau suivant :

Compagnie de leasing	A payer à mois d'un an	A payer à plus d'un an	Total
Modern Leasing	6 958	5 196	12 154

Hannibal Lease	12 332	17 649	29 981
TOTAL	19 290	22 845	42 135

- SERVICOM a donné sa caution solidaire pour permettre à SERVITRA d'obtenir des crédits de gestion auprès de ses bailleurs de fonds. Le montant de l'engagement garanti s'élève à 10 700 000 dinars.
- SERVICOM a donné sa caution solidaire pour permettre à SERVITRADE d'obtenir des crédits de gestion. Le montant de l'engagement garanti s'élève à 2 425 000 dinars.
- Mr Majdi Zarkouna, PDG de la société SERVICOM, a émis des cautions personnelles et solidaires au profit de la société SERVICOM détaillées comme suit :

Nature de la caution	Montants en DT
Caution solidaire et personnelle du PDG sur les engagements bancaires	3 182 561
Caution solidaire et personnelle du PDG sur les contrats de leasing	568 146
TOTAL	3 750 707

Annexe 1

Tableau Récap des Immobilisations Corporelles au 31-12-2011

Libellé	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		31/12/2010	Acquisitions 2011	Cessions 2011	31/12/2011	31/12/2010	Dotations	Régularisations/ cessions	31/12/2011	31/12/2011
LOGICIEL	33,33%	2 585	-	-	2 585	2 585	-	-	2 585	-
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	33,33%	1 114	-	-	1 114	1 114	-	-	1 114	-
MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRIEL	10%	57 863	-	-	57 863	24 172	5 656	-	29 828	28 035
AGENCEMENT & AMENAGEMENT	10%/20%	7 964	-	-	7 964	3 170	1 027	-	4 197	3 767
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	79 151	1 350	-	80 501	47 874	8 050	-	55 924	24 577
EQUIPEMENT DE BUREAU	10%/14,28%	36 205	617	-	36 822	18 519	4 015	-	22 534	14 288
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%/14,28%	102 068	12 178	-	114 246	63 162	23 284	-	86 446	27 800
MATERIEL ELECTRONIQUE	33,33%/15%	6 825	-	-	6 825	5 084	815	-	5 899	926
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		293 775	14 145		307 920	165 680	42 847		208 527	99 393

Annexe 2

Tableau Récap des titres de participation au 31-12-2011

Sociétés émettrices	Participations au 31-12-2010			Libération de l'exercice 2010	Acquisitions de l'exercice			Cessions de l'exercice			Participations au 31-12-2011		
	Valeur Brute	Libérée	Non Libérée		Valeur Brute	Libérée	Non Libérée	Valeur Brute	Libérée	Non Libérée	Valeur Brute	Libérée	Non Libérée
SERVITRA	3 047 346	3 047 346	-	80 866	80 866	80 866	-	-	-	-	3 128 212	3 128 212	-
SIRTTPS	44 750	44 750	-	-	-	-	-	-	-	-	44 750	44 750	-
SERVIPRINT	186 144	186 144	-	-	-	-	-	-	-	-	186 144	186 144	-
SERVITRADE	1 241 462	1 241 462	-	-	-	-	-	-	-	-	1 241 462	1 241 462	-
SERVITEL	-	-	-	10	10	10	-	-	-	-	10	10	-
AL CHOUROUK (Libye)	709 417	212 825	496 592	-	-	-	-	-	-	-	709 417	212 825	496 592
TOTAL	5 229 119	4 732 527	496 592	80 876	80 876	80 876	-	-	-	-	5 309 995	4 813 403	496 592

RAPPORT GENERAL
Exercice clos le 31/12/2011

Messieurs les actionnaires De la Société *SERVICOM S.A.*

Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société *SERVICOM S.A.* comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Votre Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

SERVICOM détient une participation libérée de 213 KDT au capital de la filiale *AL CHOUROUK*, établie à *TRIPOLI*, ainsi qu'une créance sur celle-ci, s'élevant à 369 KDT non réglée depuis 2010. Compte tenu de la situation actuelle en Lybie, des restrictions dont l'importance et la durée ne pourraient être déterminées avec certitude, risquent d'impacter la valeur comptable de ces actifs. La direction de la Société estime que la situation actuelle en Lybie ne présente pas de risques importants pouvant impacter la valeur de ces actifs.

A notre avis, et sous réserve de ce qui a été mentionné ci-dessus, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société *SERVICOM S.A.* au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, il y a lieu de préciser que la société a reçu le 25/12/2010 et le 07/09/2011 deux notifications de résultats de vérification fiscale approfondie relative à la période allant du 01/01/2009 au 30/06/2010 et du 01/07/2010 au 31/12/2010 pour un montant total de 198 732 DT en principal et intérêts. Une reconnaissance de dettes a été signée et payée le 24/09/2011 pour un montant de 49 429 DT. Des lettres contestant ces notifications ont été communiquées à l'administration fiscale le 27/01/2011 et le 05/10/2011. Une provision de 50 000 DT a été comptabilisée au 31/12/2011 pour se couvrir contre le risque lié à ces contrôles fiscaux.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2011.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

Tunis, le 8 juin 2012.

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31/12/2011

Messieurs les actionnaires De la Société SERVICOM S.A.

Messieurs,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a donné avis des conventions suivantes lors de la réalisation de notre audit au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Compte courant SERVICOM - IT

Le conseil d'administration réuni le 31 mai 2012 a autorisé la convention de compte courant avec la société SERVICOM - IT, rémunéré au taux annuel de 8%. Les mouvements de ce compte courant au titre de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2010	Remboursements	Alimentations	31/12/2011
Montant en principal	-	-	-12 000	-12 000
Intérêts	-	-	- 218	-218
Total compte courant SERVICOM -IT	-	-	-12 218	-12 218

Compte courant SERVITEL

Le conseil d'administration réuni le 31 mai 2012 a autorisé la convention de compte courant avec la société SERVITEL, rémunéré au taux annuel de 8%. Les mouvements de ce compte courant au titre de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2010	Remboursements	Alimentations	31/12/2011
Montant en principal	-	10 000	- 647 500	- 637 500
Intérêts	-	-	- 24 862	- 24 862
Total compte courant SERVITEL	-	10 000	- 672 362	- 662 362

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Compte courant SERVITRA

Le conseil d'administration réuni le 31 mai 2012 a autorisé la poursuite, avec la société SERVITRA, de la convention de compte courant, rémunéré au taux annuel de 8%. Les mouvements de ce compte courant au titre de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2010	Remboursements	Alimentations	31/12/2011
Montant en principal	-6 119	997 392	- 519 572	471 701
Intérêts	-	3 921	- 14 710	- 10 789
Total compte courant SERVITRA	-6 119	1 001 313	534 282	460 912

Compte courant SERVITRADE

Le conseil d'administration réuni le 31 mai 2012 a autorisé la poursuite, avec la société SERVITRADE, de la convention de compte courant, rémunéré au taux annuel de 8%. Les mouvements de ce compte courant au titre de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2010	Remboursements	Alimentations	31/12/2011
Montant en principal	427 270	793 200	- 712 657	507 813
Intérêts	25 710	44 918		70 628
TVA sur intérêts	-	1 542		1 542
Total compte courant SERVITRADE	452 980	839 660	- 712 657	579 983

Compte courant SERVIPRINT

Le conseil d'administration réuni le 31 mai 2012 a autorisé la poursuite, avec la société SERVIPRINT, de la convention de compte courant, rémunéré au taux annuel de 8%. Les mouvements de ce compte courant au titre de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2010	Remboursement	Alimentation	31/12/2011
Montant en principal	-	-	-	-
Intérêts	9 602	-	-	9 602
Total compte courant SERVIPRINT	9 602	-	-	9 602

C/ Obligations et engagements envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société SERVICOM ainsi que de ses filiales envers les dirigeants de SERVICOM se présentent comme suit :

C-1/ Président Directeur Général de SERVICOM

La rémunération du Président Directeur Général de SERVICOM a été fixée par décision du conseil d'administration du 31 mai 2012 à 36 000 DT nets par an.

Les rémunérations du Président Directeur Général de SERVICOM, octroyées par la société SERVITRADE, s'élevant à 72 000 DT nets par an ont été approuvées par le conseil d'administration de SERVICOM, réuni en date du 31 mai 2012.

La charge de l'exercice relative à la rémunération du Président Directeur Général de SERVICOM telle qu'elle ressort des états financiers clos le 31 décembre 2011 des différentes sociétés, se détaille comme suit :

- SERVICOM : 46 548 DT
- SERVITRADE : 98 479 DT

C-2/ Directeur Général Adjoint de SERVICOM

La rémunération du Directeur Général Adjoint de SERVICOM, octroyée par SERVICOM et s'élevant à 41 040 DT nets par an a été approuvée par le conseil d'administration de SERVICOM, réuni en date du 31 mai 2012.

La charge de l'exercice relative à la rémunération du Directeur Général Adjoint de SERVICOM telle qu'elle ressort des états financiers de la société SERVICOM au 31 décembre 2011 s'élève à 58 288 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

Tunis, le 8 juin 2012.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Banque Tuniso-Koweitienne - GCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

La Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN
Arrêté au 31 DECEMBRE 2011
(unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	35 918	52 801
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	33 267	54 783
Créances sure la clientele	3	810 676	712 957
Portefeuille-titres commercial	4	6 889	7 228
Portefeuille d'investissement	5	33 915	26 576
Valeurs immobilisées	6	18 789	16 778
Autres actifs	7	34 137	28 768
TOTAL ACTIF		973 591	899 891

PASSIF			
Banque centrale et CCP		91 000	
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	27 993	31 076
Dépôt & avoirs de la clientèle	9	599 670	569 277
Emprunts & ressources spéciales	10	66 804	107 729
Autres passifs	11	23 264	26 422
TOTAL PASSIF		808 731	734 504
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves		61 105	53 393
Autres capitaux prepress		3 712	3 762
Résultats reportés		20	649
Résultat de la période		23	7 583
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	164 860	165 387
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		973 591	899 891

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Arrêté au 31 Décembre 2011****(unité: en milliers de dinars)**

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	13	91 314	70 193
Crédits documentaires		52 453	33 914
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		143 767	104 107
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement données		11 102	37 487
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	14	142	111
Engagements sur titres		176	176
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		11 420	37 774
ENGAGEMENTS RECUS			
Garantie BPCE de remboursement de crédit		1490	25 357
Garantie Etat et SOTUGAR		7 121	6 472
Autres Garanties		599	599
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15	9 210	32 428

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	16	45 743	40 231
Commissions	17	5 985	3 838
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	2 312	3 006
Revenus du portefeuille d'investissement	19	9 282	8 559
Total produits d'exploitation bancaire		63 322	55 634
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-28 204	-21 920
Commissions encourues	21	-262	-413
Total charges d'exploitation bancaire		-28 466	-22 333
PRODUIT NET BANCAIRE		34 856	33 301
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif, pour risques et charges	22	-14 679	-14 213
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	23	-910	4 265
Autres produits d'exploitation	24	1 185	1 001
Frais de personnel	25	-13 700	-10 373
Charges générales d'exploitation	26	-5 439	-4 846
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-1 773	-1 551
RESULTAT D'EXPLOITATION		-460	7 584
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		553	68
RESULTAT AVANT IMPOTS		93	7 652
Impôt sur les bénéfices		-70	-69
RESULTAT EXERCICE		23	7 583

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2011
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		50 955	43 167
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-39 419	-31 986
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers			
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-77 953	-204 304
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		10 437	273 407
Titres de placement		5 267	11 657
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-13 102	-9 988
Autres flux de trésorerie		-5 409	3 652
Impôt sur les sociétés			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-69 225	85 605
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 822	7 457
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-4 424	3 494
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 233	-3 950
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-3 835	7 001
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)			
Remboursement d'emprunts		-55 156	43 376
Augmentation/diminution ressources spéciales		-5 227	-6 078
Dividendes versés		0	-3 500
Flux de trésorerie net affecté des activités de financement		-60 382	33 798
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-133 442	126 404
Liquidités et équivalents en début d'exercice		74 578	-51 825 ¹
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	27	-58 864	74 578¹

¹ Retraité pour les besoins de la comparabilité (Cf. note 27)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par le circulaire n° 99-04 et n° 2001-12.

2. BASES DE MESURE

Les états financiers de la BTK-BPCE sont élaborés sur la base de la valeur des éléments du patrimoine au coût historique.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux relations de la classe 2, 3 ou 4 sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2. Provisions individuelles

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

3.3. Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 4 000 KDT.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est considérée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et la valeur mathématique pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des Etablissements Bancaires, les Etats Financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et dettes en devises et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2010. Les gains et les pertes de changes résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2010.

3.5- Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	10 ans	10 %
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Logiciel	3 ans	33%
- A. A. et installations	10 ans	10%
- Immeuble d'exploitation (fondation et gros œuvres)	50 ans	2%
- Baies vitrées et carrelages	20 ans	5%
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	20 ans	5%
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 ans	10%
- Ascenseurs et installations diverses	10 ans	10%
- Fonds de commerce	20 ans	5%

3.6- Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion de l'exercice 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciations des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable et ce pour les exercices allant de 2005 à 2009.

La loi des finances pour la gestion de l'année 2011 a prévu la déduction des dites provisions dans la limite de 100% du bénéfice imposable sans limitation dans la durée.

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)**ACTIF****Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2011 à 35 918 mDT contre 52 801 mDT au 31 Décembre 2010 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Caisses en dinars	2 762	2 818	-56
- Caisse en devises	960	1 080	-120
- Avoirs en dinars auprès de la BCT	12 068	13 902	-1 834
- Avoirs en devises auprès de la BCT (*)	20 128	35 001	-14 873
Total	35 918	52 801	-16 883

(*) Les avoirs en devises renferment des placements auprès de la BCT (j.j. & à terme pour un montant de 20 128 mDT.

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 33 267 mDT contre 54 783 mDT au 31 Décembre 2010, soit une baisse de 21 516 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Placements en dinars sur le Marché Monétaire		20 000	-20 000
- Avoir chez les Banques	6 739	1 201	5 538
- Créances sur les établissements de leasing (*)	26 528	33 582	-7 054
Total	33 267	54 783	-21 516

(*) Y compris le compte courant de l'AIL de 2 783 mDT

Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2011 un solde net de 810 676 mDT contre un solde net de 712 957 mDT au 31 Décembre 2010, soit en accroissement de 97 719 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variations
- Crédits à la clientèle non échus	699 489	638 728	60 761
- Créances impayées	118 458	76 102	42 356
- Principal impayé	79 008	48 787	30 221
- Intérêts impayés	21 471	14 800	6 671
- Intérêts de retard & autres impayés	17 979	12 515	5 464
- Intérêts & com. courus & non échus	4 812	4 804	8
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	94 123	72 934	21 189
Total brut des créances sur la clientèle	916 882	792 568	124 313
A déduire couverture	-106 206	-79 611	-26 596
- Provisions sur créances classées	-48 658	-38 948	-9 710
- Provisions collectives	-4 000	0	-4 000
- Agios reserves	-53 548	-40 662	-12 886
Total net des créances sur la clientèle	810 676	712 957	97 719

- *Crédits à la clientèle non échus*

Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin Décembre 2011 la somme de 699 489 mDT contre 638 728 mDT à fin 2010, soit une augmentation de 60 761 mDT, présentant une évolution 9,5%.

- *Les Autres Comptes Débiteurs (Comptes courants et c/c Associés hors leasing)*

Le solde de ces comptes a atteint à fin Décembre 2011 un total de 94 123 mDT contre 72 934 mDT à fin 2010, soit une augmentation de 21 189 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Comptes courants débiteurs (facilités de caisse)	91 400	70 211	21 189
Comptes courants associés	2 723	2 723	0
Total	94 123	72 934	21 189

- *Ventilation des engagements de la clientèle par classe de risque (hors créances AIL)*

Nature de l'engagement	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Créances sur la clientèle	734 513	636 779	182 369	155 494	916 882	792 273
Engagement Hors Bilan	153 552	138 175	1 635	1 090	155 187	139 265
Total brut	888 065	774 954	184 004	156 584	1 072 069	931 538
Total couverture constituée (**)	-11020	-4 090	-95 186	-75 778	-106 206	-79 867
Total net	877 045	770 864	88 818	80 806	965 863	851 671
%	90.80%	90.51%	9.20%	9.49%	100%	100%

(*) Créances classées A & B1

(**) Créances classées B2, B3 & B4

(***) y compris le montant des provisions collectives.

Note 4 – Portefeuille -Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint 6 889 mDT à fin décembre 2011 contre 7 228 mDT à fin 2010 enregistrant une baisse de 339 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Obligations	69	69	0
Bons de trésor & intérêts rattachés	6 820	6 671	149
Actions cotées	0	488	-488
Total	6 889	7 228	-339

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

La situation nette du portefeuille d'investissement s'élève à fin décembre 2011 à 33 915mDT contre 26 576 mDT à fin 2010, soit une augmentation nette de 7 339 mDT ;

Intitulé	Montant
Portefeuille Titres d'investissement à fin 2010	32 464
(+) Participations libérées au titre de l'année 2011 (*)	9 052
(-) Cessions de participations (**)	628
Total brut des participations libérées au 31 Décembre 2011	40 888
A déduire : Couverture constitués au 31 Décembre 2011	-6 973
(-) Provisions constituées au 31 Décembre 2011	-6 456
(-) Produits différés constitués au 31 Décembre 2011	-517
Valeurs nettes des participations au 31 Décembre 2011	33 915

(*) Correspond essentiellement à l'augmentation du capital d'AIL d'un montant de 4 750 mDT et les obligations BNA d'un montant de 4 000 mDT.

(**) Correspond à la cession des actions cotées BNA

Note 6 – Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 Décembre 2011 s'élève à 18 789 mDT contre 16 777 mDT au 31 Décembre 2010, soit une augmentation de 2 012 mDT.

- La dotation aux amortissements au titre de 2011 s'élève à 1 773 mDT

Le détail de la rubrique immobilisations est repris dans le tableau suivant :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Valeurs Brutes des Immobilisations	31 567	27 946	3 621
Fonds de commerce	1 083	1 569	-486
Logiciel	517	368	149
Terrain	761	761	0
Bâtiment Siège social	4 123	4 115	8
Bâtiments Tours « B & C »	6 274	6 221	53
Bâtiment Agence Ennasr	781	781	0
Bâtiment Agence Ariana	704	704	0
Bâtiment Agence SfaxII	759	759	0
Matériel de transport	777	641	136
Matériels de bureau et informatique	3 612	3 429	183
Mobilier de bureau	947	822	125
Agencements, Améng & instal	7 672	6 617	1 055
Travaux et agencements en cours	3 557	1 159	2 398
A déduire	-12 778	-11 169	-1 609
Amortissements cumulés	-12 717	-11 169	-1 548
Provisions immobilisations	-61		-61
Valeur comptable nette des immobilisations	18 789	16 777	2 012

Note 7 – Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève 31 Décembre 2011 à 34 137 mDT contre 28 767 mDT à fin 2010, soit une augmentation nette de 5 370 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Crédits au personnel sur le fonds social	2 755	2 755	0
Les comptes de l'Etat (*)	21 994	22 537	-543
Débiteurs divers (filiales & locataires)	137	90	47
Débiteurs divers et autres actifs	9 467	3 117	6 350
Comptes de régularisation		429	-429
Participations dans des sociétés en liquidation	1 272	1 272	0
Dépenses d'émission de l'Emprunts Obligataires 2006	794	784	10
Total brut	36 421	30 984	5 437
A déduire	-2 284	-2 217	-66
Les provisions sur les débiteurs divers & les cptes régul.	-881	-881	0
Les provisions sur particip. dans les stés en liquidation	-969	-969	0
Les résorptions des frais de l'Emprunt Obligataire 2006	-434	-368	-68
Total net des autres postes d'actif	34 138	28 767	5 370

(*) Principalement :

- 16 750 mDT le solde des créances prises en charge par l'Etat (11 066 mDT loi de finances 1999 & 5 684 mDT bonifications d'intérêts 2002)

- 3 970 mDT Solde du Report des acomptes provisionnels réglés en 2002 sur la base du bénéfice de l'exercice 2001

PASSIF**Note 8 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 27 993 mDT contre 31 076 mDT au 31 Décembre 2010, soit une baisse de 3 083 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	variations
- Emprunts en dinars sur le Marché Monétaire	16 852	0	16 852
- Avoir des Banques & des établissements bancaires & financiers (*)	11 127	31 042	-19 915
- Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	14	34	-20
Total	27 993	31 076	-3 083

Note 9 – Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 599 670 mDT contre 569 277 mDT au 31 Décembre 2010, soit une augmentation de 30 393 mDT. Cette augmentation se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Comptes courants ordinaires de la clientèle	120 646	96 941	23 705
- Comptes d'épargne de la clientèle	47 708	29 492	18 216
- C/C des non résidents en devises	19 556	24 459	-4 903
- Comptes indisponibles	2 665	2 282	383
- Comptes de dépôts à terme	389 618	402 937	-13 319
- Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	19 477	13 166	6 311
Total brut	599 670	569 277	30 393

Note 10 – Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 66 804 mDT au 31 Décembre 2011 contre 107 729 mDT au 31 Décembre 2010 soit un remboursement net de 40 925 mDT, représentant les remboursements effectués en 2011 détaillés dans le tableau ci-après :

Libellé	A fin 2010	A fin 31 Décembre 2011		
		Tirage	Remb	Solde
Emprunt Obligataire 2010	50 000		3 965	46 035
Emprunt Obligataire 2006	8 000	0	8 000	
Autres Emprunts Locaux en Devise	27 752	7 924	31 178	4 498
Total emprunt locaux	85 752	7 924	43143	50 533
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	13 674	0	2 734	10 940
Emprunt CFD	0	0	0	0
Ligne Partenariat Italienne	0	0	0	0
Ligne PME Italienne	3 156		290	2 866
Emprunt EXIM BANK (Japon)	839	0	839	0
Emprunt BEI	1 669	0	1 364	305
Emp.UTB "IMTEC"	0	0	0	0
Total ressources spéciales	19 338	0	5 227	14 111
Total ressources spéciales encours principal	105 090	7 924	48 370	64 644
Intérêts & comm. rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	2639	0	0	2 160
Total rubrique	107 729	7924	48 370	66 804

Note 11 – Autres passifs

Les autres comptes du passif ont atteint 31 Décembre 2011 le montant de 23 264 mDT contre 26 421 mDT à fin 2010, soit une baisse de 3 156 mDT ainsi détaillée:

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Créditeurs divers	2 726	1 786	940
Charges à payer (*)	1 788	1 019	769
Produits perçus ou comptabilisé d'avance	983	1 564	-581
Les comptes de régularisations	8 924	13 175	-4 251
Produits différés des créances sur l'Etat	6 983	7 727	-744
Provisions pour congés à payer	1 273	1 095	178
Provisions pour risques et charges (**)	587	55	532
Total brut	23 264	26 421	-3 156

(*) L'IS est calculer selon le minimum d'impôt telque prévu par l'article 12 du code IRPP et IS.

(**) Cette augmentation correspond a la pénalité de la BCT relative a la rémunération des dépôts a terme clientèle.

- **Créditeurs divers:**

Ce poste se compose comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Organismes Sociaux	987	867	120
Etat, Impôts & Taxes	432	622	-190
Fournisseurs & Sous-traitants	1 307	297	1 010
Total brut	2 726	1 786	940

CAPITAUX PROPRES**Note 12 – Capitaux propres**

A la date du 31 Décembre 2011, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité. Le capital de la banque a subit un changement au niveau de son actionariat à la suite de l'acquisition par Financière Océor devenu devenue BPCE IOM (Groupe BPCE) de 60 % des actions, détaillés comme suit :

Actionnaires	A fin 2010	Cessions	Acquisitions	Structure du capital au 31 Décembre 2011
Etat Tunisien	20 000	-	-	20 000
Etat Koweïtien	20 000	-	-	20 000
BPCE IOM	60 000	-	-	60 000
Total	100 000	0	0	100 000

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2011 totalisent 164 860 mDT contre 165 387 mDT à fin 2010, soit une baisse de 527 mDT ainsi détaillée :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves des bénéficiés exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2010	100 000	8 465	592	3 762	11 643	32 693	649	7 583	165 387
Réserves Légales		412						-412	0
Réserves pour risques bancaires généraux						7 300		-7 300	0
Dotation au fonds social				500				-500	0
Opérations sur fonds social				-550					-550
Résultat à reporter							-629	629	0
Distribution de dividendes									0
Résultat exercice 2011								23	23
Solde au 31 Décembre 2011	100 000	8 877	592	3 712	11 643	39 993	20	23	164 860

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Avals d'emprunts obligataires	149	1 342	-1 193
Aval de billets de trésorerie	5 300	5 900	-600
Avals, cautions & autres garanties données	85 865	62 951	22 914
Total	91 314	70 193	21 121

Note 14 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Engagements de financements donnés(*)	11 244	37 598	-26 354
Total	11 244	37 598	-26 354

Note 15 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Garantie de rembours. du crédit ETAP (BPCE)	1 490	25 357	-23 867
Garantie Etat et SOTUGAR	7 121	6 472	649
Autres Garanties	599	599	0
Total	9 210	32 428	-23 218

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

Le produit net bancaire au titre de l'exercice 2011 s'élève à 34 856 mDT contre 33 301 mDT au titre de l'exercice 2010, soit en augmentation de 1555 mDT représentant 5 %.

La décomposition de produit net bancaire (PNB) entre intérêts perçus et intérêts payés est expliquée au niveau des notes 16 à 20 suivantes.

Note 16 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés perçus totalisent 45 743 mDT au titre de l'exercice 2011 contre 40 231 mDT en 2010 soit une augmentation de 5 512 mDT soit 14 %, détaillés comme suit:

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Intérêts des placements au marché monétaire	1 132	602	530	88%
Intérêts des comptes débiteurs	6 568	4243	2 325	55%
Intérêts des crédits à court terme	10 437	10078	359	4%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	26 061	23 866	2 195	9%
Commissions d'engagement	91	140	-49	-35%
Commissions sur cautions & avals	1 454	1302	153	12%
Total	45 743	40 231	5 512	14%

Note 17 – Commissions

Les commissions de l'exercice 2011 totalisent 5 985 mDT contre 3 838 mDT pour l'exercice 2010 ayant augmenté de 2 132 mDT soit 56 % détaillées comme suit:

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Commissions d'études & gestion	1 676	1 516	160	10%
Commissions sur opérations bancaires dinars	2 901	1 426	1 475	103%
Comm.s sur op. de change & de commerce ext.	1 408	896	512	57%
Total	5 985	3 838	2 132	56%

Note 18 – Gain sur portefeuille titres commercial

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Solde en gains sur opérations financières (change)	1 541	2403	-862	-36%
Plus value sur titres commercial (actions)	246	220	26	12%
Pertes sur titres commercial	-56	-58	2	-3%
Intérêts sur placements (obligations)	0	10	-10	-100%
Intérêts sur Bons de trésor	581	431	150	35%
Total	2 312	3 006	-694	-23%

Note 19 – Revenus du portefeuille titres d'investissements

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent au titre de l'exercice 2011 un montant de 9 282 mDT contre 8 559 mDT durant l'exercice 2010, soit une augmentation de 723 mDT résultant d'une part :

- de l'augmentation des dividendes distribués par la filiale de la banque (STPI)
- et d'autre part de l'augmentation des dividendes et jetons de présences encaissés sur les participations de la Banque :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Filiales de la Banque	8 516	7 691	825	11%
Autres participations	766	868	-102	-12%
Total	9 282	8 559	723	8%

Notes 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistrées durant l'exercice 2011 un montant de 28 204 mDT contre de 21 920 mDT pour l'exercice 2010, soit une augmentation de 6 284 mDT qui représentent une progression de 11 %. Le détail de cette rubrique est comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	1 148	1 902	-754
Intérêts des emprunts locaux à M. & L.Terme	2 856	3 386	-530
Intérêts des emprunts extérieurs à M. & L.Terme	426	567	-141
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle (*)	23 412	15 556	7 856
Prime de couverture de risque de change	362	509	-147
Total	28 204	21 920	6 284

(*) Un montant de 1290 mDT a été présenté parmi les intérêts sur les comptes avec les correspondants en 2010 et en 2011 a été reclassé Intérêts des dépôts et placements de la clientèle.

Note 21– Commissions encourues

Les commissions encourues durant l'exercice 2011 ont atteint un montant de 262 mDT contre 413 mDT pour l'exercice 2010 soit une baisse 151 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	107	126	-19	-16%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	8	1	7	747%
Commissions sur op. de changes & d'arbitrages	147	286	-139	-49%
Total	262	413	-151	-37%

Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont atteint en 2011 un montant de 14 679 fmDT contre un montant de 14 213 mDT en 2010.

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Provisions sur les créances classées	-9 709	-19 267	9 558
Provisions collectives	-4 000		-4 000
Provisions pour risques et charges (*)	-533	0	-533
Pertes sur créances	-438	-388	-50
Total des provisions affectées	-14 679	-19 655	4 976
Reprise des provisions sur créances		5 442	-5 442
Reprise des provisions sur risques Divers	0	0	0
Total	-14 679	-14 213	-466

(*) Correspond à la pénalité BCT relative au non respect des conditions de la banque pour la rémunération des DAT et BC et un montant de 118 au titre des provisions fiscales et sociales.

Note 23 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La rubrique « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement » présente un solde au titre de l'exercice 2011 d'un montant négatif 910 mDT contre un montant de 4 265 mDT pour l'exercice 2010, soit une baisse de 5 175 mDT est expliquée principalement par la plus value / cession des actions STAFIM pour l'année 2010.

Note 24 – Autres produits d'exploitation

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2011 un montant de 1 185 mDT contre 1 001 mDT au titre de l'exercice 2010 détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Revenus des loyers des immeubles	873	755	118	16%
Autres produits	312	246	66	27%
Total	1 185	1 001	184	18%

Note 25 – Frais du personnel

Les frais du personnel ont atteint au titre de l'exercice 2011 la somme de 13 700 mDT contre 10 373 mDT au titre de l'exercice 2010, en augmentation de 3 327 mDT soit 32%.

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Salaires & appointements	-10 950	-7 993	-2 957	37%
Charges sociales	-2 573	-2 131	-442	21%
Autres frais & charges liés au personnel	-177	-249	72	-29%
Total	-13 700	-10 373	-3 327	32%

Note 26 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au titre de l'exercice 2011 un montant de 5 438 mDT contre un montant de 4 846 mDT au titre de l'exercice 2010, soit une augmentation de 592 mDT, et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	
Impôts & taxes	236	228	8	3%
Travaux, fournitures & services extérieurs	2 010	2 434	-424	-17%
Transport & déplacements	155	187	-32	-17%
Frais divers de gestion	3 037	1 997	1 040	52%
Total	5 438	4 846	592	12%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 27 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2011 un solde négatif de 58 864 mDT contre un solde positif de 74 578 mDT au 31 Décembre 2010 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	36 449	53 901
Dépôts et avois auprès des correspondants étrangers	6 529	667
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	-101 842	20 010
Total	-58 864	74 578¹

¹Retraité pour les besoins de la comparabilité

Note 28 – Transactions avec les parties liées***Opérations réalisées avec l'Arab International Lease (AIL) :***

- La BTK a accordé à l'AIL deux crédits à moyen terme, un financement en devises et des escomptes commerciaux. L'encours de l'ensemble des engagements à l'AIL s'élève au 31/12/2011 à 23 745 KDT.

A cet effet, les intérêts facturés à l'AIL au titre de l'exercice 2011 :

- 1 277 KDT sur les prêts MLT.

- 4KDT au titre des moyens de paiement.

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 un compte courant débiteur de l'AIL, pour un montant de 2 783 KDT. A cet effet, les intérêts sur compte courant débiteur facturés à l'AIL au titre de l'exercice 2011 s'élève à 464 KDT.

- La Banque a conclu en 2002 avec la société « AIL », un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la Banque au titre de 2011 s'élève à 64 KDT.

- La Banque a conclu, en 2010, avec la société « AIL », un contrat de location partielle d'un local sis au complexe immobilier "city centre" à Sfax. La superficie occupée par la société « AIL » est de 55 m² abritant son agence à la ville de Sfax. Le montant facturé par la Banque au cours de 2011 s'élève à 23 KDT.

- La Banque affecte au profit de la société « AIL » un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à 99 KDT
- La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société AIL. Le montant refacturé courant 2011 s'élève à 55 KDT.
- La banque a conclu avec l'AIL, en 2011 un contrat d'achat de 8 voitures détaillées comme suit :
 - Voiture AUDI Matricule 7096 TU 150 acquis le 30/03/2011 d'un montant de 104KDT
 - Deux Voitures JETTA Matricule 4287 TU 150 et 4290 TU 150 acquis le 02/03/2011 d'un montant de 34 KDT chacune.
 - Deux voitures POLO Matricule 4291 TU 150 et 4355 TU150 acquis le 02/03/2011 d'un montant de 22 KDT Chacune.
 - Deux voitures POLO Matricule 9034 TU 153 et 9038 TU153 acquis le 05/09/2011 d'un montant de 26 KDT Chacune.
 - Voiture PASSAT Matricule 9017 TU 150 acquis le 19/12/2011 d'un montant de 59KDT.

Opérations réalisées avec EL ISTIFA

- La Banque a conclu avec la société « EL ISTIFA » détenue à hauteur de 100 %, un contrat de location d'un local à usage administratif à partir de 2004. Le montant refacturé par la Banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à 26 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts de la société « EL ISTIFA » pour un montant de 20 KDT.
- La Banque affecte au profit de la société « EL ISTIFA » trois cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à 174 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 une caution de la société « EL ISTIFA » pour un montant de 20 KDT.

Opérations réalisées avec la société TUNIS CENTER :

- Le bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 un compte courant créditeur de « »Tunis CENTER » pour un montant de 11 KDT.

- Les comptes d'exploitation de la BTK inclus un montant de 77 KTND relatifs a des intérêts des DAT de Tunis center échu en 2011.
- La banque affecte au profit de Tunis Center, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au cours de 2011 s'élève à 101KDT.
- La BTK a refacturé un montant de 22 KDT au titre des cotisations d'assurance groupe a la société Tunis Center courant l'année 2011.

Opérations réalisées avec Univers Participation SICAF

- La société « Univers Participations SICAF », détenue à hauteur de 99,79%, occupe partiellement un bureau au siège de la Banque, et ce à titre gratuit.
- Le bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts de « Univers Participation SICAF », pour un montant de 9 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 un placement de 215 KDT d'Univers Participations SICAF :

-215KDT du 03/05/2011 au 01/01/2012 au taux 4.11%

A cet effet, les intérêts servis à la société « Univers Participations SICAF » au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 16 KDT.

Opérations réalisées avec Univers Invest SICAR :

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts de « Univers Invest SICAR » société détenue à hauteur de 64 %, pour un montant de 51 KDT.

A cet effet, les intérêts servis à la société « Univers Invest SICAR » au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 5 KDT.

- La Banque affecte au profit de la société « Univers Invest SICAR », détenue à hauteur de 64%, deux cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Au titre de l'exercice 2011 le coût correspondant refacturé par la Banque s'élève à 108 KDT.

Opérations réalisées avec la STPI :

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts de la « STPI », pour un montant de 169 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 un placement de 4000 KDT de la « STPI ».

- Les intérêts servis à la « STPI » sur ses dépôts à terme chez la BTK au titre l'exercice 2011 s'élèvent à 198 KDT.
- La Banque affecte au profit de la société « S.T.P.I », détenue à hauteur de 30%, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé s'élève au titre de l'exercice 2011 à 82 KDT.

Autres opérations

- -La Banque a conclu en date du 23/11/2011, une lettre de mission avec la société « PRAMEX INTERNATIONAL » filiale du groupe BPCE dont l'objet consiste à procéder pour le compte de la BTK à l'évaluation de la participation de cette dernière au capital de la société Tunis Center. Pour la réalisation de sa mission, « PRAMEX INTERNATIONAL » sera rémunérée sur la base d'un forfait fixe de 11 mille Euro H.T. payable comme suit :
 - 50% à la signature de la lettre de mission
 - 50% à la remise du rapport d'évaluation

Le montant payé en 2011 est de 4 675 Euro (soit une contrevaieur de 9.2 KDT)

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 deux emprunts adossés a des crédits en devise de la société « Groupe BPCE » qui détient 60 % du capital de la BTK pour un montant de 11 126 KDT se détaillant comme suit ;
 - Un emprunt de 5 500 KEURO,
 - Un emprunt de 320 KCAD.

A cet effet, les intérêts servis au titre de ces dépôts pour l'exercice 2011 s'élèvent à 14 KDT.

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts de la société « EL EMAR », pour un montant de 0,864 KDT.
- Le bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des placements à terme de 1000 KDT de la société « MEDAI ».

A cet effet, les intérêts servis à la société « MEDAI » au titre de l'exercice 2011 s'élève à 43 KDT.

- Le bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts de la société « MEDAI », pour un montant de 13 KDT.

- La BTK a refacturé un montant de 21 KDT au titre des cotisations d'assurance groupe a la société STKE courant l'année 2011.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2011 des dépôts pour un montant de 877 KDT de la SCIF, société détenue à hauteur de 80 %. A cet effet, les intérêts servis à la société « SCIF » au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 20 KDT.

Obligations et engagements de la Banque envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en Dinars Tunisiens) :

	<i>Directeur Général de la période du 01/01/2011 Au 31/01/2011</i>		<i>Directeur Général de la période du 01/02/2011 Au 14/03/2011</i>		<i>Directeur Général de la période du 15/03/2011 Au 18/11/2011</i>		<i>Directeur Général Adjoint de la période du 01/09/2011. Au 31/12/2011</i>		<i>Administrateurs</i>	
	<i>charge de l'exercice</i>	<i>passif au 31/12/2011</i>	<i>charge de l'exercice</i>	<i>passif au 31/12/2011</i>	<i>charge de l'exercice</i>	<i>passif au 31/12/2011</i>	<i>charge de l'exercice</i>	<i>passif au 31/12/2011</i>	<i>charge de l'exercice</i>	<i>passif au 31/12/2011</i>
<i>Rémunération à court terme</i>	366 494	112 525	17 915	0	306 498	17 257	62 651	14 015	238 000	238 000
<i>Avantages postérieurs à l'emploi</i>										
<i>Autres avantages long termes</i>										
<i>Indemnité de fin de contrat de</i>										
<i>Le paiement en actions</i>										
Total	366 494	112 525	17 915	0	306 498	17 257	62 651	14 015	238 000	238 000

RAPPORT GENERAL



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble MAZARS, Rue Lac Ghar Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

***Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE***

I. Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 973 591 mille dinars et un bénéfice net de 23 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble MAZARS, Rue Lac Ghar Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 3.3 aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs sains, notamment ceux ayant fait l'objet de mesures de soutien.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 4 000 KDT, au titre de provisions dites « collectives », et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Banque présente un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

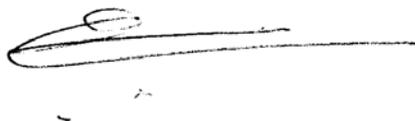
Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur.

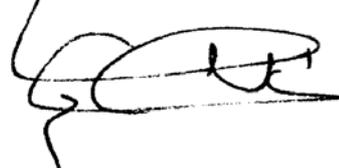
Tunis, le 20 Avril 2012

Les Commissaires Aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



RAPPORT SPECIAL



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble MAZARS, Rue Lac Ghar Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

***Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE***

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos au 31/12/2011

- La Banque a vendu en date du 28/12/2011 une partie du fond de commerce partiel du local n° 16 de l'agence Palmarium (la partie non aménagée d'une superficie de 555 m² donnant sur la rue Farhat Hached) pour un montant global de un million cent mille dinars (1.100 KDT) pour le compte de la société « Fatale » enregistrant ainsi une plus-value de 615 KDT.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque (décision N° 8-01-2009) réuni en date du 30/03/2009 prévoyant un prix plancher de 598 KDT.

-La Banque a conclu en date du 23/11/2011, une lettre de mission avec la société « PRAMEX INTERNATIONAL » filiale du groupe BPCE dont l'objet consiste à procéder pour le compte de la BTK à l'évaluation de la participation de cette dernière au capital de la société Tunis Center. Cette prestation a été autorisée par le conseil d'administration (décision N° 9.2-06-2011) réuni en date du 29/06/2011.

Pour la réalisation de sa mission, « PRAMEX INTERNATIONAL » sera rémunérée sur la base d'un forfait fixe de 11 mille Euro H.T. payable comme suit :

- 50% à la signature de la lettre de mission
- 50% à la remise du rapport d'évaluation

Le montant payé en 2011 est de 4 675 Euro (soit une contrevaieur de 9.2 KDT)

B - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

1) Opérations réalisées avec l'Arab International Lease (AIL) :

-La Banque a conclu, en 2010, avec la société « AIL », un contrat de location partielle d'un local sis au complexe immobilier "city centre" à Sfax. La superficie occupée par la société « AIL » est de 55 m² abritant son agence à la ville de Sfax. Le montant facturé par la Banque au cours de 2011 s'élève à 23 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 9 juin 2010.

- La Banque a conclu en 2002 avec la société « AIL », un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la Banque au titre de 2011 s'élève à 64 KDT.

- La Banque affecte au profit de la société « AIL » un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à 99 KDT

-La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société AIL. Le montant refacturé courant 2011 s'élève à 55 KDT.

2) Opérations réalisées avec EL ISTIFA :

- La Banque a conclu avec la société « EL ISTIFA » détenue à hauteur de 100 %, un contrat de location d'un local à usage administratif à partir de 2004. Le montant refacturé par la Banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à 26 KDT.

- La Banque affecte au profit de la société « EL ISTIFA » trois cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à 174 KDT.

3) Opérations réalisées avec la société TUNIS CENTER :

- La Banque affecte au profit de la société « Tunis Center », un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la Banque au cours de 2011 s'élève à 101 KDT.

-La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société « Tunis Center ». Le montant refacturé courant 2011 s'élève à 22 KDT.

4) Autres opérations :

- La société « Univers Participations SICAF », détenue à hauteur de 99,79%, occupe partiellement un bureau au siège de la Banque, et ce à titre gratuit.

- La Banque affecte au profit de la société « Univers Invest SICAR », détenue à hauteur de 64%, deux cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Au titre de l'exercice 2011 le coût correspondant refacturé par la Banque s'élève à 108 KDT.

- La Banque affecte au profit de la société « S.T.P.I », détenue à hauteur de 30%, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé s'élève au titre de l'exercice 2011 à 82 KDT.

C. Obligations et engagements de la Banque envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général pour l'année 2011 a été fixée par décision du conseil d'administration du 08 Décembre 2008. Cette rémunération englobe une partie fixe, une partie variable dont l'attribution est conditionnée par l'atteinte d'objectifs prédéfinis et l'attribution de deux voitures de fonction, ainsi que la mise à disposition d'un chauffeur. Le Directeur Général a présenté sa démission le 31 Janvier 2011.

Sur proposition du comité des nominations et rémunérations, le conseil d'administration réuni le 31 Janvier 2011 a autorisé (décision N° 2-01-2011) le versement de :

* Une rémunération variable au titre de l'exercice 2009 correspondant à 80% de la rémunération fixe annuelle pour un montant de 120 KDT.

* Une rémunération variable au titre de l'exercice 2010 correspondant à 50% de la rémunération fixe annuelle pour un montant de 75 KDT.

* Le solde de tout compte correspondant aux congés non pris pour un montant de 37.5 KDT.

* La Conservation jusqu'au 30 Avril 2011 de ses deux voitures de fonctions ainsi que de son chauffeur.

-Le conseil d'administration du 31 Janvier 2011 (Décision N° 3-01-2011) a décidé de nommer un nouveau Directeur Général (*cf paragraphe suivant*). Dans l'attente de la prise de fonction effective de ce dernier, le même conseil d'administration a décidé que le Directeur Central en charge du pilotage financier et de la production bancaire assurera l'intérim quant à la gestion quotidienne de la Banque. Cette décision ne prévoit pas une indemnité spécifique au titre de cette nomination.

-Le nouveau Directeur Général ayant été nommé par le conseil d'administration du 31 Janvier 2011 (Décision N° 4-01-2011), a pris effectivement ses fonctions à partir du 15 Mars 2011. Sa rémunération initialement fixée par le même conseil d'administration, a fait l'objet d'une modification par le conseil d'administration du 05 Mai 2011 (Décision N° 7-05-2011). Cette rémunération englobe une partie fixe (salaire), l'attribution d'une voiture de fonction et une partie variable dont l'attribution est conditionnée par l'atteinte d'objectifs prédéfinis. Par ailleurs le Directeur Général, occupe le Poste du Président de conseil d'administration de la filiale « AIL » et bénéficie à ce titre des jetons de présence pour une valeur de 6.250 KDT.

Le conseil d'administration du 18 Novembre 2011 (Décision N° 1-11-2011) a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur Général.

- Le Directeur Général Adjoint a été nommé par le conseil d'administration du 29 Juin 2011 pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} Septembre 2011. Suite à la décision du 18 Novembre 2011 le conseil d'administration a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, assurera la Direction Générale de la Banque jusqu'à nomination d'un nouveau Directeur Général. Cette décision ne prévoit aucune indemnité spécifique au titre de ces pouvoirs.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés par des indemnités de fonctions approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2011.

C.2- Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en Dinars Tunisiens) :

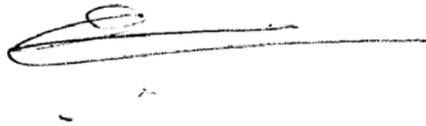
	Directeur Général de la période du 01/01/2011 Au 31/01/2011		Directeur Général de la période du 01/02/2011 Au 14/03/2011		Directeur Général de la période du 15/03/2011 Au 18/11/2011		Directeur Général Adjoint de la période du 01/09/2011. Au 31/12/2011		Administrateurs	
	charge de l'exercice	passif au 31/12/2011	charge de l'exercice	passif au 31/12/2011	charge de l'exercice	passif au 31/12/2011	charge de l'exercice	passif au 31/12/2011	charge de l'exercice	passif au 31/12/2011
Rémunération à court terme	366 494	112 525	17 915	0	306 498	17 257	62 651	14 015	238 000	238 000
Avantages postérieurs à l'emploi										
Autres avantages long termes										
Indemnité de fin de contrat de										
Le paiement en actions										
Total	366 494	112 525	17 915	0	306 498	17 257	62 651	14 015	238 000	238 000

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

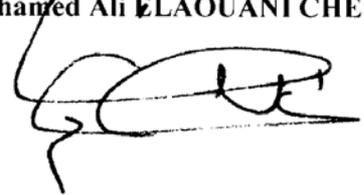
Tunis, le 20 Avril 2012

Les Commissaires Aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE AL KHOUTAF

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 -3003 –BP.E Sfax

La société AL KHOUTAF publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Chiraz DRIRA.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Note	EXERCICE	
		2011	2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations Incorporelles	1	433 702,630	433 702,630
Moins : Amortissements		-429 577,187	-416 414,360
<u>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		4 125,443	17 288,270
Immobilisations Corporelles	2	31 791 708,358	29 168 414,686
Moins : Amortissements et Provisions		-20 843 822,054	-18 950 307,768
<u>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		10 947 886,304	10 218 106,918
Immobilisations Financières	3	74 569,071	80 118,167
Moins : Provisions		-9 562,071	-4 962,071
<u>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>		65 007,000	75 156,096
Charges à répartir	4	10 500,600	8 208,975
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>11 027 519,347</u>	<u>10 318 760,259</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	5	5 640 339,779	4 429 612,295
Moins : Provisions		-22 867,383	-28 930,001
<u>TOTAL</u>		<u>5 617 472,396</u>	<u>4 400 682,294</u>
Clients et Comptes Rattachés	6	5 285 223,558	4 692 275,694
Moins : Provisions		-570 583,153	-563 141,132
<u>TOTAL</u>		<u>4 714 640,405</u>	<u>4 129 134,562</u>
Autres Actifs Courants	7	987 316,411	1 225 268,761
<u>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS</u>		<u>987 316,411</u>	<u>1 225 268,761</u>
Placement et Autres Actifs Financiers	8	6 136,064	5 955,488
Liquidité et Equivalent de Liquidité	9	29 221,990	441 756,035
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>11 354 787,266</u>	<u>10 202 797,140</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>22 382 306,613</u>	<u>20 521 557,399</u>

BILAN CONSOLIDE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EXERCICE	
		2011	2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	10		
* Capital		7 657 650,000	7 657 650,000
* Réserves Consolidées		1 688 482,699	1 361 131,679
* Resultats Consolidés		578 648,255	326 810,438
<u>SITUATION NETTE CONSOLIDEE</u>		<u>9 924 780,954</u>	<u>9 345 592,117</u>
* Reserves hors groupe		756 495,611	732 292,417
* Resultats hors groupe		459 323,188	379 017,940
<u>INTERETS DES MINORITAIRES</u>		<u>1 215 818,799</u>	<u>1 111 310,357</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>11 140 599,753</u>	<u>10 456 902,474</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>	11		
* Emprunt à plus d'un an		3 980 099,188	4 032 978,141
* Autres passifs financiers		69 302,699	
* Provisions pour risques et charges		126 850,709	129 605,170
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>4 176 252,596</u>	<u>4 162 583,311</u>
<u>- PASSIFS COURANTS</u>			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	4 319 433,036	3 258 361,841
* Autres passifs courants	13	1 034 831,795	924 508,496
* Concours bancaires et autres passifs financiers	14	1 711 189,433	1 719 201,277
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>7 065 454,264</u>	<u>5 902 071,614</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>11 241 706,860</u>	<u>10 064 654,925</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>22 382 306,613</u>	<u>20 521 557,399</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

DESIGNATION	Note	EXERCICE	
		2011	2010
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>			
* Revenus	1	18 877 018,794	16 130 374,752
* Autres Produits d'exploitation	2	16 568,377	35 179,034
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>18 893 587,171</u>	<u>16 165 553,786</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
* Variation des stocks produits finis et des encours	3	-379 512,490	367 581,020
* Achats consommés	4	9 926 081,795	7 808 032,814
* Charges de personnel	5	4 218 890,661	3 407 431,015
* Dotations aux Amortissements et aux provisions	6	2 027 559,608	2 087 561,092
* Autres charges d'exploitation	7	1 293 622,618	1 272 928,994
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>17 086 642,192</u>	<u>14 943 534,935</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>1 806 944,979</u>	<u>1 222 018,851</u>
* Charges financières	8	585 368,050	560 768,030
* Produits financiers	9	25 891,864	79 588,852
* Autres produits ordinaires	10	253 123,522	257 109,942
* Autres charges ordinaires	11	103 784,684	17 293,527
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		<u>1 396 807,631</u>	<u>980 656,088</u>
* Impôts sur les bénéfices	12	358 836,188	274 827,710
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		<u>1 037 971,443</u>	<u>705 828,378</u>
* Résultat consolidé		578 648,255	326 810,438
* Résultat hors groupe		459 323,188	379 017,940
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	<u>13</u>	<u>1 037 971,443</u>	<u>705 828,378</u>

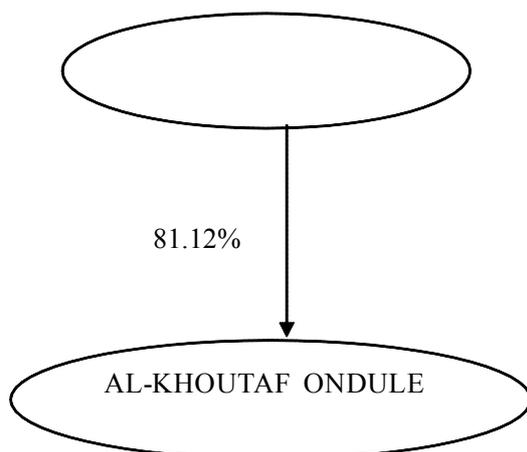
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Libellé	EXERCICE	
	2011	2010
* FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
* Résultat net	1 037 971,443	705 828,378
- Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	2 027 559,608	2 087 561,092
* Variation des :		
- Stocks	-1 194 831,750	-425 958,600
- Créances	139 045,336	357 531,752
- Autres actifs	235 117,955	289 257,883
- Fournisseurs et autres dettes	410 672,748	49 133,864
* Reprise sur provisions antérieures	-109 448,578	-57 284,926
* Quote part des subventions inscrites aux résultats	-89 291,898	-59 186,035
* Plus values sur cession immobilisations		-19 000,000
* Intérêts sur emprunts	364 945,243	414 011,962
* Produits nets des placements	-329,562	-207,548
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</u>	<u>2 821 410,545</u>	<u>3 341 687,822</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
o Décaissement provenant de l'acq. d'immob. corpor. et incorp.	-2 625 794,272	-880 608,912
o Encaissement provenant de la cession d'immob.corp.et incorp.		19 000,000
o Décaissement à titre d'immob.financières	-4 490,159	-24 807,894
o Encaissement provenant de la réduction d'immob.financières	27 939,255	32 830,192
o Encaissement provenant des prêts au personnel à long terme	2 400,000	2 600,000
o Décaissement provenant des prêts au personnel à long terme	-21 500,000	-3 250,000
o Encaissement provenant des subventions d'investissement	484 887,000	13 200,000
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>-2 136 558,176</u>	<u>-841 036,614</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
o Dividendes distribués	-761 998,636	-770 412,616
o Encaissement provenant d'erreur virement bancaire	2 993,978	
o Encaissement provenant d'emprunts à long terme	1 500 000,000	
o Remboursement des emprunts	-1 552 056,562	-1 433 191,403
o Remboursement intérêts sur emprunts	-296 821,797	-323 540,537
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>	<u>-1 107 883,017</u>	<u>-2 527 144,556</u>
* <u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>-423 030,648</u>	<u>-26 493,348</u>
o Trésorerie au début de l'exercice	440 490,770	466 984,118
o Trésorerie à la clôture de l'exercice	17 460,122	440 490,770

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOSE AU 31-12-2011

Les présents états financiers consolidés sont relatifs à l'exercice comptable arrêtés au 31 décembre 2011 de la Société mère "AL-KHOUTAF" possédant 81.12 % du capital de sa filiale "AL-KHOUTAF ONDULE".

1°) PERIMETRE DE CONSOLIDATION :



Sociétés	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
ALKHOUTAF	100%	Intégration globale	100%
AL-KHOUTAF ONDULE	81.12%	Intégration globale	81.12%

2°) NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE :

Note N° 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

* Coût d'acquisition des logiciels	433 702,630
Amortissement cumulé	-429 577,187
Valeurs comptables nettes	4 125,443

Note N° 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles accusent au 31.12. 2011 un solde net de 10 947 886,304 Dinars .
Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Montants</i>
Terrain	481 926,675
Bâtiment	4 511 965,985
Matériel et outillage	23 005 963,007
Matériel de transport	825 178,914
Equipement de bureau	489 698,307
Matériel informatique	265 043,500
Ag.Am.sur Terrain d'autrui	452 034,005
Avances/immobilisations	8 000,000
Immobilisation en cours	849 674,638
Immobilisation à statut juridique particulier	902 223,327
Valeurs brutes	31 791 708,358
(moins Amortissement)	-20 843 822,054
<u>Valeurs nettes</u>	<u>10 947 886,304</u>

Les immobilisations corporelles nettes sont reconstituées comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
*Valeur comptable nette AL-KHOUTAF 31.12.10	7 013 281,378
*Valeur comptable nette AL-KHOUTAF ONDULE 31.12.10	3 204 825,540
*Acquisition de l'exercice 2011 AL-KHOUTAF	2 346 950,642
*Avances sur commande d'immobilisation viré du compte fournisseur AL-KHOUTAF	8 000,000
*Acquisition de l'exercice 2011 AL-KHOUTAF ONDULE	268 343,030
*Amortissements de l'exercice 2011 AL-KHOUTAF	-1 603 687,975
* Amortissements de l'exercice 2011 AL-KHOUTAF ONDULE	-289 826,311
<u>Solde au 31-12-2011</u>	<u>10 947 886,304</u>

Note N° 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La société AL-KHOUTAF mère détient les 81.12% du capital AL-KHOUTAF ONDULE dont le montant net de la participation est de 3 244 780 D

Les autres immobilisations financières sont détaillés comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants</i>	<i>Provisions</i>	<i>Net</i>
* Titres de participation			
Banque de solidarité part.AL-KHOUTAF	4 000,000		4 000,000
Banque de solidarité part.Al khoutaf Ondulé	1 000,000		1 000,000
* Dépôts et cautionnements AL-KHOUTAF	27 507,000	-4 600,000	22 907,000
* Dépôts et cautionnements Al khoutaf Ondulé	980,000	-980,000	
* Prêts au personnel à plus d'un an AL-KHOUTAF	37 782,071	-3 982,071	33 800,000
* Prêts au personnel à plus d'un an Al khoutaf Ondulé	3 300,000		3 300,000
TOTAL	74 569,071	-9 562,071	65 007,000

Note N° 4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Charges à répartir	31 521,765
(moins Résorption)	-21 021,165
Valeur net	10 500,600

Note N° 5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31-12-2011 à 5 617 472,396 et se détaillent comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT BRUT</i>	<i>PROVISIONS</i>	<i>MONTANT NET</i>
* STOCK MATIERE PREMIERE	4 094 606,646	1 284,585	4 093 322,061
- Enveloppes	711 290,446		711 290,446
- Cartonnage	3 383 316,200	1 284,585	3 382 031,615
* STOCK MATIERE CONSOMMABLE	715 473,480	15 096,798	700 376,682
- Enveloppes	49 859,126	7 665,000	42 194,126
- Cartonnage	305 267,314	7 431,798	297 835,516
- Emballage Enveloppes	36 708,691		36 708,691
- Emballage Cartonnage	24 786,546		24 786,546
- Pièces de rechange Enveloppes	117 133,054		117 133,054
- Pièces de rechange Cartonnage	181 718,749		181 718,749
* STOCK PRODUITS EN COURS	239 492,633		239 492,633
- Enveloppes	56 233,619		56 233,619
- Cartonnage	183 259,014		183 259,014
* STOCK PRODUITS FINIS	557 715,020	6 486,000	551 229,020
- Enveloppes	331 170,388		331 170,388
- Cartonnage	226 544,632	6 486,000	220 058,632
* STOCK DECHETS	33 052,000		33 052,000
- Dechets	33 052,000		33 052,000
TOTAL	5 640 339,779	22 867,383	5 617 472,396

Note N° 6: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Le poste « clients et comptes rattachés » totalise en fin 2011 un montant net de 4 714 640,405 Dinars est détaillé comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT BRUT</i>	<i>PROVISIONS</i>	<i>MONTANT NET</i>
* Clients ordinaires	2 851 089,617		2 851 089,617
* Clients douteux	581 516,249	-570 583,153	10 933,096
* Effets à recevoir	1 708 211,734		1 708 211,734
* Chèque à encaisser	144 405,958		144 405,958
TOTAL	5 285 223,558	-570 583,153	4 714 640,405

Note N° 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Provisions</i>	<i>Montant Net</i>
* Personnel et comptes rattachés	42 115,202		42 115,202
* Débiteurs divers	24,640		24,640
* Compte de régularisation Actif	31 441,208		31 441,208
* Etat et collectivités publiques	913 735,361		913 735,361
TOTAL	987 316,411		987 316,411

Note N° 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce poste comprend des titres cotés de valeur de 6 136D.064

Note N° 9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le détail du solde débiteur des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

<i>Désignation</i>	<i>Montant Net</i>
Banques	26 161,185
Caisse	3 060,805
TOTAL	29 221,990

Note N° 10 : CAPITAUX PROPRES :

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant Net</i>
Capital	7 657 650,000
Réserves Consolidées	1 688 482,699
Résultats consolidés	578 648,255
Réserves hors groupe	756 495,611
Résultat hors groupe	459 323,188
TOTAL	11 140 599,753

Le détail des réserves et résultats consolidés :

	Al-khoutaf	Al-khoutaf ondulé	Total
Réserves consolidées	1 682 895,966	5 586,733	1 688 482,699
Résultats consolidés	-1 394 884,427	1 973 532,682	578 648,255

Note N°11 : PASSIF NON COURANTS :

Ce poste totalise à la fin de l'exercice 2011 un montant de 4 176 252,596 Dinars qui comprend des :

* Emprunt à plus d'un an	3 980 099,188
* Autres passifs financiers	69 302,699
* Provision pour risques et charges	126 850,709
TOTAL	4 176 252,596

Note N° 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste s'élève au 31.12.2011 à 4 319 433,036 Dinars. Les fournisseurs et comptes rattachés sont détaillés comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 936 941,300
Effets à payer	1 305 756,708
Fournisseurs : factures non parvenues	25 284,402
Fournisseurs d'Immobilisation	51 450,626
<i>TOTAL</i>	4 319 433,036

Note N°13 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31.12. 2011 à 1 034 831.795 Dinars. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Personnel et comptes rattachés	311 644,346
Etat et collectivités publiques	138 014,921
Sociétés de groupe et associés	136 890,113
Organismes Sociaux	243 615,623
Autres Crédeurs Divers	100 713,066
Compte de régularisation passif	103 953,726
<i>TOTAL</i>	1 034 831,795

Note N°14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Le solde consolidé des concours bancaires et autres passifs financiers est de 1 711 189,433 Dinars détaillé comme suit :

• AL-KHOUTAF	1 346 695,540
• AL-KHOUTAF ONDULE	364 493,893
<i>TOTAL</i>	1 711 189,433

4°) NOTES SUR ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**Note N°1- REVENUS**

<i>Libellé</i>	<i>Local</i>	<i>Exp.+Susp.</i>	<i>Total</i>
*Ventes Enveloppes	2 717 336,599		2 717 336,599
*Ventes Emballage Cartonné	9 001 616,643		9 001 616,643
*Ventes Emb. Carton en suspension de taxes		641 073,290	641 073,290
*Ventes Enveloppes à l'exportation		41 176,939	41 176,939
*Ventes Emb. Cart. Et Emb. Crevettes à l'exportation	82 559,500	1 163 221,195	1 245 780,695
*Ventes Emb. Cart. Et Emb. En micro cannelure	4 979 547,503		4 979 547,503
*Ventes déchets à l'export		2 006,250	2 006,250
*Ventes déchets enveloppes	28 053,000		28 053,000
*Ventes déchets carton	177 521,325		177 521,325
*Travaux de sous-traitances	42 906,550		42 906,550
<u>TOTAL</u>	17 029 541,120	1 847 477,674	18 877 018,794

Note N°2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

* Autres Produits d'exploitation	16 568,377
TOTAL PRODUCTION	18 893 587,171

Note N°3- VARIATION DES STOCKS PRODUITS

*AL-KHOUTAF	261 203,357
*AL-KHOUTAF ONDULE	118 309,133
TOTAL	379 512,490

Note N°4- ACHATS CONSOMMES

<i>ACHATS</i>	<i>LOCAL</i>	<i>ETRANGER</i>	<i>TOTAL</i>
*Achat matières premières	1 098 863,019	7 695 213,263	8 794 076,282
*Achat matières consommables	1 112 574,909	173 217,281	1 285 792,190
*Achat pièces de rechange	5 010,368	53 790,393	58 800,761
*Achat d'emballages	140 136,955		140 136,955
*Achat fournitures stockées	11 759,600		11 759,600
*Achat de matières et autres non stockées	305 256,053		305 256,053
*Autres achat de prestation services	73 337,311		73 337,311
*Sous-traitance de production	72 241,903		72 241,903
TOTAL DES ACHATS AU 31.12.2011	2 819 180,118	7 922 220,937	10 741 401,055
<u>VARIATION DES STOCKS MATIERES</u>			
*AL-KHOUTAF			-776 334,784
*AL-KHOUTAF ONDULE			-38 984,476
TOTAL			-815 319,260
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES			-9 926 081,795

Note N°5- CHARGES DE PERSONNEL

*Salaires		3 432 392,341
*Charges sociales légales		786 498,320
TOTAL		-4 218 890,661

Note N°6- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

*Dotations aux Amortis.Immob.Incorporelles		13 162,827
*Dotations aux Amortis.Immob.Corporelles		1 893 514,287
- Construction	183 269,338	
- Matériel et outillage	1 509 865,926	
- Matériel de transport	79 146,069	
- Equipement de bureau	22 188,413	
- Matériel informatique	14 218,887	
- Agencements terrain d'autrui	16 227,732	
- Immob.a statut juridique particulier	68 597,922	
*Résorption charges à répartir		8 208,974
*Dotat.aux provisions pour risques et charges		82 513,778
*Dotat.aux prov. pour dépréciat.créances dout.		9 178,359
*Dotat.aux prov. pour dépréciat.stock mat.et P.F		16 381,383
*Dotat.aux prov. pour immobilisation financière		4 600,000
TOTAL		-2 027 559,608

Note N°7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

*Services extérieurs		477 787,994
- Achats non stockés	63 020,772	
- Entretien et réparation(locaux, matériel de production, transport, informatique et administratif.)	227 067,783	
- Assurances	77 211,850	
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	42 407,893	
- Gardiennages et Entretien Local	68 079,696	
*Autres services extérieurs		623 719,755
- Personnel Extérieur à l'entreprise	23 266,324	
- Rémunérations d'intermédiaires(honoraires Experts comptables et Avocats)	158 352,920	
- Transport et déplacement(sur achats et ventes, voyages et déplacements frais de mission.....)	184 098,716	
- Frais divers de production(frais postaux,publicités et cadeaux,séminaires et divers)	88 438,913	
- Services bancaires et assimilés	37 538,445	
- Frais divers d'exploitation(cotisation et dons)	132 024,437	
*Jetons de présence		68 250,000
*Impôts taxes et versements assimilés		123 864,869
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 293 622,618
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 806 944,979

Note N°8- CHARGES FINANCIERES

*Intérêts des comptes courants et dépôts	9 102,741
*Intérêts bancaires sur opérations de financement	24 791,643
*Intérêts d'escompte	119 638,708
*Pertes de changes	85 094,981
*Intérêts des emprunts	278 484,472
*Intérêts Leasing	66 791,952
*Pénalités	1 463,553
TOTAL	-585 368,050

Note N°9- PRODUITS FINANCIERS

*Revenus des autres valeurs mobilières et de placement	180,576
*Gains de changes	24 422,504
*Produits financiers	356,384
*Escompte obtenu	932,400
TOTAL	25 891,864

Note N°10-AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

*Revenus des immeubles	52 500,000
*Autres gains	2 170,048
*Quotes-parts des subventions d'investissements	89 291,898
*Autres produits d'exploitation	2 634,032
*Reprise sur provisions	104 953,842
- Reprise sur provisions créances douteuses	1 736,338
- Reprise sur prov. pour risque et sur stocks PF	103 217,504
*Transfert de charges	1 573,702
TOTAL	253 123,522

Note N°11-AUTRES CHARGES ORDINAIRES

*Autres pertes	-102 384,409
*Pertes sur créances antérieures	-1 400,275
TOTAL	-103 784,684

Note N°12-IMPOTS SUR LES BENEFICES**-358 836,188****Note N°13-RESULTAT NET DE L'EXERCICE****1 037 971,443**

* Résultat consolidé	578 648,255
* Résultat hors groupe	459 323,188
TOTAL	1 037 971,443

تقرير مراقب الحسابات

الحسابات المجمعة المختمة في 31 ديسمبر 2011

السيدات والسادة مساهمو مجمع الخطاف

I- التّقديم :

- 01- طبقا للقانون، يشرّفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلقة بإبداء الرّأي في القوائم الماليّة المجمعة للسنة الماليّة المختمة في 31 ديسمبر 2011 .
- 02- قمنا بمراجعة موازنة مجمع الخطاف المختمة في 31 ديسمبر 2011 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفّقات الماليّة والإيضاحات حول القوائم الماليّة المختمة في نفس التّاريخ.
- 03- إنّ الموازنة المجمعة المرافقة لهذا التّقرير بها مجموع 22 382 306 دينار وتظهر ربحا مجمعا قدره 648 578 دينار وربحا خارج المجمع قدره 459 323 دينار.
- 04- يتكوّن محيط مجمع الخطاف من الشّركة الأمّ الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" و الشّركة الفرعيّة "الخطاف الورق المقوّى".
- 05- تمّ إعداد القوائم الماليّة تحت مسؤوليّة مجلس إدارة الشّركة الأمّ الشركة الصناعية التونسية للظرف و الكرطون "الخطاف" وتتمثّل مسؤوليتنا في إبداء الرّأي فيها بعد المراجعة و التّدقيق.

II- مدى التّدقيق:

- 06- بصفتنا مراقب حسابات الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" الشّركة الأمّ قمنا بكلّ التّدقيقات والتّنبّئات التي رأيناها ضروريّة ولازمة.
- 07- إنّ مهمّتنا المنجزة طبقا للقانون تمّ تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضّمان الكافي حول عدم إحتواء القوائم الماليّة المجمعة على أغلاط من شأنها أن تحد من قانونية و نزاهة القوائم الماليّة.

08- لقد قمنا بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمنتها القوائم المالية المجمعة وذلك بدراسة عينات ممثلة وكذلك بإجراء كل عمليات المراجعة التي اعتبرناها لازمة وضرورية.

09- لقد قمنا بالتأكد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما تولينا تقييم المبادئ المحاسبية المتبعة من طرف الشركة الأم الشركة الصناعية التونسية للطرف و الكرتون "الخطاف" والشركة الفرعية "الخطاف الورق المقوى" والتقديرات المهمة المعتمدة وكذلك النظر في كيفية تقديم القوائم المالية المجمعة.

10- إن تفصيلاتنا تمثل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونية ونزاهة القوائم المالية المجمعة. وقد تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III- إبداء الرأي:

11- بالرجوع إلى ما قمنا به من تدقيقات و عنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها، حسب رأينا، إن القوائم المالية القانونية وصحيحة وتعكس بصورة وفيّة في كل جوانبها المهمة الحالة المالية لمجمّع الخطاف في 31 ديسمبر 2011 وكذلك نتيجة عملياته والتحرّكات المالية للتمرّين المحاسبي المختتم بالتاريخ المذكور.

12- إن المعلومات المالية التي يتضمنها تقرير تصرف المجمع مطابقة للقوائم المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المتفق عليها.

IV- وقائع لاحقة لتاريخ ختم السنة المالية 2011:

13- بمقتضى محضر تنبيهه بواسطة عدل التنفيذ الأستاذ عبد الحفيظ اللطيفي حسب رقمه عـ2321-دد المؤرخ في 8 ماي 2012 وبطلب من مساهم يملك 167 416 سهما تم إعلامي بصفتي مراقب الحسابات و «أن الشركة في حالة فراغ على مستوى هياكل التسيير إثر الإنقسام و الإنشقاق لدى مجلس الإدارة و إبعاد الرئيس المدير العام و نشوب نزاع جماعي خطير جدا قد يؤدي إلى توقيف النشاط نهائيا، مذكرا وأنه من أوكد مهام مراقب الحسابات الدعوة بدون تأخير لجلسة عامة لكل المساهمين للتداول ودراسة الوضعية وإتخاذ الحلول والقرار اللازم لإنقاذ الشركة والقيام كذلك بواجب الإشعار الذي ينص عليه قانون إنقاذ المؤسسات التي تمر بصعوبات، بتوجيه مكتوب إستفسار إلى هياكل التسيير ودعوتها لإتخاذ الإجراء العاجل لوجود الحل الأفضل لتجاوز الصعوبات قبل فوات الأوان».

و قد تولينا بنفس التاريخ طلب إستفسار من رئيس مجلس إدارة الشركة يتعلق بما أثير بالمحضر المذكور وذلك عن طريق رسالة مضمونة الوصول مع الإعلام بالبلوغ وعن طريق رسالة تم تسليمها إلى مكتب الضبط الذي شهد بتسليمها بتاريخ 9 ماي 2012.

و قد تم عقد مجلس إدارة بتاريخ 13 ماي 2012 تم خلاله إستدعاء الجلسة العامة السنوية للمساهمين ليوم 24 جوان 2012 كما تم التأكد من مواصلة الشركة لنشاطها وقد تمت معاينتنا لذلك من خلال تردنا على الشركة للقيام بأعمال المراقبة.

14- وجّه نفس المساهم المالك لـ 416 167 سهما « محضر تنبيه وإعلام وإدراج بند بجدول أعمال » بواسطة عدل التنفيذ الأستاذ عبد الحفيظ اللطيفي حسب رقمه ع-2373 دد المؤرخ في 24 ماي 2012 إلى كل أعضاء مجلس الإدارة ومراقب الحسابات وبرقيم مستقل إلى رئيس هيئة السوق المالية، مبيّنا وأن « المنبّه عليهم أعضاء مجلس إدارة الشركة تمّ تنصيبهم بطريقة غير قانونية وتعلّقت بالمجلس دعوى في إبطال محضر الجلسة العامة الإنتخابية» ونبّه وحذّر كل أعضاء مجلس الإدارة من « مغبة التخلي عن مهمة الإعداد والإشراف على الجلسة العامة وانعقادها طبقا للقانون وإرتكاب تجاوزات بخصوص كل ما يتعلق بإجراءات انعقاد الجلسة العامة وبالأخصّ منها من مغبة استعمال وقبول توكيل وهمية أو مفتعلة أو مدلسة ومطالباً بإدراج بند بجدول الأعمال يتمثل في التداول والتصويت على تغيير أعضاء مجلس الإدارة الحالي وإنتخاب أعضاء لمجلس الإدارة بطريقة الإنتخاب القانونية وفتح الترشحات لكل راغب من المساهمين في الترشح لعضوية المجلس».

كما دعى الطالب مراقب الحسابات « التمعّن والوقوف على مدى جدية ومصداقية ما جاء بالمشور الذي وزعه العملة والنقابة الأساسية للعموم والقيام بواجب الإعلام القانوني في حالة توفّر القرائن القويّة على ذلك».

وبصفتنا مراقب حسابات الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" سعينا للتعرف على ما جاء بالمشور الموزّع من طرف العملة والنقابة الأساسية المذكورة وشرعنا في نطاق العناية الخاصة في التأكد من مدى جدية ومصداقية ما جاء به، وإلى حدّ إعداد هذا التقرير لم ننه أعمال التقصي والتثبت، وسنتولى القيام بكلّ أعمالنا طبقا للقانون.

صفاقس في 24 ماي 2012

شراز دريرة

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**SERVICOM**

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Adnène ZGHIDI (BDO Tunisie).

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2011	2010
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		152 399	156 914
Moins : Amortissements	-	8 355	6 774
	1	144 044	150 140
Immobilisations corporelles		3 987 816	3 029 710
Moins : Amortissements	-	1 362 884	943 727
	2	2 624 932	2 085 983
Participations mises en équivalence		499 942	503 668
Immobilisations Financières		491 262	92 206
Moins : Provisions	-	5 740	5 740
	3	985 464	590 134
Total des actifs Immobilisés		3 754 440	2 826 257
Autres actifs non courants	4	138 177	97 825
Actifs d'impôt différés		70 857	-
Total des Actifs non courants		3 963 474	2 924 082
ACTIFS COURANTS			
Stocks		1 879 201	2 919 929
Moins: provisions	-	-	-
	5	1 879 201	2 919 929
Clients et comptes rattachés		19 738 484	12 419 298
Moins: provisions	-	166 560	40 295
	6	19 571 924	12 379 003
Autres Actifs courants		3 255 984	3 076 953
Moins: provisions	-	26 135	12 631
	7	3 229 849	3 064 322
Placements et autres actifs financiers	8	38 798	37 397
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 602 806	1 291 868
Total des Actifs Courants		26 322 578	19 692 519
TOTAL DES ACTIFS		30 286 052	22 616 601

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2011	2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital Social		2 358 000	2 358 000
Réserves Consolidées		4 651 346	3 352 473
Ecart de conversion		60 191	4 223
Capitaux Propres - Part du Groupe		7 069 537	5 714 696
Intérêts des minoritaires		972 035	766 492
Capitaux Propres avant résultat de l'exercice		8 041 572	6 481 188
Résultat de l'exercice - Part du Groupe		1 199 867	1 243 464
Résultat de l'exercice - Intérêt des minoritaires	-	8 482	375 922
Total des capitaux propres	10	9 232 957	8 100 574
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	11	1 071 275	1 462 526
Provisions pour risques et charges		50 000	-
Total des passifs non courants		1 121 275	1 462 526
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	6 941 052	4 708 372
Autres passifs courants	13	5 291 957	2 740 900
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	7 698 811	5 604 229
Total des passifs Courants		19 931 820	13 053 501
Total des passifs		21 053 095	14 516 027
Total des capitaux propres et des passifs		30 286 052	22 616 601

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	25 524 066	22 976 386
Autres produits d'exploitation		22 166	17 447
Total des produits d'exploitation		25 546 232	22 993 833
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		17 849 797	14 791 274
Charges de personnel	16	2 502 590	2 544 965
Dotations aux amortissements et aux provisions		928 814	514 691
Autres charges d'exploitation	17	2 161 064	2 660 184
Total des charges d'exploitation		23 442 266	20 511 114
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 103 966	2 482 719
Charges financières nettes	-	1 072 749	- 943 942
Produits des placements		10 428	8 886
Autres gains ordinaires		282 241	249 736
Autres pertes ordinaires	-	96 629	- 165 291
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 227 257	1 632 108
Impôt sur les sociétés	18	- 30 350	- 355
Impôts différés		2 284	12 362
Résultat des activités ordinaires avant mise en équivalence		1 199 191	1 619 391
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	7 806	- 5
Résultat net		1 191 385	1 619 386
<i>Résultat Net - Part du groupe</i>		<i>1 199 867</i>	<i>1 243 464</i>
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	10	<i>- 8 482</i>	<i>375 922</i>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	Exercice clos le 31 décembre		
	Notes	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		1 191 385	1 619 391
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		928 814	514 691
- Augmentation de capital SERVITRA		-	372 010
- Mise en équivalence de la société SERVICOM IT		3 726	46 332
- Constitution de la société SERVITEL	-	40	-
- Constitution de la société SERVIRAMA	-	21 777	-
- Changements des pourcentages d'intérêts	-	195 631	153 772
- Plus / moins values sur cession d'immobilisations	-	197 297	119 737
- Intérêts courus		20 856	-
- Reprise provisions	-	22 166	-
- Variations des :		-	
- Stocks		1 040 728	395 880
- Créances	-	7 319 186	1 588 072
- Autres actifs courants	-	249 888	923 015
- Fournisseurs et autres dettes		4 487 737	248 097
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		- 332 739	- 332 215
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	-	654 197	591 677
Décassements sur acquisition d'immobilisations financières	-	399 056	550 000
Décassements sur acquisition des autres actifs non courants	-	35 787	24 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		213 499	135 165
Encaissements provenant des immobilisations financières		-	260
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 875 541	- 1 030 252
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions		21 817	372 010
Dividendes et autres distributions		-	-
Décassements affectés au remboursement des emprunts	-	1 013 733	1 184 409
Encaissements provenant des emprunts		1 195 000	1 500 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		203 084	687 601
Variation de trésorerie		-1 005 196	- 674 866
Trésorerie au début de l'exercice		- 2 782 816	- 2 107 950
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-3 788 012	- 2 782 816

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SERVICOM sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées par le Système Comptable Tunisien dont notamment

- 1- la norme comptable générale n° 01 ;
- 2- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- 3- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2011.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. Bases de mesure

Les états financiers du Groupe SERVICOM sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe SERVICOM comprend :

- La société mère : SERVICOM S.A.
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles SERVICOM exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la société SERVICOM exerce une influence notable ;
- Les coentreprises : sont les sociétés contrôlées conjointement par SERVICOM avec d'autres entreprises.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat. Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par SERVICOM.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

• L'intégration proportionnelle

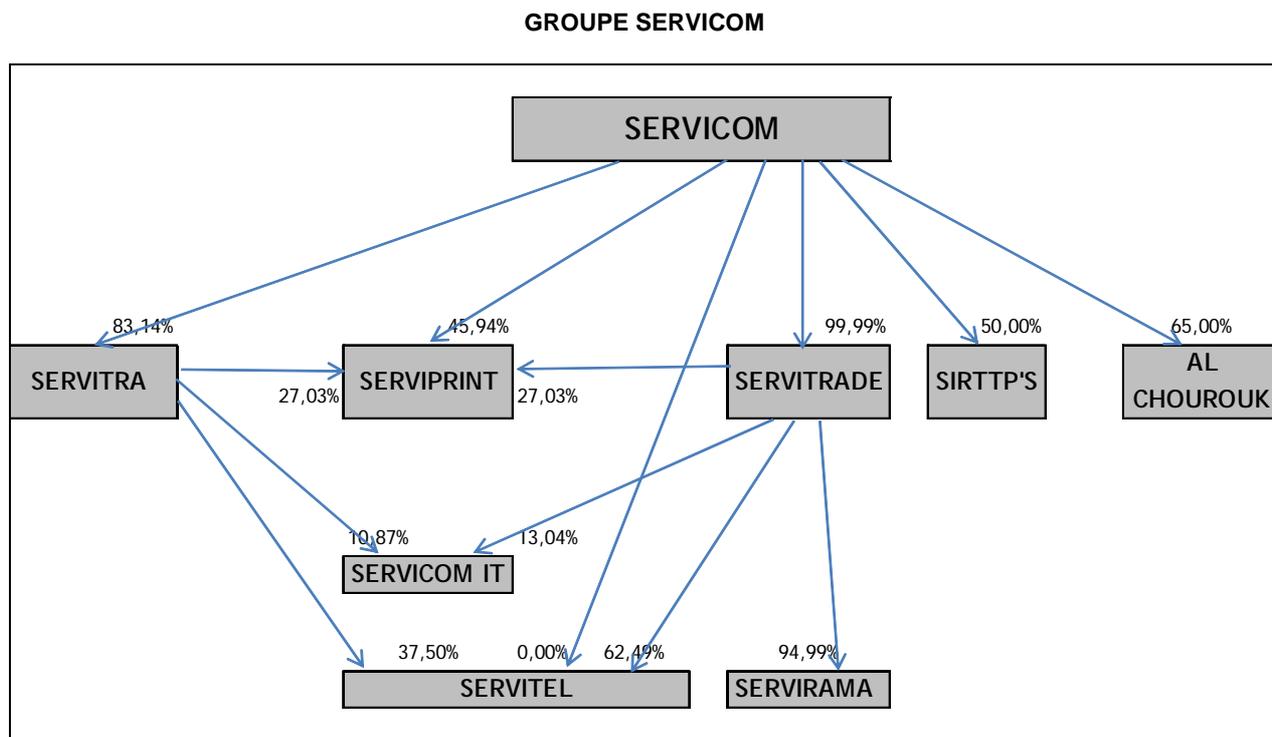
Selon cette méthode la quote-part de SERVICOM dans chacun des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entité contrôlée conjointement, est regroupé ligne par ligne avec les éléments similaires des états financiers de SERVICOM. Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées conjointement par SERVICOM avec d'autres entreprises.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SERVICOM :

Société	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de Consolidation	% d'intérêt
SERVICOM	2 358 000	100,00%	Mère	IG	100,00%
SERVITRADE	1 200 000	99,99%	Filiale	IG	99,99%
SERVITRA	3 560 000	83,14%	Filiale	IG	83,14%
SIRTTP'S	70 000	50%	Coentreprise	IP	50%
SERVIPRINT	370 000	99,99%	Filiale	IG	95,44%
AL CHOUROUK	300 000 (*)	65%	Filiale	IG	65%
SERVICOM IT	2 300 000	23,91%	Entreprises associées	ME	22,08%
SERVIRAMA	5 000 000 (**)	94,99%	Filiale	IG	94,98%
SERVITEL	800 000	99,99%	Filiale	IG	93,66%

(*) En dinar libyen

(**) En dirham marocain



5. Principes comptables de présentation et d'évaluation

Les comptes du Groupe SERVICOM sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au niveau de la consolidation en Tunisie. Les comptes annuels consolidés reposent sur le principe des coûts d'acquisition historiques.

6. Méthodes spécifiques à la consolidation

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition, doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle ou mises en équivalence.

7. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2- Elimination des soldes et transactions intragroupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants et soldes entre sociétés du Groupe ;
- des charges et produits financiers des comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- des ventes et achats de produits et services réalisés entre les sociétés du Groupe.

Notes explicatives des états financiers

NOTE 1 Immobilisations Incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 144 044 DT contre un solde net de 150 140 DT au 31/12/2010 et comporte essentiellement le Good Will résultant de l'acquisition des actions de la société SERVIPRINT et des logiciels informatiques. Le solde net du Good Will s'élève au 31/12/2011 à 137 836 DT et est amortis sur 20 ans.

Le détail de cette rubrique est présenté en annexe 1.

NOTE 2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31/12/2011 à 2 624 932 DT contre un solde net de 2 085 983 DT au 31/12/2010. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de fabrication sous déduction des amortissements relevant de la gestion usuelle. Les amortissements sont linéaires et reposent sur la durée d'utilisation prévue. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Matériel électronique	14,28%
Matériel & Outillage industriel	10% et 33%
Matériel de transport	12.5%
Installation générale, Agenc., Aménag.	10%
Equipements de bureau	10%
Matériel, équipement d'exploitation	10% et 33%
Mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	14,28%

Le détail de cette rubrique est présenté en annexe 1.

NOTE 3 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31/12/2011 à 985 464 DT contre un solde de 590 134 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Dépôt et Cautionnement	438 115	40 977
SICAV Obligataires	53 147	51 229
Titres de participations mises en équivalence (1)	499 942	503 668
Provision	- 5 740	- 5 740
TOTAL	985 464	590 134

(1) Les titres mis en équivalence concernent l'entreprise associée SERVICOM IT et se détaillent comme suit :

Capital SERVICOM IT	2 300 000
Réserves SERVICOM IT	-
Résultat SERVICOM IT	-35 361
% d'intérêt Groupe	22,07601%
Titres mis en équivalence	499 942

NOTE 4 Autres actifs non courants

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Charges à répartir SERVICOM	25 840	40 725
Charges à répartir SERVITRADE	4 000	-
Frais préliminaires SERVITEL	2 018	-
Frais préliminaires SERVIRAMA	90 451	-
Frais préliminaires AL CHOUROUK	15 868	57 100
TOTAL	138 177	97 825

NOTE 5 Stocks

Les stocks s'élèvent au 31/12/2011 à 1 879 201 DT contre un solde de 2 919 929 DT au 31/12/2010.

NOTE 6 Clients

Le solde net des clients s'élève au 31/12/2011 à 19 571 924 DT contre un solde net de 12 379 003 DT au 31/12/2010.

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Clients factures à établir	2 949 420	2 730 302
Clients	16 622 504	9 648 701
Clients douteux	166 560	40 295
Provision sur les comptes clients	-166 560	-40 295
TOTAL	19 571 924	12 379 003

NOTE 7 Autres Actifs Courants

Le solde net des autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2011 à 3 229 849 DT contre un solde net de 3 064 322 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Avances Fournisseurs	211 768	227 835
Avance au Personnel	6 000	985
Etat, impôt et taxes	2 774 306	2 651 247
Etat, impôt et taxes actifs (différés)	(*)	68 578
Débiteurs Divers	224 560	93 309
Charges Constatées d'avance	39 350	34 999
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	-26 135	-12 631
TOTAL	3 229 849	3 064 322

(*) Présenté parmi les actifs non courants

NOTE 8 Placements et Autres Actifs financiers

Les Placements s'élèvent au 31/12/2011 à 38 798 DT contre un solde de 37 397 DT au 31/12/2010.

NOTE 9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2011 à 1 602 806 DT contre un solde de 1 291 868 DT au 31/12/2010.

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Banques	1 526 477	1 187 252
Caisses	76 079	104 366
Régies d'avances et accreditifs	250	250
TOTAL	1 602 806	1 291 868

NOTE 10 Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe SERVICOM s'élèvent au 31/12/2011 à 9 232 957 DT se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Capital Social	2 358 000	2 358 000
Réserves consolidées	4 651 346	3 352 473
Ecart de conversion	60 191	4 223
Intérêts des minoritaires	972 035	766 492
Part des minoritaires dans le résultat	- 8 482	375 922
Résultat Consolidées de l'exercice – part du groupe	1 199 867	1 243 464
TOTAL	9 232 957	6 958 160

NOTE 10-1 Réserves Consolidées

Les réserves consolidées s'élèvent au 31/12/2011 à 4 651 346 DT contre un solde de 3 352 473 DT au 31/12/2010.

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Réserves SERVICOM	3 014 252	3 114 352
Réserves SERVITRADE	774 419	240 684
Réserves SIRTTP'S	-40 706	-28 165
Réserves SERVITRA	309 100	59 472
Réserves SERVIPRINT	-33 707	-33 776
Réserves AL CHOUROUK	670 240	-94
Réserves SERVICOM IT	-42 252	-
TOTAL	4 651 346	3 352 473

NOTE 10-2 Résultat Consolidé – part du groupe

Le résultat consolidé part du groupe s'élève au 31/12/2011 à 1 199 867 DT contre 1 243 464 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Résultat SERVICOM	479 264	-165 644
Résultat SERVITRADE	623 821	602 523
Résultat SIRTTP'S	490	-12 540
Résultat SERVITRA	177 308	154 570
Résultat SERVIPRINT	-5 315	-52 939
Résultat AL CHOUROUK	-96 209	717 499
Résultat SERVICOM IT	-7 806	-5
Résultat SERVIRAMA	3 548	-
Résultat SERVITEL	24 766	-
TOTAL	1 199 867	1 243 464

NOTE 10-3 Ecart de conversion

L'écart de conversion de 60 191 DT provient de la conversion en Dinars Tunisiens, des comptes de la filiale libyenne AL CHOUROUK et marocaine SERVIRAMA.

NOTE 10-4 Les intérêts des Minoritaires

Les intérêts des Minoritaires s'élèvent au 31/12/2011 à 963 553 DT contre un solde de 1 142 414 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Libellé	2011	2010
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRA	694 561	665 383
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRADE	207	153
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVIPRINT	9 792	-13 469
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres d'AL CHOUROUK	245 658	114 425
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITEL	40	-
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVIRAMA	21 777	-
Sous Total	972 035	766 492
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRA	41 397	103 717
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRADE	62	107 357
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVIPRINT	1	8 507
Intérêts des minoritaires dans les résultats d'AL CHOUROUK	-51 805	156 341
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITEL	1 676	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVIRAMA	187	-
Sous Total	-8 482	375 922
Total	963 553	1 142 414

NOTE 11 Les Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts s'élèvent au 31/12/2011 à 1 071 275 DT contre 1 462 526 DT au 31/12/2010, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2011	Solde 2010
Billets de Trésorerie	-	600 000
Emprunts Bancaires	-	4 500
Emprunts leasing	1 071 275	858 026
TOTAL	1 071 275	1 462 526

NOTE 12 Les Fournisseurs et comptes rattachés

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31/12/2011 à 6 941 052 DT contre un solde de 4 708 372 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Libellé	2011	2010
Fournisseurs	4 717 899	2 883 928
Fournisseur, effets à payer	2 223 153	1 824 444
Total	6 941 052	4 708 372

NOTE 13 Les Autres Passifs Courants

La rubrique des autres passifs courants s'élève au 31/12/2011 à 5 291 957 DT contre un solde de 2 740 900 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Libellé	2011	2010
Clients avances	1 110 196	1 286 046
Personnel rémunération dus	3 037	61 221
Etat, impôt et taxes	2 192 708	1 029 498
CNSS	124 657	122 067
Créditeurs Divers	165 552	22 935
Charges à payer	1 547 356	122 448
Provisions pour congés	148 451	96 685
Total	5 291 957	2 740 900

NOTE 14 Concours Bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 7 698 811 DT contre un solde de 5 604 229 DT au 31/12/2010.

Libellé	2011	2010
Comptes bancaires créditeurs	1 969 944	999 856
Echéances moins d'un an sur emprunts	524 198	562 924
Crédits Mobilisation des créances	3 454 871	3 112 225
Intérêts Courus	54 798	29 224
Billets de trésorerie	1 695 000	900 000
Total	7 698 811	5 604 229

NOTE 15 Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 25 524 066 DT contre un solde de 22 976 386 DT au 31/12/2010.

Libellé	2011	2010
Revenus SERVICOM	5 235 677	3 697 201
Revenus SERVITRA	9 876 180	10 236 303
Revenus SERVITRADE	9 259 017	7 458 990
Revenus SERVIPRINT	183 552	216 054
Revenus AL CHOUROUK	-	1 367 838
Revenus SERVIRAMA	968 299	-
Revenus SIRTTP-S	1 341	-
Total	25 524 066	22 976 386

NOTE 16 Les charges de Personnel

La rubrique des charges de personnel s'élève au 31/12/2011 à 2 502 590 DT contre un solde de 2 544 965 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Libellé	2011	2010
Charges Sociales	2 171 695	2 174 245
Charges Sociales légales	330 895	370 720
Total	2 502 590	2 544 965

NOTE 17 Les autres charges d'exploitation

La rubrique des autres charges d'exploitation s'élève au 31/12/2011 à 2 161 064 DT contre un solde de 2 660 184 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

Libellé	2011	2010
Sous-traitance	87 436	84 900
Loyer et leasing	419 064	732 113
Entretien et réparation	161 410	176 677
Prime d'assurance	89 635	76 813
Etudes et Recherches	4 476	3 195
Honoraires	132 400	133 943
Publicité	59 662	77 386
Frais de transport	306 494	262 211
Missions et réceptions	141 755	151 617
Frais postaux	89 441	53 602
Services Bancaires et Assimilés	55 261	389 652
Etat impôt et taxes	412 758	199 455
Charges diverses ordinaires	104 560	26 631
Jetons de présence	18 750	15 313
Pénalités et intérêts de retard	77 962	276 676
Total	2 161 064	2 660 184

NOTE 18 Impôt sur les bénéfices

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 une valeur de -28 066 DT contre une valeur de -12 717 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

	2011	2010
Charges d'impôt différé au titre du résultat de la société SERVIPRINT	-	-14 273
Produits d'impôt différé sur amortissement du GW SERVIPRINT	2 284	1 911
Sous Total Impôts différés	2 284	-12 362
Impôt sur les bénéfices	-30 350	-355
Total	-28 066	-12 717

GROUPE SERVICOM
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2011
(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Taux	VALEURS D'ACQUISITION			TOTAL 2011	AMORT	VCN
		VALEURS AU 31/12/2010	ACQUISITION 2011	CESSIONS / REGUL 2011		31/12/2011	31/12/2011
Logiciel informatique	33,33%	11 465	3 098		14 563	8 355	6 208
Goodwill	5%	145 449		- 7 613	137 836		137 836
S.Total des immobilisations corporelles		156 914	3 098	- 7 613	152 399	8 355	144 044
Petit matériel d'exploitation	33,33%	1 114	-	-	1 114	1 114	-
Matériel et outillage industriel	10%	447 324	104 811		552 135	166 722	385 413
Agencement aménagement	10%	64 790	74 446		139 236	111 179	28 057
Equipements de bureau	10% et 14,28%	156 158	29 018		185 176	68 988	116 188
Matériel informatique	14,28% et 33,33%	193 002	26 264	-	219 266	183 351	35 915
Matériel électronique	15%	6 825	-	-	6 825	5 899	926
Matériel de transport	12,50%	2 052 704	759 271	- 35 704	2 776 271	807 665	1 968 606
Centre de Formation SERVITRADE	10%	107 793	-	-	107 793	17 966	89 827
S.Total des immobilisations corporelles		3 029 710	993 810	- 35 704	3 987 816	1 362 884	2 624 932
Total		3 186 624	996 908	- 43 317	4 140 215	1 371 239	2 768 976

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la société « SERVICOM-SA »

Conformément à la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société « SERVICOM-SA » comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Votre Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les filiales SERVITRADE et SERVTRA ont constaté une charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011 de 15 000 DT du fait qu'elles projettent de réaliser un réinvestissement financier donnant droit à un dégrèvement fiscal de leurs bénéfices soumis à l'impôt, et ce, avant la date limite du 25 juin 2012.

A la date du présent rapport, les déclarations d'investissement n'ont pas été encore déposées.

La charge d'impôt sur les bénéfices, compte non-tenu de ces dégrèvements, serait de l'ordre de 214 000DT pour SERVITRADE et 96 000 DT pour SERVTRA.

Compte tenu de la situation actuelle en Lybie, des restrictions dont l'importance et la durée ne pourraient être déterminées avec certitude, risquent de remettre en cause le contrôle exercé sur la Filiale AL CHOUROUK ainsi que les possibilités de transfert de trésorerie entre cette dernière et les autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

La direction du groupe SERVICOM a décidé de ne pas exclure cette filiale du périmètre de consolidation et estime que la situation actuelle en Lybie ne présente pas de risques sur le groupe. La contribution de ladite filiale à la situation nette consolidée s'élève à 574 KDT.

Nos travaux ont été basés sur les états financiers audités de l'ensemble des sociétés composant le périmètre à l'exception de la filiale AL CHOUROUK pour laquelle nous avons retenu les états financiers non audités. En effet, l'auditeur local de ladite filiale n'a pas pu finaliser ses travaux en raison de la situation prévalant en Lybie.

A notre avis, et sous réserve de ce qui a été mentionné aux paragraphes précédents, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SERVICOM » au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous informons que les informations données dans le rapport de gestion du groupe « SERVICOM » pour l'exercice 2011 ont été établies sur la base d'un périmètre de consolidation comprenant uniquement les trois sociétés suivantes : SERVICOM, SERVITRA et SERVITRADE. De ce fait, les données comptables présentées dans ledit rapport ne concordent pas avec celles figurant dans les états financiers consolidés dont le périmètre inclut également les sociétés SERVIPRINT, AL CHOUROUK, SERVIRAMA, SIRTTP'S, SERVITEL et SERVICOM IT

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI

Tunis, le 8 juin 2012.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Banque Tuniso-Koweitienne - GCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Le groupe Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2011	Bilan A Fin 2010
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	35 932	52 812
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	14 163	25 155
Créances sur la clientèle	3	852 181	758 464
Opérations de leasing	4	139 110	116 671
Portefeuille titres commercial	5	16 551	14 963
Portefeuille titres d'investissement	6	25 517	20 838
Titres mis en équivalence	7	7 974	8 220
Valeurs immobilisées	8	37 851	36 205
Autres actifs	9	59 794	50 485
TOTAL ACTIF		1 189 073	1 083 813
PASSIF			
Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	121 251	16 001
Dépôts & avoirs de la clientèle	11	607 901	570 647
Emprunts & ressources spéciales	12	157 273	186 357
Autres passifs	13	54 843	64 578
TOTAL PASSIF		941 268	837 583
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		25 680	25 334
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 606	2 519
Total des intérêts des minoritaires	14	27 286	27 853
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		124 453	115 745
Résultat consolidé de l'exercice		-3 934	2 632
Total capitaux propres	15	220 519	218 377
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 189 073	1 083 813

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDES AU 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)**

	Notes	31/12/2011	31/12/2010	Variations
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données		91 314	69 121	22 193
Crédits documentaires		52 453	33 294	19 159
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		143 767	102 415	41 352
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		11 102	39 902	-28 800
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé		142	111	31
Engagements sur titres		176	176	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		11 420	40 189	-28 769
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties de remboursement de crédit		9 210	33 017	-23 807
Engagements de financement recus		0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		9 210	33 017	-23 807

- Ces engagements ne tiennent pas comptes des engagements HB de l'AIL.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	16	46 556	41 112
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	16	13 070	10 754
Commissions	17	6 566	5 095
Gains sur portefeuille commercial et op.financières	18	2 374	3 026
Revenus du portefeuille d'investissement	19	2 175	1 966
Total produits d'exploitation bancaire		70 741	61 953
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-26 536	-20 446
Intérêts encourus et charges assimilées liées à l'activité leasing	20	-6 406	-4 881
Commissions encourues	21	-448	-615
Total charges d'exploitation bancaire		-33 390	-25 942
PRODUIT NET BANCAIRE		37 351	36 011
Autres produits et charges			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	22	-21 245	-12 944
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		340	2 969
Autres produits d'exploitation	23	5 139	5 574
Frais de personnel	24	-16 540	-13 162
Charges générales d'exploitation	25	-7 568	-8 062
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-2 507	-2 055
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		814	2 166
RESULTAT D'EXPLOITATION		-4 216	10 497
Autres éléments			
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires			
Impôt sur les bénéfices		1 894	-5 347
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-2 322	5 150
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 612	-2 519
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-3 934	2 631

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		70 436	65 062
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-40 199	-32 988
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-112 647	-214 943
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		20 670	280 366
Titres de placement		-9 202	-2 877
Sommes versées au personnel & créditeurs divers		-16 881	-13 450
Autres flux de trésorerie		-14 754	11 030
Impôt sur les sociétés		-1 955	-5 188
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		-104 532	87 012
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		449	1 086
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-2 469	-1 175
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 495	67
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		-5 515	-22
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		0	0
Remboursement d'emprunts		-24 605	43 657
Dividendes versés		0	-2 754
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		-24 605	40 903
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-134 652	127 893
Liquidités et équivalents de trésorerie de début d'exercice		77 644	-50 249
Liquidités et équivalents de trésorerie de fin d'exercice	26	-57 008	77 644

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2011**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2011.

3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend tous les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	86.7%	
AIL	Financier	65%	65%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STKE EL Emar	Immobilier	34.29%	34.29%	
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI		30%	30%	
SPCS		30%	30%	

4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

5.1-METHODES DE CONSOLIDATION :

- **Intégration Globale :**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **Mise en équivalence :**

Les sociétés sur lesquelles la BTK-GCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2-REGLES DE CONSOLIDATION :

- **Traitement des écarts de première consolidation :**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation :**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill :**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

- **Opérations réciproques :**

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK-BPCE ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- La non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de l'AIL facturés par la SCIF

- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

6.1-COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée " et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

6.2-COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

6.3-COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (c) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (d) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4. EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

PROVISION POUR RISQUES SUR PRETS :

6.4.1. PROVISIONS INDIVIDUELLES

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

L'objectif fixé par le Groupe pour l'amélioration du taux de la couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre un taux de couverture des créances classées de 70 %, est réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une "Réserve pour risques bancaires généraux " pour un montant à proposer à l'AGO.

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

6.4.2. PROVISIONS COLLECTIVES

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par le groupe BTK en 2011, s'élèvent à 4 625 KDT (dont 625 KDT provenant de la filiale ARAB INTERNATIONAL LEASE AIL).

PROVISION SUR PARTICIPATIONS :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.5. COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.6.IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans

Dans ce cadre un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables à été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7.1-ACTIFS :**Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 35 932mDT contre 52 812 mDT au 31 décembre 2010 enregistrant ainsi une baisse de 16 880 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Caisse	3 737	3 909	-172
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	32 195	48 903	-16 708
Total	35 932	52 812	-16 880

Note 2- Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2011 à 14 163 mDT contre 25 155 mDT au 31 décembre 2010 soit une baisse de 10 992 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Placements sur le Marché Monétaire	0	20 040	-20 040
- Créances sur les établissements bancaires	14 163	5 115	9 048
Total	14 163	25 155	-10 992

Note 3- Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2011 un solde net de 852 181 mDT contre un solde de 758 464 mDT au 31 Décembre 2010, soit une augmentation de 93 717 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	726 988	672 079	54 909
- Créances impayées	286 096	234 763	51 333
- Principal impayés	127 714	95 461	32 253
- Intérêts impayés	112 965	111 411	1 554
- Intérêts de retard & autres impayés	45 417	27 891	17 526
- Intérêts & com. courus & non échus	4 812	4 804	8
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	93 707	72 934	20 773
Total brut des créances sur la clientèle	1 111 603	984 580	127 023
A déduire couverture	-259 422	-226 115	-33 307
- Provisions à base individuelle	-78 780	-68 964	-9 816
- Provisions à base collective (*)	-4 000		-4 000
- Agios réservés	-176 642	-157 151	-19 491
Total net des créances sur la clientèle	852 181	758 464	93 717

(*) ce montant correspond aux provisions à base collective de la BTK.

Note 4- Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent au 31 décembre 2011, un solde net de 139 110 mDT contre 116 671 mDT au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 22 439 mDT.

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	136 199	115 937	20 262
- Créances impayées	13 835	8 887	4 948
Total brut des créances sur la clientèle	150 034	124 824	25 210
A déduire couverture	-10 924	-8 153	-2 771
- Provisions individuelles	-9 042	-7 443	-1 599
- Provisions collectives	-625	0	
- Agios réservés	-1 257	-710	-547
Total net des créances sur la clientèle	139 110	116 671	22 439

Note 5- Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2011 un montant de 16 551mDT contre 14 963 mDT à fin de 2010, enregistrant une augmentation nette de 1 588 mDT.

Ce solde se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Obligations	1856	131	1 725
- Actions	5 759	7 264	-1 505
- Bons de trésors	6481	6 481	0
- Créances rattachées	2455	1 087	1 368
Total net du portefeuille titres commercial	16 551	14 963	1 588

Note 6- Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille Titres de participation s'élève à fin 2011 à 25 517 mDT contre 20 838 mDT à fin 2010, enregistrant une augmentation nette de 4 679 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Titres de participation	54 518	49 902	4 616
-Créances rattachées		0	0
Total brut	54 518	49 902	4 616
- A déduire Provisions	-29 001	-29 064	63
Total net du portefeuille titres d'investissement	25 517	20 838	4 679

Note 7- Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2011 un solde 7 974mDT contre un solde de 8 220mDT au 31 décembre 2010, enregistrant une diminution 246 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Participations S G T	3798	3 749	49
-Participations STPI	2 359	2 663	-304
-Participations MEDAI	317	308	9
-Participations SPCS	1500	1 500	0
Total	7 974	8 220	-246

Note 8- Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2011 s'élève à 37 851 mDT contre 36 205 mDT à fin 2010, soit une augmentation de 1 647mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Fonds de commerce	1 083	1 569	-486
-logiciels	546	0	546
-Terrain	3 711	4 080	-369
-Siège social	4 296	6 532	-2 236
-Constructions	2 244	0	2 244
-Bâtiments loués	35 106	34 977	129
-Matériel de transport	1 335	1 165	170
-Matériels de bureau et informatique	4 044	3 945	99
-Mobilier de bureau	1 140	922	218
-Autres agencements et installations	7 810	7 905	-95
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	4 057	508	3 549
Valeur brute des immobilisations	65 373	61 604	3 770
- A déduire : Amortissements	-27 462	-25 399	-2 063
A déduire : Provisions /avances	-60	0	-60
Valeur comptable nette des immobilisations	37 851	36 205	1 647

Note 9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2011 à 59 794 mDT contre 50 484 mDT à fin 2010, soit une hausse de 9 310mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Stocks des activités non financières	0	0	0
-Dépôt et cautionnement	20	8	12
-Comptes d'Etat, collectivités locales	11 727	29 974	-18 247
-Autres comptes d'actif (*)	50 563	22 781	27 782
-A déduire : provisions sur autres actifs	-2 516	-2 278	-237
Valeur comptable nette des immobilisations	59 794	50 484	9 310

(*) Correspond à un actif d'impôt différé à hauteur de 9 472 mDT

7.2-PASSIFS :

Note 10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2011 la somme de 121 251 mDT contre 16 001 mDT au 31/12/2010 soit une augmentation de 105 250 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	121 251	16 001	105 250
Total brut	121 251	16 001	105 250

Note 11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2011 la somme de 607 901 mDT contre 570 647 mDT au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 37 254 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dépôts à vue	143 241	122 370	20 871
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	445 099	432 829	12 270
Autres sommes dues à la clientèle	19 561	15 448	4 113
Total brut	607 901	570 647	37 254

Note 12- Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long terme ont atteint au 31 décembre 2011 la somme de 157 273 mDT contre 186 357 mDT au 31 décembre 2010 soit une baisse de 29 084 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Emprunts représentés par des titres	117 341	82 000	35 341
Ressources spéciales	38 237	100 611	-62 374
Dettes rattachées	1695	3 746	-2 051
Total	157 273	186 357	-29 084

Note 13- Autres Passifs :

Les autres comptes du Passif ont atteint 54 840 mDT à fin 2011 contre 64 578 mDT à fin 2010, soit une diminution de 9 738 mDT. Ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fournisseurs	8374	14 519	-6 145
Dettes sociales et fiscales	9458	3 520	5 938
Comptes de régularisation passifs	4029	12 862	-8 836
Autres dettes	17465	15 425	2 040
Passifs d'impôt différés	15136	17 535	-2 399
Provisions et réajustements	381	717	-336
Total brut	54 843	64 578	-9 738

7.3-INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2011 la somme de 27 286 mDT contre de 27 853 mDT à fin 2010 détaillée par société comme suit :

Note 14- Intérêts Minoritaires :

Groupe BTK	A Fin 2010	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	variation des Perimetre	Résultat Exercice 2011	A Fin 2011
Intérêts minoritaires AIL	7 819	0	-400	-474		513	7 458
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0	0	0	0		0	0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	844	0	0	0	-76	63	831
Intérêts minoritaires SCIF	389	0	-80	+29		-3	335
Intérêts min. U. P."SICAF"	4	0	0	-2		1	3
Intérêts min.TUNIS CENTER	18 797	0	-1159	-11		1032	18 659
TOTAL INT. MINORITAIRES	27 853	0	-1 639	-458	-76	1 606	27 286

Note 15- Capitaux Propres :

A la date du 31-12-2011, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 dt libérées en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 220 519 mDT à fin 2011 contre 218 377 mDT à fin 2010, soit une augmentation de 2 142 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	A fin 31/12/2010	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Ajustements des états financiers individuels	Effet de variation du périmètre	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2011
BTK	221 218	500	0	8 955	0	-5 610	225 063
AIL	2 819		-400	0	728	513	3 660
EL ISTIFA	-15 144		-6 500	6 109	0	-697	-16 232
UNIVERS INVEST	1 718	0	0	-1 674	0	410	454
SCIF	751	0	-200	0	0	-10	541
UNIVERS PART. "SICAF"	995	0	0	-29	0	344	1 310
SGT	1 280	0	0	-20	0	69	1 329
TUNIS CENTER	3 261	0	-341	-4	0	304	3 220
LE RIBAT	0	0	0	0	0	0	0
STPI	1 471	0	-1049	0	0	736	1 158
MEDAI	8		0	0		9	17
SPCS	0		0	0			0
TOTAL GROUPE	218 377	500	-8 490	13 337	728	-3 934	220 519

7.4-ETAT DE RESULTAT**Note 16- Intérêts & revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 59 626 mDT au titre de l'exercice 2011 contre 51 866 mDT au titre de l'exercice 2010, soit une augmentation 7 760 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Commissions d'engagement	91	140	-49
Commissions sur cautions & avals	1 454	1 301	153
Intérêts des placements au marché monétaire	693	602	91
Intérêts des comptes débiteurs	6 568	4 244	2 324
Intérêts des crédits à court terme	10 437	10 078	359
Intérêts des crédits à moyen & long terme	40 383	35 501	4 882
Total	59 626	51 866	7 760

Note 17- Commissions :

Les commissions totalisent au 31/12/2011 la somme de 6 566 mDT contre 5 095 mDT en 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 1 471 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Commissions d'études & gestion	1 465	1 516	-51
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	461	874	-413
Commissions sur opérations bancaires dinars	3232	1 809	1 423
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 408	896	512
Total	6 566	5 095	1 471

Note 18- Gain sur portefeuille titre-commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2011 la somme de 2 374 mDT contre 3 026 mDT en 2010, soit une baisse de 652 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dividendes du portefeuille - titres commercial	39	35	4
Revenus des obligations	170	10	160
Gains sur opérations financières	1541	2405	-864
Plus ou moins value de cession titres commercial	189	145	44
Intérêts sur bons de trésor	435	431	4
Total	2374	3 026	-652

Note 19- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2011 la somme de 2 175 mDT contre 1 966 mDT en 2010 soit une augmentation de 209 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dividendes	1670	1 651	19
Autres revenus	505	315	190
Total	2 175	1 966	209

Note 20- Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 32 942mDT au titre de l'exercice 2011 contre un montant de 25 327mDT en 2010 soit en augmentation de 7 615 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2010	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	1 699	1 902	-203
Intérêts des emprunts locaux à moyen& long terme	9 363	6 793	2 570
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	426	567	-141
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	409	509	-100
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	18 962	14 266	4 696
Intérêts des comptes des correspondants locaux	2 083	1 290	793
Total	32 942	25 327	7 615

Note 21- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2011 affichent un montant de 448 mDT contre 615 mDT à fin 2010, soit une baisse de 167 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	141	328	-187
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	0	1	-1
Commissions sur op. de titres & de changes	307	286	21
Total	448	615	-167

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont atteint en 2011 un montant de 21 245 mDT contre un montant de 12 944 mDT en 2010.

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Provisions sur les créances classées	-12 882	-19 267	6 385
Provisions collectives (*)	-4 625 (*)	0	-4 625
Provisions pour risques et charges (**)	-415	0	-415
Pertes sur créances	-3 895	-388	-3 507
Total des provisions affectées	-21 817	-19 655	-2 162
Reprise des provisions sur créances	572	6 711	-6 139
Reprise des provisions sur risques Divers	0	0	0
Total	-21 245	-12 944	-8 301

(*) « En application des nouvelles dispositions prévues par la circulaire n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements, la circulaire n°2012-02 du 11 Janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective estimée à 4.625 million de dinars (dont 625 KDT provenant de la filiale ARAB INTERNATIONAL LEASE AIL) a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs

Note 23- Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2011 un montant de 5 139mDT contre un montant de 5 574 mDT en 2010 soit une baisse de 435 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Revenus des activités non financières	480	329	151
Revenus des loyers des bâtiments	4659	5245	-586
Total	5139	5 574	-435

Note 24 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2011 un montant de 16 540 mDT contre 13 162mDT en 2010 soit une augmentation de 3 378mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Salaires & appointements	12 123	9 419	2 704
Charges sociales	4 417	3 743	674
Total	16 540	13 162	3 378

Note 25 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2011 un montant de 7 568 mDT contre un montant de 8 062 mDT à fin 2010 soit en baisse de 494 mDT se détaillant comme suit:

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Impôts & taxes	293	424	-131
Travaux, fournitures & services extérieurs	5 665	5 446	219
Transport & déplacements	236	82	154
Frais divers de gestion	1 374	2 110	-736
Total	7 568	8 062	-494

7.5- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 26 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2011 un solde négatif de 57 008 mDT contre un solde positif de 77 644 mDT au 31/12/2010, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	76 760	52 812	23 948
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers		3 163	-3 163
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	-118 992	21 991	-140 983
Autres liquidités et équivalent de liquidités	-14 776	-322	
Total	-57 008	77 644	-120 198

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

***Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE***

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan consolidé de 1 189 073 mille dinars et un déficit net consolidé de 3 934 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Groupe BTK –BPCE- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 6.4.2 aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs sains, notamment ceux ayant fait l'objet de mesures de soutien.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 4 625 KDT (dont 625 KDT provenant de la filiale ARAB INTERNATIONAL LEASE AIL), au titre de provisions dites « collectives », et par la même

Groupe BTK –BPCE- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011

d'affecter le résultat consolidé de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Vérifications spécifiques

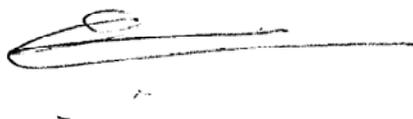
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.

Tunis, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

